



Rapport de gestion 2011



La Tour-de-Peilz



Tables des matières

Conseil communal	1
Votations et élections	17
Administration générale	23
Greffe municipale	25
Service du personnel	29
Centre d'impression	33
Commission consultative des affaires culturelles	35
Bibliothèque communale	37
Finances	45
Office de la population et Bureau des étrangers	47
Domaines et bâtiments	53
Urbanisme et travaux publics	65
Ecoles primaires et secondaires	83
Famille, jeunesse et sports	93
Sport et jeunesse	109
Centre régional de défense incendie et secours Riviera (CRDIS)	117

Les activités de **Police Riviera** font l'objet d'un rapport séparé remis aux membres du Conseil intercommunal Sécurité Riviera et disponible sur le site internet : www.police-riviera.ch.

RAPPORT

DE LA MUNICIPALITÉ DE LA TOUR-DE-PEILZ AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION PENDANT L'EXERCICE 2011

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal,

Conformément aux dispositions suivantes :

- la loi du 28 février 1956 sur les communes ;
- l'arrêté du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes ;
- le règlement du Conseil communal du 28 juin 2006 ;

nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de gestion concernant l'exercice 2011 et de soumettre à votre approbation les comptes de la Commune arrêtés au 31 décembre de la même année.

CONSEIL COMMUNAL

Bureau 2011 - 2012

Président	M.	Petitpierre Eric (LIB)
1 ^{er} Vice-Président	M.	Pakula Alain (UDC)
2 ^{ème} Vice-Président	M.	Sendra Richard (PS)
Scrutateur	M.	Glauser Frédéric (PDC+I)
Scrutateur	M.	Martin Lionel (UDC)
Scrutateur suppléant	Mme	Pasche Geneviève (Verts)
Scrutateur suppléant	M.	Espinosa José (PLR)
Secrétaire	Mme	Dind-Savoy Carole
Huissier	Mme	Heller Marianne
Huissier suppléant	M.	Cornut Daniel

Le Conseil communal a tenu 8 séances.

Commissions permanentes

Commission des finances	M. Donatantonio Fabrice, président
Commission de gestion	Mme Arnaud Anne-Marie, présidente
Commission de recours en matière d'impôts	

Commissions intercommunales

SIGE

5 délégués à la délégation variable du Conseil intercommunal :

M. Wenger Patrice (RAD)
Mme Conod Sylvie (PS)
M. Rime Adrien (UDC)
M. Wuersch Pierre (PDC+I)
M. Helbling Gérald (Verts)

5 délégués-suppléants :

Mme Hausherr de Maddalena Christine (PLR)
M. Vallotton Jacques (PS)
M. Voellmy Richard (UDC)
M. Devenoge Jacques (PDC+I)
Mme Pasche Geneviève (Verts)

CIEHL

2 délégués à la Commission intercommunale de gestion :

Mme Dubuis Nathalie (PLR)
M. Vallotton Jacques (PS)

Une déléguée-suppléante :

Mme Martin Sandra (UDC)

FONDS CULTUREL RIVIERA

2 délégués à la Commission
intercommunale de gestion :

Mme De Gautard-Rayroud Antoinette (PLR)
Mme Gagnebin-de-Bons Martine (PS)

Un suppléant :

M. Devenoge Jacques (PDC+I)

SECURITE RIVIERA

Délégation fixe :

M. Urech Roger (PLR)

6 délégués à la délégation variable
du Conseil intercommunal :

M. Espinosa José (LIB)
M. Bloch Michel (PS)
M. Gambardella Luigi (PS)
M. Ziehli Yohan (UDC)
M. Chervet Roland (PDC+I)
Mme Wyss Emmanuelle (Verts)

CONSEIL D'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Délégués :

Mme Fahrni-Chiusano Brigitte (PLR)
M. Sendra Richard (PS)
Mme Ruffy Lorena (Verts)

Première séance : 16 février 2011

- 1) Mme Martine Gagnebin-de-Bons développe sa motion « Un macaron pour faciliter la vie des habitants et habitantes de La Tour ».

Celle-ci est renvoyée à une Commission composée comme suit :

SOC : Taraneh Aminian, Nicole Rivet, Martine Gagnebin-de-Bons.

LIB : Eric Petitpierre, José Espinosa.

RAD : Alain Pakula, Kurt Egli.

PDC+I : Jean-Wilfrid Fils-Aimé.

RCAL : Pierre Huber.

- 2) M. Jacques Devenoge développe son interpellation « Du respect des règles de circulation ».

Le Conseil recevra une réponse écrite de la Municipalité au sujet de cette interpellation.

- 3) Réponse de la Municipalité :

- N° 1/2011 à l'interpellation de Mme Geneviève Pasche (SOC) concernant les mesures d'accueil des enfants, de l'âge primaire à 12 ans, et leur conformité avec la LAJE.

- 4) Des Commissions sont nommées pour l'étude des préavis suivants :

- a) N° 1/2011 – Réponse au postulat de M. Jacques Devenoge « Sécurisation de la partie Ouest de l'avenue du Clos-d'Aubonne ».

LIB : Roger Urech, Anna Tobler.

SOC : Taraneh Aminian, Pascual Sendra, Bernard Lavanchy.

RAD : Pierre-André Oberson, Olivier Wälchli.

PDC+I : Jacques Devenoge.

RCAL : Daniel Müller.

- b) N° 2/2011 – Réponse au postulat de M. Frédéric Glauser « Aide au logement, un coup de pouce aux familles ».

RAD : Kurt Egli, Bernard Gavin.

SOC : Geneviève Pasche, Jean-Yves Schmidhauser, Etienne Balestra.

LIB : Olivier Martin, Guy Chervet.

PDC+I : Frédéric Glauser.

RCAL : Pierre Huber.

- 5) Le Conseil communal adopte les conclusions des préavis examinés par les Commissions ad hoc :

- a) N° 13/2010 – Adaptation du traitement et des indemnités des membres de la Municipalité **(cet objet est reporté à la séance du 23.03.2011)**.

- b) Prise en considération de la motion de M. Jean-Yves Schmidhauser « Pour apaiser la Paisible ».

- 6) Le Conseil communal prend acte des communications municipales suivantes :
- a) N° 1/2011 – Nouveaux bourgeois de La Tour-de-Peilz en 2010.
 - b) N° 2/2011 – Etat des motions en suspens au 31 décembre 2010.
 - c) N° 3/2011 – Remplacement des peupliers du Château.
 - d) N° 4/2011 – Avis de droit sur le préavis 13/2009 relatif à la participation de la Commune de La Tour-de-Peilz à l'augmentation du capital-actions de VMCV SA.
 - e) N° 5/2011 – Occupation et rénovation de la Maison de commune.
 - f) N° 6/2011 – Nouvelle mise en passe du Collège des Mousquetaires, décompte final.

Deuxième séance : 23 mars 2011

- 1) M. Nicolas Masserey (UDC) est élu membre à la Commission des Finances, en remplacement de Mme Françoise Grin, décédée.
- 2) Réponse de la Municipalité :
- N° 2/2011 - Interpellation de M. Jacques Devenoge « Du respect des règles de circulation ».
- 3) Des Commissions sont nommées pour l'étude des préavis suivants :
- a) N° 3/2011 – Demande de crédit de Fr. 150'000.- pour l'installation de tablettes interactives et de projecteurs-vidéo dans les salles de classe des collèges des Mousquetaires et des Marronniers.

PDC+I : Jean-Pierre Schwab.
SOC : Serge Overney, Marianne Keller, Taraneh Aminian.
LIB : Daniel Meyer, Eric Petitpierre.
RAD : Anthony Abbott, Olivier Wälchli.
RCAL : Pierre Huber.
 - b) N° 4/2011 – Demande de crédit de Fr. 300'000.- pour le rachat de l'immeuble ch. de Gérénaz 7, propriété de la Fondation La Chaumény.

SOC : Taraneh Aminian, Félicie Girardin, Bernard Lavanchy.
LIB : Alain Grangier, Olivier Martin.
RAD : Brigitte Fahrni-Chiusano, Patrice Wenger.
PDC+I : Jacques Devenoge.
RCAL : Pierre Huber.
- 4) Le Conseil communal adopte les conclusions des préavis examinés par les Commissions ad hoc :
- a. N° 13/2010 – Adaptation du traitement et des indemnités des membres de la Municipalité (**accepté avec amendements**).
 - b. N° 2/2011 – Réponse au postulat de M. Frédéric Glauser « Aide au logement, un coup de pouce aux familles ».

- c. Prise en considération de la motion de Mme Martine Gagnebin-de-Bons « Un macaron pour faciliter la vie des habitants et habitantes de La Tour ».
- 5) Le Conseil communal prend acte des communications municipales suivantes :
- a. N° 7/2011 – Migration de l'infrastructure informatique – décompte final.
 - b. N° 8/2011 – Collège des Mousquetaires, réfection et agrandissement des classes 303, 305 et 307, remplacement du mobilier du réfectoire, aménagement du hall d'entrée.
 - c. Communication du Service des Affaires Intercommunales de la Riviera et réponse à l'interpellation relative au crédit d'étude sur la faisabilité de la fusion des dix communes de la Riviera.

Troisième séance : 4 mai 2011

- 1) Motion de M. Raoul Rod « Sécuriser l'axe de l'avenue de la Condémine, av. de Jaman ».
M. R. Rod étant absent, cet objet est reporté à la prochaine séance.
- 2) M. Gilbert Vernez développe son interpellation intitulée « Extension des heures d'ouverture des salles de sports ».
- 3) Des Commissions sont nommées pour l'étude des préavis suivants :
- a) N° 5/2011 – Adaptation du traitement et des indemnités des membres de la Municipalité (Règlement).

RAD : Kurt Egli, Pierre-André Oberson.
SOC : Etienne Balestra, Luigi Gambardella, Jean-Yves Schmidhauser.
LIB : Claude-Alain Luy, Alain Grangier.
PDC+I : Frédéric Glauser.
RCAL : Pierre Huber.
 - b) Préavis-rapport tendant à l'adoption de la gestion et des comptes de la Commune pour l'exercice 2010.

Le préavis est renvoyé à la Commission de gestion.
 - c) N° 6/2011 – Dépenses imprévisibles et exceptionnelles.

Le préavis est renvoyé à la Commission de gestion.
 - d) N° 07/2011 - Gestion et comptes 2010 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

Le préavis est renvoyé à la Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).
 - e) N° 08/2011 - Gestion et comptes 2010 du Fonds culturel Riviera.

Le préavis est renvoyé à la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera.

- 4) Le Conseil communal adopte les conclusions des préavis examinés par les Commissions ad hoc :
- a) N° 1/2011 – Réponse au postulat de M. Jacques Devenoge « Sécurisation de la partie Ouest de l'avenue du Clos-d'Aubonne ».
 - b) N° 3/2011 – Demande de crédit de Fr. 150'000.- pour l'installation de tablettes interactives et de projecteurs-vidéo dans les salles de classe des collèges des Mousquetaires et des Marronniers (**accepté avec amendements**).
 - c) N° 4/2011 – Demande de crédit de Fr. 300'000.- pour le rachat de l'immeuble ch. de Gérénaz 7, propriété de la Fondation La Chaumény (**accepté avec amendements**).
- 5) Le Conseil communal prend acte des communications municipales suivantes :
- c) N° 9/2011 – Adhésion de La Tour-de-Peilz au Projet régional « Cartoriviera ».
 - d) N° 10/2011 – Aménagement de parkings provisoires pendant les travaux de construction du nouveau bâtiment administratif Nestlé.
 - e) N° 11/2011 – Deuxième tour de l'élection à la Municipalité de La Tour-de-Peilz.

Quatrième séance : 29 juin 2011

- 1) Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Gilbert Vernez « Extension des heures d'ouverture des salles de sports ».
- 2) Motion de M. Raoul Rod « Sécuriser l'axe de l'avenue de la Condémine, av. de Jaman ». M. R. Rod absent, cet objet est caduc.
- 3) Des Commission sont nommées pour l'étude des préavis suivants :
- a) N° 09/2011 – Demande de crédit de Fr. 310'000.- pour la construction de nouveaux bureaux pour les psychologues scolaires et la logopédiste sous le préau Est de la première étape du Collège des Mousquetaires (objet traité en urgence).

PDC+I : Guillaume Baechler.
SOC : Geneviève Pasche, Martine Gagnebin-de-Bons, Richard Sendra.
RAD : Patrice Wenger, Alain Pakula.
LIB : Eric Petitpierre, Kurt Sager.
RCAL : Pierre Huber.
 - b) N° 10/2011 – Demande de crédit de Fr. 120'000.- pour le remplacement des fenêtres et du vitrage de la cage d'escaliers de l'immeuble Grand-Rue 56.

PLR : Cédric Urech, Antoinette de Gautard-Rayroud.
SOC : Anne-Marie Arnaud, Jean-Yves Schmidhauser.
UDC : Richard Voellmy.
PDC+I : Anne Lachat Baechler.
VERTS : Gérald Helbling.

- c) N° 11/2011 – Demande de crédit de Fr. 6'935'000.- pour la réalisation d'un parking souterrain de 242 places à la place des Anciens-Fossés.
 SOC : Jacques Vallotton, Michel Bloch.
 PLR : Anthony Abbott, Pierre-André Oberson.
 UDC : Alice Voellmy.
 PDC+I : Jacques Devenoge.
 VERTS : Geneviève Pasche.
- 4) Le Conseil communal adopte les conclusions des préavis examinés par les Commissions ad hoc :
- a) N° 5/2011 – Adaptation du traitement et des indemnités des membres de la Municipalité (Règlement) (**accepté avec amendements**).
- b) N° 6/2011 – Dépenses imprévisibles et exceptionnelles.
- c) N° 7/2011 – Gestion et comptes 2010 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).
- d) N° 8/2011 – Gestion et comptes 2010 du Fonds culturel Riviera.
- e) Rapport du Bureau du Conseil communal – Jetons et indemnités diverses des membres du Conseil communal et de son bureau pour la législature 2011-2016 (**accepté avec amendements**).
- f) N° 9/2011 – Demande d'un crédit de Fr. 310'000.- pour la construction de nouveaux bureaux pour les psychologues et la logopédiste scolaires sous le préau Est de la première étape du Collège des Mousquetaires.
- 5) Le Conseil communal prend acte des communications municipales suivantes :
- a) N° 12/2011 – Eglise catholique Notre-Dame de Vevey.
- b) N° 13/2011 – Décompte final – Complexe sportif de Bel-Air – Réfection des aires de jeux synthétiques.
- c) N° 14/2011 – Mise en œuvre du cheminement piétonnier en rives du lac.

Cinquième séance : 30 juin 2011

Installation des autorités communales, législature 2011-2016.

- 1) Nomination du Bureau du Conseil pour 2011-2012 :

Président : Eric Petitpierre.

1^{er} Vice-président : Alain Pakula.

2^{ème} Vice-président : Richard Sendra.

Scrutateurs : Frédéric Glauser, Lionel Martin.

Scrutateurs suppléants : Geneviève Pasche, José Espinosa.

Huissier : Marianne Heller.

Huissier suppléant : Daniel Cornut. Hospitalisé, l'intéressé n'a pas pu être assermenté.

- 2) Désignation des délégués pour la durée de la législature.
- a) Délégation variable du Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE) :
- 5 délégués : Patrice Wenger (PLR), Sylvie Conod (SOC), Adrien Rime (UDC), Pierre Wuersch (PDC+I), Gérald Helbling (VERTS).
5 suppléants : Christine Hausherr de Maddalena (PLR), Jacques Vallotton (SOC), Richard Voellmy (UDC), Jacques Devenoge (PDC+I), Geneviève Pasche (VERTS).
- b) Conseil intercommunal de Sécurité Riviera :
- 1 délégué fixe : Roger Urech.
6 délégués à la délégation variable : José Espinosa (PLR), Michel Bloch (SOC), Luigi Gambardella (SOC), Daly Chéhab (UDC), Roland Chervet (PDC+I), Emmanuelle Wyss (VERTS).
- c) Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) :
- 2 délégués : Nathalie Dubuis, Jacques Vallotton.
1 suppléante : Sandra Martin.
- d) Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera :
- 2 déléguées : Antoinette de Gautard-Rayroud (PLR), Martine Gagnebin-de-Bons (SOC).
1 suppléant : Jacques Devenoge (PDC+I).
- e) Conseil d'Etablissement scolaire :
- 3 représentants : Brigitte Fahrni-Chiusano, Richard Sendra, Lorena Ruffly.
- 3) Nomination des commissions pour la durée de la législature.
- a) Commission des Finances :
- PLR : Guy Chervet, Daniel Meyer, Michel Sandoz.
SOC : Monique Petitpierre, Jacques RoCHAT, Fabrice Donatantonio.
UDC : Alain Pakula.
PDC+I : Jean-Pierre Schwab.
VERTS : Christian Anglada.
- b) Commission de Gestion :
- PLR : Claude Aimé Chevalley, François Grognez, Jacques Vacheron.
SOC : Sylvie Conod, Anne-Marie Arnaud, Richard Sendra.
UDC : Alice Voellmy.
PDC+I : Margareta Brüssow.
VERTS : Philippe Sauvain.
- c) Commission de recours en matière d'impôts :
- PLR : Guy Chervet, Félix Keller.
SOC : Anne-Marie Arnaud, Jean-Yves Schmidhauser.
UDC : Alain Pakula.

PDC+I : Frédéric Glauser.
VERTS : Roberto Carbonell.

Sixième séance : 14 septembre 2011

1) Assermentation de nouveaux conseillers, absents à la séance d'installation du 30 juin : MM. Jean-Wilfrid Fils-Aimé (PDC+I), François Grognez (PLR), Jean Nervi (UDC), Serge Overney (SOC), Yohan Ziehli (UDC), en remplacement de M. Daly Chéhab, démissionnaire.

2) Mme Geneviève Pasche développe sa motion intitulée « Espace réservé aux Associations ».

Celle-ci est renvoyée à une Commission composée comme suit :

UDC : Nicolas Masserey.
PLR : Eric Mamin, Cédric Urech.
SOC : Christiane Rithener, Marianne Keller.
PDC+I : Anne Lachat Baechler.
VERTS : Geneviève Pasche.

3) M. Michel Bloch développe son postulat intitulé « Du support papier au numérique ».

Celui-ci est renvoyé à une Commission composée comme suit :

PDC+I : Jean-Pierre Schwab.
PLR : Raoul Baud, Cédric Urech.
SOC : Michel Bloch, Richard Sendra.
UDC : Sandra Martin.
VERTS : Roberto Carbonell.

4) M. Gilbert Vernez développe sa motion intitulée « Extension des heures d'ouverture des salles de sports ».

Celle-ci est renvoyée à une Commission composée comme suit :

VERTS : Emmanuelle Wyss.
PLR : François Grognez, Kurt Egli.
SOC : Gilbert Vernez, Sylvie Conod.
UDC : Alice Voellmy.
PDC+I : Jean-Wilfrid Fils-Aimé.

5) M. Jean-Yves Schmidhauser développe son interpellation intitulée « Troisième correction du Rhône et Domaine du Fort sur la Commune de Noville ».

6) Des Commissions sont nommées pour l'étude des préavis suivants :

a) N° 12/2011 – Autorisations et compétences financières accordées à la Municipalité par le Conseil communal pour la législature 2011-2016.
Cet objet est renvoyé à la Commission des finances.

- b) N° 13/2011 – Renouvellement de la convention de collaboration avec Montreux-Vevey Tourisme et adaptation de la subvention.

PLR : Kurt Egli, Rita Schyrr.
SOC : Nicole Rivet, Gilbert Vernez.
UDC : Jean Nervi.
PDC+I : Roland Chervet.
VERTS : Gérald Helbling.

- c) N° 14/2011 – Demande d'un crédit de construction de Fr. 1'173'516.- pour l'assainissement du réseau EU & EC et de l'infrastructure routière de l'avenue de la Condémine.
- d) N° 15/2011 - Demande d'un crédit de construction de Fr. 2'479'879.- pour l'assainissement du réseau EU & EC au Bourg-Dessous (Grand-Rue, rue du Temple, rue du Château, rue du Bourg-Dessous).
- e) N° 16/2011 - Demande d'un crédit de construction de Fr. 1'755'540.- pour l'assainissement du réseau EU & EC et de l'infrastructure routière du chemin du Vallon (secteur compris entre la route de St-Maurice et l'avenue des Bosquets-de-Julie) et du chemin du Cèdre (secteur compris entre le chemin du Vallon et la Gare de Burier).

Ces trois objets sont renvoyés à une seule et même Commission.

SOC : Etienne Balestra, Michel Bloch.
PLR : Patrice Wenger, Cédric Urech.
UDC : Nicolas Masserey.
PDC+I : Jacques Devenoge.
VERTS : Gérald Helbling.

- f) N° 17/2011 - Demande de crédit de Fr. 70'000.- pour le financement de la procédure liée aux marchés publics en vue de l'agrandissement et de la rénovation du Collège Courbet.

UDC : Richard Voellmy.
PLR : Alain Grangier, Patrice Wenger.
SOC : Jean-Yves Schmidhauser, Raphaël Onrubia.
PDC+I : Margareta Brüssow.
VERTS : Philippe Sauvain.

- g) N° 18/2011 – Arrêté d'imposition pour la période 2012-2013.

Cet objet est renvoyé à la Commission des finances.

- 7) Le Conseil communal adopte les conclusions des préavis examinés par les Commissions ad hoc :

- a) N° 10/2011 – Demande de crédit de Fr. 120'000.- pour le remplacement des fenêtres et du vitrage de la cage d'escaliers de l'immeuble Grand-Rue 56.
- b) N° 11/2011 – Demande d'un crédit de Fr. 6'935'000.- pour la réalisation d'un parking souterrain de 242 places à la place des Anciens-Fossés.

Cet objet est reporté à la séance suivante.

- 8) Le Conseil communal prend acte des communications municipales suivantes :
- 5.1. Communication N° 15/2011 – Compétences et prérogatives du Conseil communal et de la Municipalité.
 - 5.2. Communication N° 16/2011 – Réponse au postulat de M. Jean-Yves Schmidhauser « Bâtiments communaux : ça va chauffer ».
 - 5.3. Communication N° 17/2011 – Annonce du départ de M. Marc-Etienne Chassot, chef des Services sociaux, et mise au concours du poste.

Septième séance : 2 novembre 2011

- 1) M. Michel Tobler (PLR) est assermenté en remplacement de Mme Sandra Biver, démissionnaire.
- 2) M. Yohan Ziehli (UDC) est nommé membre à la délégation variable du Conseil intercommunal Sécurité Riviera en remplacement de M. Daly Chéhab, démissionnaire.
- 3) M. Jean-Yves Schmidhauser développe son interpellation intitulée « Du soleil à revendre ».

Celle-ci est renvoyée à une Commission composée comme suit :

PDC+I : Willy Bühlmann.
PLR : Pierre-André Bugnon, Eric Mamin.
SOC : Jean-Yves Schmidhauser, Raphaël Onrubia.
UDC : Jean-Pierre Zoller.
VERTS : Geneviève Pasche.

- 4) Mme Christiane Rithener développe sa motion intitulée « A La Tour-de-Peilz, un skate park pour nos jeunes. Concrétisons leur souhait ».

Celle-ci est renvoyée à une Commission composée comme suit :

VERTS : Lorena Ruffy.
PLR : Antoinette de Gautard Rayroud, José Espinosa.
SOC : Christiane Rithener, Etienne Balestra.
UDC : Sandra Martin.
PDC+I : Frédéric Glauser.

- 5) M. Gérald Helbling développe son interpellation intitulée « Financement du traitement des déchets urbains ».

Le Conseil communal recevra une réponse écrite de la Municipalité.

- 6) M. Nicolas Masserey développe son interpellation intitulée « Vol spécial, une interdiction de visionner le film dans les écoles de La Tour-de-Peilz s'impose ! ».

L'interpellateur se déclarant satisfait de la réponse municipale, cette interpellation est considérée comme réglée.

7) Des Commissions sont nommées pour l'étude des préavis suivants :

- a) N° 13/2011 – Renouvellement de la convention de collaboration avec Montreux-Vevey Tourisme et adaptation de la subvention.

PLR : Kurt Egli, Patrice Wenger.
SOC : Nicole Rivet, Gilbert Vernez.
UDC : Jean Nervi.
PDC+I : Roland Chervet.
VERTS : Roberto Carbonell.

- b) N° 19/2011 – Plafond d'endettement pour la législature 2011-2016.

Ce préavis est renvoyé à la Commission des Finances.

- c) N° 20/2011 – Budget 2012 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

Le préavis est renvoyé à la Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

- d) N° 21/2011 – Budget 2012 du Fonds culturel Riviera.

Le préavis est renvoyé à la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera.

- e) N° 22/2011 – Modification du règlement relatif à la perception de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires dans les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Montreux, Saint-Légier, La Tour-de-Peilz, Vevey, Veytaux et Villeneuve.

Commission : voir préavis N° 13/2011.

- f) N° 23/2011 – Réponse au postulat de M. Jean-Yves Schmidhauser « Bâtiments communaux : ça va chauffer ! ».

PLR : Alain Grangier, Patrice Wenger.
SOC : Jean-Yves Schmidhauser, Michel Bloch.
UDC : Richard Voellmy.
PDC+I : Aloïs Raemy.
VERTS : Gérald Helbling.

8) Le Conseil communal adopte les conclusions des préavis examinés par la Commission ad hoc :

- a) Prise en considération du postulat de M. Michel Bloch « Du support papier au numérique » (**reporté à la séance du 7 décembre 2011**).

- b) Préavis N° 11/2011 – minorité et majorité – Demande d'un crédit de Fr. 6'935'000.- pour la réalisation d'un parking souterrain de 242 places à la place des Anciens-Fossés (**rappport de minorité refusé – conclusions adoptées telles que modifiées et amendées**).

- c) Préavis N° 12/2011 – autorisation et compétences financières accordées à la Municipalité par le Conseil communal pour la législature 2011-2016.

- d) Préavis N° 17/2011 – Demande de crédit de Fr. 70'000.- pour le financement de la procédure liée aux marchés publics en vue de l'agrandissement et de la rénovation du Collège Courbet.
- e) Préavis N° 18/2011 – Arrêté d'imposition pour la période 2012-2013.
- 9) Le Conseil communal prend acte des communications municipales suivantes :
 - a) Communication N° 18/2011 – Mise en œuvre du cheminement piétonnier en rives du lac, avancement de la procédure.
 - b) Communication N° 19/2011 – Marché de Noël 2011.

Huitième séance : 7 décembre 2011

- 1) M. Adrien Rime (UDC), nouveau conseiller communal, est assermenté.
- 2) M. Guy Chervet développe sa motion intitulée « La propriété est aussi une responsabilité ».

Celle-ci est renvoyée à une Commission composée comme suit :

SOC : Jacques Vallotton, Jean-Yves Schmidhauser.
PLR : Guy Chervet, Eric Mamin.
UDC : Alice Voellmy.
PDC+I : Frédéric Glauser.
VERTS : Emmanuelle Wyss.
- 3) M. Jean-Yves Schmidhauser développe son interpellation intitulée « Plan de quartier En Sully : une chatte n'y retrouverait plus ses petits ».

L'interpellateur se déclarant satisfait de la réponse municipale, cette interpellation est considérée comme réglée.
- 4) M. Jean-Yves Schmidhauser développe son interpellation « Rives du lac : un anniversaire aux lendemains difficiles ».

L'interpellateur se déclarant satisfait de la réponse municipale, cette interpellation est considérée comme réglée.
- 5) Le Conseil communal adopte les conclusions du préavis-rapport examiné par la Commission des Finances :

N° 24/2011 – Budget 2012 de la Commune de La Tour-de-Peilz et rapport de la Commission des finances.
- 6) Le Conseil communal adopte les conclusions des préavis examinés par les Commissions ad hoc :
 - a) N° 13/2011 – Renouvellement de la convention de collaboration avec Montreux-Vevey Tourisme et adaptation de la subvention.
 - b) N° 14/2011 – Demande d'un crédit de construction de Fr. 1'173'516.- pour l'assainissement du réseau EU & EC et de l'infrastructure routière de l'avenue de la Condémine.

- c) N° 15/2011 – Demande d'un crédit de construction de Fr. 2'479'879.- pour l'assainissement du réseau EU & EC du Bourg-Dessous (Grand-Rue, rue du Temple, Rue du Château, rue du Bourg-Dessous).
 - d) N° 16/2011 – Demande d'un crédit de construction de Fr. 1'175'540.- pour l'assainissement du réseau EU & EC et de l'infrastructure routière du chemin du Vallon (secteur compris entre la route de St-Maurice et l'avenue des Bosquets-de-Julie) et du chemin du Cèdre (secteur compris entre le chemin du Vallon et la Gare de Burier).
 - e) N° 19/2011 – Plafond d'endettement pour la législature 2011-2016.
 - f) N° 20/2011 – Budget 2012 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).
 - g) N° 21/2011 – Budget 2012 du Fonds culturel Riviera.
 - h) N° 22/2011 - Modification du règlement relatif à la perception de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires dans les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Montreux, Saint-Légier, La Tour-de-Peilz, Vevey, Veytaux et Villeneuve.
 - i) Prise en considération de la motion de M. Gilbert Vernez « Extension des heures d'ouverture des salles de sports » (**refusée**).
 - j) Prise en considération de la motion de Mme Christiane Rithener « A La Tour-de-Peilz, un skate-park pour nos jeunes. Concrétisons leur souhait ».
- 7) Le Conseil communal prend acte des communications municipales suivantes :
- a) Communication N° 20/2011 – Engagement du nouveau chef du Service famille, jeunesse et sports.
 - b) Communication N° 21/2011 – Projets d'installations photovoltaïques.
 - c) Communication N° 22/2011 – Commission consultative d'aménagement du territoire.

Mutations (législature 2006-2011)
--

Depuis le début de la législature 2006-2011, le 1^{er} juillet 2006, 21 conseillers communaux ont démissionné, ce qui représente un taux de rotation de 24,7%. Trois d'entre eux ont démissionné moins de six mois avant la fin de la législature et n'ont pas été remplacés (art. 32 de la Loi sur l'exercice des droits politiques – LEDP). Neuf viennent-ensuite sur 32 ont été biffés des listes pour cause de démission ou de décès. A la fin de la législature, il restait huit viennent-ensuite. Sept conseillers communaux ont été élus en vertu de l'article 67 LEDP qui prévoit que quiconque obtient six signatures d'une des listes de parrains déposées lors de l'élection générale peut repourvoir un siège laissé vacant dès lors qu'il n'y a plus de viennent-ensuite sur la liste de son parti.

VOTATIONS ET ELECTIONS

En 2011, les votations et élections ont donné les résultats suivants :

1. Votations fédérales – 13 février 2011

Initiative populaire du 23 février 2009 « Pour la protection face à la violence des armes ».

Électeurs inscrits : 6'417
Nombre de votants : 3'474 (taux de participation 53.42%) oui 1'981 non 1'414

2. Renouvellement des Autorités communales - Législature 2011-2016

Election du Conseil communal – 13 mars 2011

Électeurs inscrits : 7'699
Nombre de votants : 2'924 (taux de participation 35.02%)

Liste N° 1 – Union démocratique du Centre – 10 sièges

Martin Lionel	411	Zoller Jean-Pierre	365
Martin Sandra	401	Voellmy Alice	350
Masserey Nicolas	392	vacant	
Nervi Jean	382	vacant	
Voellmy Richard	366	vacant	

Liste N° 2 – Les Verts – 9 sièges

Sauvain Philippe	595	Leimgruber Elisabeth	423
Anglada Christian	482	Carbonell Roberto	397
Ruffy Lorena	480	Helbling Gérald	397
Pasche Geneviève	479	vacant	
Brasseur Alexis	440		

Liste N° 3 - Parti socialiste – 26 sièges

Keller Marianne	1'101	Vernez Gilbert	906
Kaufmann Lyonel	1'055	Mattenberger Nicolas	892
Sendra Richard	972	Bercher François	875
Rithener Christiane	957	Rivet Nicole	872
Bloch Michel	947	Rochat Jacques	861
Vallotton Jacques	943	Lavanchoy Bernard	856
Schmidhauser Jean-Yves	937	Culand Michel	851
Overney Serge	932	Bonvoisin Michel	834
Winkler Sylvie	931	Gagnebin-de-Bons Martine	825
Balestra Etienne	917	Onrubia Raphaël	824
Aminian Taraneh	913	Petitpierre Monique	811
Girardin Félicie	913	Stauber Didier	809
Conod Sylvie	909	Donatantonio Fabrice	804

Viennent-ensuite

Arnaud Anne-Marie	804	Salina Gratianne	788
Gambardella Luigi	795	Laluc Fabrice	784
Sendra Pascual	790	Durand Ghislaine	783

Liste N° 4 - Parti Démocrate-Chrétien et Indépendants – 9 sièges

Bühlmann Willy	560	Chervet Roland	416
Raemy Alois	539	Fils-Aimé Jean-Wilfrid	414
Lachat Baechler Anne	449	Brüssow Margareta	374
Glauser Frédéric	425	Devenoge Jacques	363
Schwab Jean-Pierre	420		

Viennent-ensuite

Blake-Gerber Esther	362	Nocent Bernard	276
Bento Luis	345	Di Dio Faranna Barbara	276
Nocent Valentina	304	Rey Santiago	266
Samuelian Amelija	293		

Liste N° 5 – PLR.Les Libéraux-Radicaux – 31 sièges

Grangier Alain	1'156	Mamin Eric	931
Grognuz Frédéric	1'128	Luy Claude-Alain	928
Rimella Nicole	1'122	Urech Cédric	928
Chervet Guy	1'112	Meyer Daniel	924
Wälchli Olivier	1'088	Sandoz Michel	924
Martin Olivier	1'057	Dubuis Nathalie	920
Baud Raoul	1'024	Abbott Anthony	916
Grognuz François	1'006	Bugnon Pierre-André	904
Keller Félix	1'003	Oberson Pierre-André	904
Egli Kurt	987	Wenger Patrice	902
Biver Sandra	985	De Gautard Rayroud	
Fahrni Chiusano Brigitte	984	Antoinette	899
Adank Marianne	974	Wenger Isabelle	898
Urech Roger	954	Chevalley Claude Aimé	897
Tobler Anna	945	Hausherr de Maddalena	
Schyrr-Borin Rita	941	Christine	893
		Sager Kurt	891

Viennent-ensuite

Espinosa José	889	Salina Alexandre	875
Vacheron Jacques	886	Favre Lydia	874
Petitpierre Eric Michel	886	Matthey Paula Jay	872
Tobler Michel	885	Brunnschweiler Jörg	856
Carron Didier	880	Freers Signer Nicole	844
Dufaux Daniel	879	Pakula Alain	811
Junod François	876	Elezi Arif	807

Election de la Municipalité – 13 mars 2011

Électeurs inscrits :	7'699	
Nombre de votants :	2'924	(taux de participation 37.98%)
Aucun élu au 1 ^{er} tour		

Grognuz Frédéric (PLR)	1'280	Keller Félix (PLR)	1'180
Rimella Nicole (PLR)	1'253	Sendra Richard (PS)	1'090
Kaufmann Lyonel (PS)	1'190	Raemy Alois (PDC+I)	555
Wälchli Olivier (PLR)	1'185	Devenoge Jacques (PDC+I)	400

3. Election communale – 3 avril 2011

Election de la Municipalité – 2^{ème} tour – Election annulée

4. Election communale – 29 mai 2011

Election de la Municipalité – 2^{ème} tour

Électeurs inscrits : 7'695
Nombre de votants : 3'348 (taux de participation 43.47%)

Sont élus :

Kaufmann Lyonel (PS)	1'714	Wälchli Olivier (PLR)	1'586
Grognuz Frédéric (PLR)	1'648	Aminian Taraneh (PS)	1'580
Rimella Nicole (PLR)	1'626		

5. Election communale – 19 juin 2011

Election à la syndiculture – 1^{er} tour

Électeurs inscrits : 7'695
Nombre de votants : 3'348 (taux de participation 41.56%)

Ballottage général. Ont obtenu des voix :

Lyonel Kaufmann (PS) : 1'579 suffrages (49.6%)
Nicole Rimella (PLR) : 1'561 suffrages (49.04%)

6. Election communale – 10 juillet 2011

Election à la syndiculture – 2^{ème} tour

Électeurs inscrits : 7'683
Nombre de votants : 3'441 (taux de participation 44.79%)

Est élu : Lyonel Kaufmann (PS) : 1'774
Obtient des suffrages : Nicole Rimella (PLR) 1'618

7. Votations cantonales - 15 mai 2011

- a) Préavis du canton à l'étape 1 du plan sectoriel « Dépôts en couches géologiques profondes » concernant le stockage des déchets nucléaires.

Électeurs inscrits : 6'412
Nombre de votants : 2'817 (taux de participation 43.92%) oui 1'025 non 1'718

- b) Initiative populaire « Pour le droit à un salaire minimum ».

Électeurs inscrits : 6'412
Nombre de votants : 2'817 (taux de participation 43.92%) oui 1'359 non 1'412

- c) Loi du 23 novembre 2010 sur les prestations complémentaires cantonales pour familles et les prestations cantonales de la rente-pont (LPCFam).

Électeurs inscrits : 6'412
Nombre de votants : 2'817 (taux de participation 43.92%) oui 1'723 non 1'030

8. Votations cantonales – 4 septembre 2011

- a) Initiative populaire « Vivre et voter ici – Droits politiques des étrangères et des étrangers sur le plan cantonal ».

Électeurs inscrits : 6'376
Nombre de votants : 2'881 (taux de participation 45.19%) oui 848 non 1'968

- b) Initiative parlementaire constitutionnelle demandant une modification de l'article 144 alinéa 3 de la Constitution du Canton de Vaud (mode d'élection des conseils communaux dans les communes de 3000 habitants et plus).

Électeurs inscrits : 6'376
Nombre de votants : 2'881 (taux de participation 45.19%) oui 1'643 non 992

- c) Initiative populaire « Ecole 2010 : sauver l'école ».
- Contre-projet du Grand Conseil : loi du 7 juin 2011 sur l'enseignement obligatoire (LEO).

Électeurs inscrits : 6'376
Nombre de votants : 2'881 (taux de participation 45.19%) Initiative 1'160 - contre-projet 1'455

9. Elections fédérales – 23 octobre 2011

Election au Conseil des Etats

Électeurs inscrits : 6'393
Nombre de votants : 3'008 (taux de participation 45.72%)

Savary Géraldine (PS)	1'421	Bernhard Maximilien (UDF)	47
Recordon Luc (Les Verts)	1'362	Sansonnens Julien (POP)	32
Moret Isabelle (PLR)	658	Frund Sarah (POP)	28
Parmelin Guy (UDC)	602	Villard Roland (MCR)	24
Derder Fathi (PLR)	452	Conscience Pierre (La Gauche)	21
Chevalley Isabelle (Vert'Lib)	344	Corboz André (MCR)	21
Béglé Claude (PDC)	309		

Election au Conseil national

Électeurs inscrits : 6'393
Nombre de votants : 3'008 (taux de participation 45.72%)

Nos	dénomination	suffrages
01	La Gauche – solidaritéS	632
02	PS – Jeunesse socialiste vaudoise	782
03	Action nationale – Démocrate Suisses – VD	20
04	UDC – Jeunes UDC	1'062
05	MCR – MCVD	185
06	PS – Parti socialiste vaudois	13'864
07	Parti Evangélique	627
08	Union Démocratique Fédérale (UDF)	415
09	PLR.Les Radicaux Vaud	6'899
10	Parti vert'libéral	2'599
11	Parti Pirate Vaudois	466
12	UDC – Union Démocratique du Centre	7'835
13	PDC Génération 20-40	504
14	Parti Bourgeois et Démocratique du canton de Vaud	808

15	La Gauche – POP & Gauche en mouvement	1'452
16	PLR.Les Libéraux Vaud	4'681
17	PLR.ECO2 Ecologie – Economie	170
18	Les Verts – Mouvement écologiste vaudois	5'275
19	PDC	2'570
20	Parti Nationaliste Suisse – PNS – PNOS	39
21	Les Verts – Les Jeunes Vert-e-s	545
22	PLR.Les Jeunes Libéraux – Radicaux Vaud	268

10. Elections fédérales – 13 novembre 2011

Election au Conseil des Etats – 2^{ème} tour

Électeurs inscrits : 6'401
 Nombre de votants : 2'636 (taux de participation 41.09%)

Savary Géraldine (PS)	1'566	Moret Isabelle (PLR)	1'079
Recordon Luc (Les Verts)	1'472	Parmelin Guy (UDC)	948

11. Election complémentaire au Conseil d'Etat – 27 novembre 2011

Election au Conseil d'Etat – 1^{er} tour

Électeurs inscrits : 6'396
 Nombre de votants : 2'157 (taux de participation 33.72%)

Métraux Béatrice (Les Verts)	948	Gétaz Emmanuel (Vaud Libre)	402
Rapaz Pierre-Yves (UDC)	694	Gurtner Robert (AS)	14

12. Election complémentaire au Conseil d'Etat – 18 décembre 2011

Election au Conseil d'Etat – 2^{ème} tour

Électeurs inscrits : 6'410
 Nombre de votants : 2'076 (taux de participation 32.34%)

Métraux Béatrice (Les Verts)	1'183
Rapaz Pierre-Yves (UDC)	755

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le printemps 2011 fut marqué par les élections au Conseil communal et à la Municipalité pour la législature 2011-2016. Toutefois, cette saison électorale s'est poursuivie jusqu'au début de l'été pour l'élection à la syndiculture. En effet, les citoyens boélands ont été appelés aux urnes à cinq reprises avant de connaître la composition et la présidence du Collège exécutif. Outre deux tours finaux d'élection à la syndiculture (19 juin et 10 juillet), la désignation des cinq membres de la Municipalité a été marquée par l'annulation du premier scrutin du 2^e tour (3 avril), ceci en raison d'erreurs de comptabilisation commises par le Bureau électoral et de la validation erronée de huit bulletins de vote au cours du processus administratif de saisie. Les cinq conseillers municipaux siégeant pour la législature 2011 – 2016 ont donc été élus à l'issue du scrutin organisé le 29 mai.

La gestion de la commune, à compter du 1^{er} juillet, a donc été assurée par :

Administration générale, Sécurité et Culture	Syndic Suppléant Suppléante	M. Lyonel Kaufmann M. Frédéric Grognez (Administration générale) Mme Nicole Rimella (Sécurité et Culture)
Finances, Office de la population, Economie	Suppléante :	M. Frédéric Grognez Mme Taraneh Aminian
Urbanisme et travaux publics	Suppléant :	Mme Nicole Rimella M. Frédéric Grognez
Famille, jeunesse et sports	Suppléant :	M. Olivier Waelchli M. Lyonel Kaufmann
Domaines et bâtiments, Cultes	Suppléant :	Mme Taraneh Aminian M. Olivier Waelchli

M. Frédéric Grognez occupe la fonction de vice-syndic pour la période 2011-2012.

Au cours des six premiers mois de l'année, la gestion de la commune a été assurée par le Collège issu des urnes le 21 mai 2006 et le 17 juin 2007 (élection complémentaire). Ses membres et sa composition étaient les suivants :

Administration générale, Ecoles, Services sociaux, Sport et Jeunesse, Tourisme	Syndic Vice-Syndic	Mme Nicole Rimella M. Frédéric Grognez
Finances, Office de la population, Economie	Suppléant :	M. Frédéric Grognez M. Roland Piguet
Sécurité, Affaires culturelles	Suppléant :	M. Lyonel Kaufmann (depuis le 01.07.2007) M. Raoul Baud
Domaines et Bâtiments	Suppléant :	M. Roland Piguet M. Lyonel Kaufmann (depuis le 01.07.2007)

La Municipalité a, au total, tenu 42 séances ordinaires et une séance extra-muros le 5 septembre 2011 consacrée au programme de législature.

La *Conférence des Municipalités* des villes de Vevey, Montreux et La Tour-de-Peilz a siégé à deux reprises au cours de l'année, le 6 avril à Vevey sous la présidence de M. Laurent Ballif, syndic de Vevey, et le 4 octobre à La Tour-de-Peilz, sous la présidence de M. Lyonel Kaufmann, syndic. Parmi les sujets traités, peuvent être cités :

- Evolution des Centre sociaux et Régionalisation de l'action sociale ;
- Dossier « Fusion de communes » ;
- Problèmes d'exploitation de la billetterie régionale ;
- Loi sur les écoles de musique ;
- Projet d'agglomération « Rivelac » ;
- Portail cantonal des manifestations « Pocama » ;
- Regroupement des activités informatiques des trois communes.

De son côté, la *Conférence des syndics du district (CSD)* s'est réunie à huit reprises durant l'année, les 26 janvier ; 9 mars ; 13 avril ; 18 mai et 29 juin sous la présidence Mme Christine Chevalley, syndique de Veytaux, ainsi que les 7 septembre ; 12 octobre et 23 novembre sous la présidence de M. Serge Jacquin, syndic de Chardonne.

Ces conférences régionales ont permis d'examiner de manière concertée de nombreux dossiers intéressant l'ensemble des communes du district, parmi lesquels :

- Projet d'agglomération « Rivelac » ;
- Etude sur la fusion des communes ;
- Loi sur l'harmonisation des registres ;
- Hôpital Riviera-Chablais ;
- Plate-forme Sécurité Riviera ;
- Musée Chaplin ;
- Gestion des déchets ;
- Comptes et budget du SAI ;
- Station de secours alpin de Montreux ;
- Loi sur les communes ;
- Budget de Montreux-Vevey Tourisme ;
- VMCV ;
- Régionalisation du SDIS ;
- District Riviera-Pays-d'Enhaut ;
- SPA Haut-Léman.

En outre, il convient de relever que Mme Nicole Rimella, syndic jusqu'au 30 juin, était membre du Comité de l'Union des communes vaudoises (UCV).

Visite préfectorale

L'inspection préfectorale annuelle de notre Administration a eu lieu lundi 5 décembre.

GREFFE MUNICIPAL

Personnel

Le Greffe municipal emploie neuf collaborateurs, pour une dotation totale de 7,5 ETP, répartis de la façon suivante :

- Un chef de service, secrétaire municipal et chef du personnel (100%).
- Un secrétaire municipal adjoint remplaçant du chef de service (100%).
- Un secrétariat regroupant six personnes (450%).
- Un responsable du centre d'impression (100%).

Trois apprentis employés de commerce, un dans chaque année de formation, sont actuellement formés au sein de l'administration. Ils effectuent un tournus dans chacun des services communaux.

Activités

Pour rappel, les principales tâches dévolues au Greffe municipal, qui dépend de l'Administration générale placée sous la direction du syndic, sont les suivantes :

- secrétariat de la Municipalité ;
- politique d'information et de communication ;
- information et coordination des services communaux ;
- actes émanant de la Municipalité ;
- naturalisation et bourgeoisie ;
- relations intercommunales (conférences intermunicipales) ;
- relations avec les Départements cantonaux et la Préfecture du district ;
- rôle des électeurs ;
- élections et votations, vote par correspondance ;
- attestation de la qualité d'électeur lors d'initiatives et de référendums ;
- suivi administratif des activités et décisions du Conseil communal ;
- publications communales et rapport de gestion ;
- réceptions et manifestations placées sous l'égide de la Municipalité ;
- archives communales et archives historiques ;
- réservation des salles de la Maison de commune et de la Maison Hugonin ;
- support administratif au responsable de Sport et Jeunesse ;
- support administratif à la Commission culturelle ;
- supervision de la Bibliothèque communale.

La commune est représentée au sein de la Conférence des secrétaires municipaux du district Riviera - Pays-d'Enhaut ainsi que de la Conférence itinérante des secrétaires municipaux (CISM) qui regroupe les principales communes du Canton. Elle préside, par l'intermédiaire du secrétaire municipal, le comité de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux (AVSM) et elle est membre de l'Association suisse.

Sur le plan du Service du personnel, les contacts étroits noués entre les responsables des villes de Montreux, Vevey et La Tour-de-Peilz ainsi que de Police Riviera, se poursuivent. Ils visent à développer une approche concertée des quatre institutions qui disposent du même système de rémunération de leurs collaborateurs, à favoriser l'échange d'informations en matière de gestion du personnel et à développer une formation continue commune.

Naturalisations

En 2011, l'Administration générale a assumé ses tâches usuelles en relation avec les demandes de naturalisations suisse et vaudoise, facilitées ou ordinaires, dans la Commune de La Tour-de-Peilz, dont notamment :

- renseignements généraux aux requérants ;
- vérification de la recevabilité des dossiers et contrôle des documents requis ;
- assistance, formation partielle et suivi de la préparation des candidats à l'audition de naturalisation ;
- suivi de l'encaissement des émoluments ;
- correspondance générale, convocations des candidats, convocations de la Municipalité, courriers adressés aux personnes citées en référence par les requérants, établissement des rapports d'audition, avis de transmission des dossiers au Canton ;
- tenue à jour des dossiers, suivi de l'échéancier ;
- réactualisation de la brochure synthétique, élaborée en 2008, destinée à l'usage des candidats ;
- suivi de la procédure avec les services cantonaux et fédéraux ;
- statistiques diverses.

Dossiers déposés dans l'année (individuel, couple ou famille)	2011	2010	2009
Naturalisations ordinaires :	17	16	16
Nouveau droit - Naturalisations vaudoises facilitées	23	28	20
- selon art. 25 - naturalisations facilitées des étrangers nés en Suisse	17	15	13
- selon art. 22 et 53 - naturalisations facilitées des jeunes de la deuxième génération	6	13	7
Dossiers en suspens (individuel, couple ou famille) au 31 décembre	67	64	48
<i>Naturalisations ordinaires</i>	35	32	23
<i>Naturalisations vaudoises facilitées</i>	32	32	25

Il est à noter que les 67 dossiers en suspens au 31 décembre 2011 sont en cours de traitement au niveau cantonal ou à la Confédération.

La Municipalité a entendu, lors de ses séances hebdomadaires, douze candidats compris dans dix dossiers. Dès septembre 2011, une délégation municipale s'est chargée des auditions qui se déroulent depuis lors en fin de journée et a entendu dix candidats compris dans sept dossiers.

Durant l'année 2011, quarante nouveaux dossiers ont été déposés au Greffe municipal de La Tour-de-Peilz.



Quarante dossiers sont arrivés au terme de la procédure en cours d'année et trois personnes ont bénéficié d'une naturalisation facilitée des confédérés.

Réception des nouveaux bourgeois

La Municipalité de La Tour-de-Peilz a tenu, comme deux fois par législature, à accueillir les nouveaux bourgeois de la ville à l'occasion d'une cérémonie à la fois solennelle et détendue.



C'est à la salle des Remparts, le lundi 31 janvier, que 95 nouveaux bourgeois se sont réunis pour recevoir des mains de Mme le syndic Nicole Rimella le diplôme accompagné d'un cadeau de bienvenue.

Les 70 adultes et 25 enfants présents, originaires de 17 pays et naturalisés entre septembre 2008 et novembre 2010 ont ensuite pu faire plus ample connaissance autour d'un buffet agrémenté des notes « jazzies » de la formation Jazz A3.



Manifestations et réceptions municipales

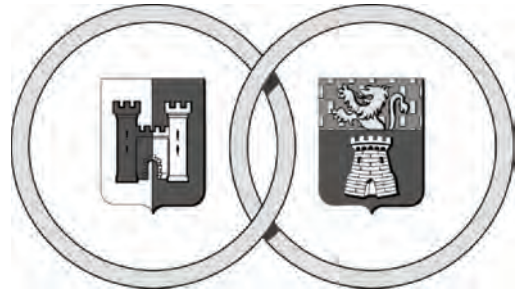
Le Greffe municipal est en charge des manifestations placées sous l'égide de la Municipalité. C'est ainsi qu'en 2011, le Service a notamment organisé les manifestations ou réceptions suivantes :

- assemblée et apéritif des Sociétés locales (17 janvier) ;
- réception des nouveaux bourgeois (31 janvier) ;
- réception de la Municipalité de Lutry (21 février) ;
- réception de la Municipalité de Morbio inferiore (20 mai) ;
- installation des Autorités (30 juin) ;
- Fête nationale, en collaboration avec le CS La Tour et le Club nautique ;
- sortie du personnel communal à Annecy (27 août) ;
- forum des entreprises (10 octobre) ;
- accueil des Jeunes Boélands (7 novembre) ;
- repas du Conseil communal (12 décembre).

Jumelage avec Ornans

Le jumelage avec la ville d'Ornans, dans le Doubs, a été le cadre de diverses activités, dont :

- L'accueil de la Municipalité d'Ornans à La Tour-de-Peilz à l'occasion de la Fête nationale et le déplacement de la Municipalité de La Tour-de-Peilz à Ornans pour la visite du Musée Courbet récemment inauguré après d'importants travaux de rénovation (23 septembre).



- La mise sur pied, du 22 au 25 septembre, de la 2^e *Semaine des copistes* placée sous le thème « A la manière de Courbet », en collaboration avec l'Association romande pour la valorisation des arts basée dans notre commune (ARVA) qui a vu la participation de 22 peintres amateurs et de 70 élèves des classes de La Tour-de-Peilz. Une délégation de la Municipalité d'Ornans était présente à l'occasion de la remise des prix. A Ornans, la manifestation, dont s'inspire l'organisation boélande, a eu lieu le 10 octobre, date à laquelle une délégation conduite par M. le Syndic Lyonel Kaufmann s'est rendue sur place.

Cette année encore, le Fonds Ornans, destiné à participer au financement d'activités d'associations ou institutions boélandes, a pu être sollicité. Relevons le déplacement de l'École de musique à Ornans et la venue de son homologue à La Tour-de-Peilz dans le cadre de la Fête de la musique, la participation du Musée suisse du jeu à Anim'Ornans, le déplacement de l'Amicale des pompiers ainsi que celui d'une classe de La Tour-de-Peilz.

Par ailleurs, trois expertises d'œuvres ou d'objets en relation avec le peintre Gustave Courbet ont été réalisées par M. Jean-Jacques Fernier, président de l'Institut Courbet d'Ornans et spécialiste mondialement reconnu de l'artiste.

SERVICE DU PERSONNEL

En tant que chef du personnel, le secrétaire municipal est responsable de la mise en application de la politique du personnel décidée par la Municipalité. Une collaboratrice du Greffe consacre l'équivalent d'un 0,7 ETP au suivi administratif des dossiers, le Service des finances se chargeant lui de la partie salaires et assurances (0,5 ETP).

Grille salariale

Les salaires n'ont pas été indexés en 2011 en raison d'une évolution négative du coût de la vie, ce qui laisse le premier échelon de la grille salariale (A 0) à Fr. 3'228.50. Le salaire le plus bas versé par la Commune se monte à Fr. 4'153.- pour un taux d'activité de 100%. Les catégories salariales sont réparties à raison de 25% de l'ensemble du personnel pour la catégorie A, 46% pour la catégorie B, 14% pour la catégorie C, 10% pour la catégorie D et 5% pour la catégorie E. Plus de 86% des employés communaux touchent une rémunération mensuelle brute située entre Fr. 4'000.- et Fr. 8'000.- versée 13 fois (pour un équivalent plein temps). Le salaire communal moyen s'est élevé à Fr. 6'364.80, soit un salaire horaire brut de Fr. 35.90. 37% des collaborateurs travaillent à temps partiel. L'âge moyen des employés communaux est de 46 ans. 42% d'entre eux habitent la commune de La Tour-de-Peilz, 36 % sur la Riviera et en Lavaux, 15% dans le Chablais vaudois ou valaisan et 7 % au-delà.

Assurance perte de gain

La couverture de cette prestation est obligatoire et automatique pour tout le personnel, la Commune ayant conclu auprès de la Vaudoise Assurances un contrat collectif d'assurance perte de gain-maladie. Le taux de prime, retenu du salaire, est déterminé par le statut du personnel, en fonction du degré de couverture, à raison de 50% employeur/employé.

Assurance-maladie

La Municipalité a fixé à Fr. 70'000.- (+ déduction en fonction du nombre d'enfants à charge) le plafond du traitement annuel (n.c. 13^{ème}) et à 50% le taux d'activité minimum donnant droit à une participation mensuelle. Pour 2011, celle-ci a été de Fr. 100.- pour le collaborateur sans enfant et de Fr. 20.- pour chaque enfant (ayant droit aux allocations familiales).

Formation

La commune de La Tour-de-Peilz a pris en charge la formation de sept apprentis (commerce, horticulture-floriculture et nettoyage en bâtiments).

D'une manière générale, le personnel a suivi, comme d'ordinaire, des cours de formation technique ou de comportement/relationnel. Un cours consacré aux difficultés de l'accueil au guichet a été lancé en 2010 et s'est poursuivi en 2011.

Taux d'absentéisme (maladie, accidents) du personnel en 2011

La moyenne des absences, exprimée en jours et par personne, est de 5,67 jours (9,16 jours en 2010). Le taux est de 2,18% (en 2010 : 3,52%). Cette statistique recense 102 collaborateurs, soit l'ensemble des employés concernés par la grille salariale.

Répartition du personnel fixe selon les années de service (au 31.12.2011)

Personnel concerné par la grille salariale : 102 collaborateurs.

Années de service	Femmes %	Hommes %	Hommes et femmes %
0 – 5	49	39	43
6 – 10	13	19	17
11 – 15	18	18	17
16 – 20	9	5	7
21 – 25	9	14	12
26 – 30	2	2	2
plus de 30	0	3	2
Total	100	100	100

Mutations 2011

Au cours de l'année 2011, six collaboratrices et collaborateurs (hors apprentis) ont quitté la Commune. Les raisons de ces départs se répartissent entre un départ à la retraite et cinq départs volontaires.

La Municipalité a procédé à 8 engagements, qui se répartissent de la façon suivante : une bibliothécaire, deux employés de voirie, une secrétaire au Service de l'urbanisme et des travaux publics, trois collaborateurs du Secteur de conciergerie et un employé d'administration auprès de l'Agence d'assurances sociales.

D'autre part, la commune de La Tour-de-Peilz collabore avec le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion (CGPI) et la Fondation intégration pour tous (IPT) afin d'aider des demandeurs d'emploi à réintégrer le milieu professionnel. Six personnes ont effectué un stage auprès du Secteur de conciergerie. L'une d'entre elles s'est vu proposer un contrat de durée indéterminée au sein de la commune.

Service	Entrées	Sorties
Administration générale	Giacobetti Théo <i>(apprenti 1^{ère})</i> Urech Geneviève	Toberini Julien <i>(apprenti 3^{ème})</i>
Urbanisme et travaux publics	Pâquet Pascal Sebastian Pascal Volpe Monique Vuadens Antoine <i>(apprenti 1^{ère})</i>	Cornamusaz Dominique Magnin Laurent Tenthorey Marc-Henri
Domaines et bâtiments	Abbet Bernard Magenat Isabelle Pereira Salomão Schmitt Samuel <i>(apprenti 1^{ère})</i>	Grognuz Sébastien Liaudat Myriam Lopez Francisco Wider Amanda <i>(apprentie 3^{ème})</i>
Famille, jeunesse et sports	Gallaz David	

Jubilaires

10 ans de service en 2011

Cheren Paolo	Concierge qualifié	Domaines	01.01.2001
Paganelli Fabio	Ouvrier de voirie	Urbanisme	01.01.2001
Marmillod Lionel	Employé princ. admin.	Finances	01.03.2001
Mottier Viviane	Secrétaire	Greffe municipal	15.03.2001
Schwab Nicole	Concierge	Domaines	01.10.2001

20 ans de service en 2011

Ruchti Annelise	Concierge	Domaines	01.01.1991
Martin Gilbert	Ouvrier qualifié voirie	Urbanisme	01.05.1991
Winkler Michèle	Secrétaire	Domaines	15.07.1991
Mamin Nelly	Concierge	Domaines	30.09.1991
Felley Laurence	Bibliothécaire scolaire	Ecoles	01.12.1991

25 ans de service en 2011

Gabriel Marie-Madeleine	Adjointe chef jardinier	Urbanisme	01.07.1986
-------------------------	-------------------------	-----------	------------

Retraités

Départ à la retraite en 2011

Lopez Francisco	Concierge	Domaines	28.02.2011
-----------------	-----------	----------	------------

La situation du personnel au 31 décembre 2011

	2011		2010	
Secteur d'activités	Nbre collab.	EPT	Nbre collab.	EPT
Greffe municipal	9	750.00	9	750.00
Bibliothèque	4	245.00	3	225.00
Administration générale	13	995.00	12	975.00
Domaines administratif	6	440.00	6	440.00
Complexe sportif	3	300.00	3	300.00
Vins et réceptions	3	115.00	3	115.00
Bâtiments scolaires	18	1'670.00	18	1'670.00
Bâtiments locatifs	12	231.00	12	231.00
Paroisse	1	54.00	1	54.00
Domaines et bâtiments	43	2'810.00	43	2'810.00
Ecoles	8	210.11	8	203.94
Comptabilité	4	270.00	4	270.00
Office de la population	3	240.00	3	240.00
Informatique	0	100.00	0	100.00
Finances	7	610.00	7	610.00
Services sociaux	3	230.00	3	230.00
Agence assurances	5	450.00	5	445.00
Accueil familial de jour	3	170.00	3	170.00
Réfectoires scolaires	12	225.50	12	223.05
Sports et jeunesse	2	125.00	1	100.00
Famille, jeunesse et sports	25	1'200.05	24	1'168.05
Urbanisme administratif	7	610.00	7	595.00
Voirie	14	1'400.00	14	1'400.00
Parcs & jardins	13	1'233.33	13	1'233.33
Urbanisme et travaux	34	3'243.33	34	3'228.33
	130	9'068.49	128	8'995.32
Par convention *				
Sécurité au travail		10.00		10.00
Secrétariat des Ecoles		35.00		35.00
TOTAL EPT		9'113.49		9'040.32

Hors décompte

Apprentis	7	7
Accueillantes familiales de jour	85	80

* tâches communales assurées par du personnel non communal.

EPT = équivalents plein temps.

CENTRE D'IMPRESSION & WEB

Présentation

L'Administration communale dispose d'un Centre d'impression fournissant toutes les prestations que l'on peut attendre d'une petite imprimerie. Il en va ainsi de la préparation des documents et de leur graphisme ainsi que de l'impression en noir ou en couleur dans des formats allant de la carte de visite au F4 (format mondial), et ce sur une multitude de supports et dans différentes possibilités de finitions.

Le Centre est géré par un imprimeur spécialisé en arts graphiques, responsable, entre autres, de concevoir, mettre en page et imprimer les documents et publications pour l'Administration communale. Il assure également un soutien logistique et la prise des photos lors des manifestations, la coordination de toute action en lien avec l'image de la Ville (ligne graphique) et la gestion de l'économat du papier et des enveloppes.

Par ailleurs, l'imprimeur, de par ses compétences graphiques et informatiques, assure la fonction de webpublisher.

Site internet – www.la-tour-de-peilz.ch

Depuis le lancement, fin 2010, du nouveau site internet de la commune, le webpublisher s'occupe de le mettre à jour et de le modifier selon les demandes.

De plus, en collaboration avec l'entreprise de webmaster, il cherche et met en place des solutions pour continuer à faire évoluer le site et le rendre toujours plus convivial et attractif.

Equipement du Centre d'impression

Le Centre dispose d'un équipement technique composé notamment de :

Impression :

- imprimante noir/blanc de 80 pages minutes ;
- imprimante numérique couleurs de 52 pages minutes ;
- imprimante couleurs grand format (jusqu'à F4).

Solution de finition :

- agrafage piqué dans le pli ;
- reliure thermocollée ;
- reliure anneau IBICO ;
- plastification jusqu'au format A3 ;
- coupe au format (massicot) ;
- pliage et rainage des documents ;
- mise sous pli des documents.

Autres :

- programmes informatiques professionnels (Illustrator, InDesign, Photoshop, Acrobat faisant partie de la suite Adobe CS5) ;
- un traceur de découpe pour la préparation d'autocollants.

Détails des activités du Centre d'impression

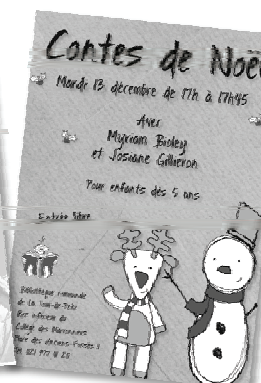
Pendant l'année 2011, le Centre d'impression a notamment :

- mis en page La Tour**info**, La Tour**biblio**, La Tour**annuaire** et La Touren**brief** ;
- réalisé le calendrier des déchets ;
- préparé les annonces d'emplois pour les journaux ;
- élections communales : préparation et impression des bulletins de vote ;
- assuré les envois du Conseil communal, du rapport de gestion, du rapport des comptes et du budget.

En outre, il a été impliqué dans les manifestations et collaborations suivantes :

- Marathon : signalisation, photos ;
- Forum des entreprises : affiches, banderoles, signalisation, présentation ;
- A la manière de Courbet... : affiches, expo, banderoles, signalisation, photos ;
- Fête de la musique : affiches, banderoles, signalisation ;
- Noël au Château : affiches, photos ;
- Bibliothèque : mise en page et impression de supports promotionnels et finition dans différents formats tout au long de l'année ;
- Accueil familial de jour : mise en page, impression de supports promotionnels ;
- Animation sport et jeunesse : responsable de tous les visuels promotionnels, mise en page, impression et finition de divers documents dans plusieurs formats ;
- Musée suisse du jeu, L'Escale et Police Riviera : mise en page, impression et finition de divers documents dans plusieurs formats.

Portfolio



COMMISSION CONSULTATIVE DES AFFAIRES CULTURELLES

La Commission culturelle a comme principal objectif de promouvoir l'activité culturelle au sein de la commune. Elle est composée de treize personnes, certaines représentant les sociétés locales actives dans le domaine culturel, d'autres les partis politiques représentés au Conseil communal. La présidence de cette Commission revient au municipal en charge de la Culture, M. le syndic Lyonel Kaufmann. Les membres de la Commission se sont réunis quatre fois en 2011.

Demandes de subsides

La Commission décide de l'octroi de subsides ou de garanties de déficit, soit à des associations, soit à des personnes organisant des manifestations de différente nature (spectacles, expositions, pièces de théâtre, créations, etc.). Cette année, douze subventions ont été accordées :

- aux organisateurs du « Noël au Château » qui a eu lieu le 17 décembre ;
- à « L'Improvisible Festival » pour son festival autour de l'improvisation qui a eu lieu du vendredi 30 septembre au dimanche 2 octobre ;
- à Pauline Ganty pour son album *Louise's Hat* dont le vernissage a eu lieu le 9 septembre ;
- au Festival de musique « Nox Orae » organisé au Jardin Roussy à La Tour-de-Peilz les samedi 13 et dimanche 14 août ;
- au Festival romand « Gospel Air » pour ses concerts qui se sont déroulés les 18 et 19 juin à La Tour-de-Peilz ;
- à la « Lanterne Magique » pour sa nouvelle saison de cinéma ;
- à Xavier Alfonso pour son spectacle d'improvisation *Impro d'Âne* ;
- à Marion de Lattre pour son spectacle d'improvisation *Brunch à la ferme* ;
- à l'école de danse « Neptune » pour le voyage de son équipe D-SKY à Las Vegas ;
- à la Compagnie « Florilège » pour son spectacle *Flo donne des elles* ;
- à la compagnie « ...Et puis s'en vont » pour la création de sa pièce de théâtre *Héliotrope* jouée du 8 au 11 septembre à L'Espace Guinguette à Vevey ;
- à Laurent Méteau pour l'enregistrement de son album de jazz.



Table ronde sur la culture

Le 21 septembre, la Municipalité organisait une table ronde sur le thème de la culture. Cette manifestation avait pour objectifs d'examiner dans quelle mesure la mise en œuvre d'une politique culturelle communale était envisageable et/ou souhaitable et de déterminer la place que doit occuper la salle des Remparts dans ce dispositif. Afin de cadrer le débat ouvert aux représentants des partis politiques et aux membres de la Commission culturelle, trois orateurs, représentant chacun une option différente de gestion de la politique culturelle (Morges, Vevey et Saison culturelle), y ont pris la parole et présenté leurs activités ou projets.

A l'issue de ces trois interventions, les délégués de partis et les membres de la Commission culturelle ont pu débattre des diverses options présentées ainsi que de la gestion de la salle des Remparts. A ce stade, il est ressorti des discussions un accord sur la nécessité de doter la commune d'une politique culturelle plus dynamique (entendue au sens large, à savoir dans une acception plus proche de l'animation socio-culturelle). Certaines craintes ont été exprimées quant à la disponibilité de la salle des Remparts pour les sociétés locales au cas où celle-ci accueillerait une saison culturelle. De manière générale, les débats ont mis en avant les améliorations possibles dans la gestion de la salle (support technique, meilleur marketing) et ont relevé la nécessité de traiter la politique culturelle à la lumière de l'offre régionale.

Afin de laisser aux participants la possibilité d'exprimer leurs positions « à froid » et de manière détaillée, un questionnaire leur a été remis.

Compte tenu des échanges intervenus lors de la Table ronde ainsi que des résultats du questionnaire, la Municipalité a choisi de créer, à l'instar de ce qui existe à Morges, un poste de coordinateur des activités culturelles et associatives à un taux d'activité de 60%. Ce poste sera rattaché au Greffe municipal après une réorganisation interne de celui-ci. Ce service dispose, en effet, suite au départ à la retraite d'un collaborateur, d'un 60% d'ETP non utilisé.

La personne engagée aura pour mission de promouvoir et soutenir les activités culturelles et associatives boélandes au plan local et régional ; d'informer, conseiller et renseigner les différents acteurs sur le terrain ; de coordonner ou de favoriser l'organisation de manifestations au plan local ; de développer les activités en relation avec le jumelage tout mettant en valeur le patrimoine en relation avec le peintre Gustave Courbet à La Tour-de-Peilz. Le coordinateur devra également assurer personnellement le suivi administratif des dossiers.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

La bibliothèque, un lieu de vie ? Oui, résolument et de plus en plus. En atteste le chapitre de ce rapport relatif aux animations, de plus en plus fourni d'année en année. En témoigne aussi la présence régulière sur place d'utilisateurs venant lire journaux, revues, BD et autres, surfer sur le web ou étudier.

Nouvelle réjouissante à relever : le nombre de comptes actifs (comptes sur lesquels au moins un prêt est enregistré durant la période considérée) a de nouveau augmenté en 2011, passant de 1'122 à 1'216, soit une augmentation d'un peu plus de 8%.

Bibliothécaires

La dotation en personnel a passé de 2,25 à 2,45 équivalents temps plein en 2011 et l'équipe s'est agrandie avec l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice.

La répartition des taux d'activité au sein du groupe a été la suivante :

- Une responsable à 70%.
- Trois bibliothécaires à respectivement 90% (+ 15%), 80% et 5% (nouvelle collaboratrice depuis le 1^{er} février).

Comité de lecture et d'animation

L'équipe actuelle s'est réunie six fois dans la composition suivante :

Responsable :	Marianne Keller
Suppléante :	Lycette Schneider
Membres :	Béatrice Ammann
	Jacqueline Duperret
	Roberto Carbonell
	Louis Péliissier
	Jeremy Rogivue
	Philippe Sauvain
	Rita Schyrr
Bibliothécaires :	Marie Nicolet
	Valérie Altherr-Gigaud
	Charlotte Benzi
	Geneviève Urech

Marie Nicolet, responsable de la Bibliothèque, participe à la Commission consultative des affaires culturelles.

Les séances du comité sont principalement axées sur :

- le choix et la présentation des livres ;
- la participation à l'organisation des animations ;
- le choix des artistes-exposants.

La traditionnelle journée extra-muros « Etude et détente » a permis au Comité de découvrir avec beaucoup d'intérêt la Bibliothèque sonore romande (BSR). Créée en 1976, elle est installée dans le quartier du Flon à Lausanne. Cette fondation privée à but non lucratif reconnue d'utilité publique est la plus importante bibliothèque sonore du monde francophone. Elle propose à 1'800 personnes aveugles, malvoyantes ou atteintes d'un autre handicap 7'500 livres enregistrés par 80 lectrices et lecteurs bénévoles. La BSR

produit 700 nouveaux livres chaque année et prête gratuitement 45'000 livres par an sur CD et carte mémoire, sans frais de port. Les nouveautés peuvent être téléchargées sur le site (www.bsr-lausanne.ch).

Nouveautés et projets

Nouvel horaire d'ouverture

Depuis le 1^{er} mars, la bibliothèque est ouverte 24 heures par semaine, 4 heures de plus qu'auparavant, et 6 jours sur 7, soit du lundi au samedi et y compris le jeudi, ce qui n'était pas le cas jusque là. De menues modifications d'horaire lui ont été associées. La transition s'est opérée dans la fluidité.

Projet d'accueil des garderies


En date du 30 août, la responsable et une bibliothécaire se sont rendues à la Garderie *Yakari* afin de présenter un projet d'accueil des garderies à la bibliothèque pour partager des instants de lectures avec les petits. L'accueil a été très positif et le projet, nécessitant une légère augmentation de la dotation en personnel, verra le jour en 2012.

Achat d'une liseuse électronique

En décembre, la bibliothèque a fait l'acquisition d'une liseuse électronique. L'objectif est de la mettre à disposition du public selon une charte à définir en 2012.

Expositions

Allégorie lémanique
Jeux d'eau
Fchevalley
Photos



Bibliothèque communale de La-Tour-de-Peilz
Collège des Marronniers

Heures d'ouverture:
Lundi de 14h00 à 18h00
Mardi de 14h00 à 19h00
Mercredi de 14h00 à 18h00
Jeudi de 10h00 à 14h00
Vendredi de 13h00 à 19h00
Samedi de 10h00 à 12h00

Du 5 avril au 6 juin 2011

Françoise Chevalley

EXPOSITION

Meubles en carton de Christiane BÖNZLI
Bibliothèque communale de La Tour-de-Peilz

Date de l'exposition : du 15 novembre 2011 au 19 décembre 2011



Vernissage mardi 15 novembre 2011 de 17 h à 19 h.

Heures d'ouverture : lundi et mercredi de 14 h à 18 h / mardi et vendredi de 14 h à 19 h / jeudi de 10 h à 14 h et samedi de 10 h à 12 h.

Christiane Bönzli

Animations

Visites de classes

Pour la troisième année consécutive, la Bibliothèque communale a accueilli dans ses locaux les classes de 9^e année pour une visite des lieux.

En janvier, une bibliothécaire a accueilli 9 classes durant une période chacune, soit au total 176 élèves. 69 d'entre eux ont emprunté au total 117 documents (chiffres en légère hausse par rapport à 2010). Au cours de l'année, 21 élèves qui n'étaient pas inscrits avant la visite ou qui ne revenaient plus depuis plusieurs années sont revenus emprunter des documents à la bibliothèque.

Pour des raisons d'organisation interne, la 4^e édition des visites de classes a eu lieu en décembre 2011, et non en janvier de la nouvelle année comme à son habitude. Là encore, 9 classes se sont déplacées à la bibliothèque, soit 164 élèves. Parmi eux, 76, soit 7 de plus que la volée précédente, ont emprunté 173 documents au total (56 de plus que les jeunes venus en janvier).

L'augmentation progressive du nombre d'écoliers emprunteurs et du nombre de documents prêtés est réjouissante. Elle dénote, d'une part, une animation bien ciblée et, d'autre part, un intérêt des adolescents pour la lecture plus vif que ne le laissent supposer les statistiques. Encourageant !

Pour mémoire, l'un des objectifs majeurs de ces visites est d'attirer l'attention des jeunes en passe de quitter la scolarité obligatoire sur l'existence d'une bibliothèque qui leur est ouverte et continuera de l'être quelle que soit leur future orientation et sur les ressources souvent méconnues d'un tel lieu.

Né pour lire

« Né pour lire », la campagne lancée en avril 2008 au plan national afin de sensibiliser les parents à l'importance du livre et de la communication dès le plus jeune âge, se poursuit.

En 2011, en plus de l'envoi d'une lettre d'information à tous les jeunes parents de la commune, de la distribution subsidiaire de coffrets de naissance (17) et du développement de la collection de documents pour les 0-3 ans, la Bibliothèque communale a initié une série mensuelle de rencontres autour du livre réunissant parents, bébés et bibliothécaires-animatrices. L'équipe a pu compter sur la collaboration d'une animatrice externe expérimentée ainsi que sur celle d'une bénévole ancienne directrice des garderies. Cette dernière s'est également engagée pour 2012.



Entre 3 et 12 enfants accompagnés ont participé aux séances agendées. Des animations semblables ont lieu dans de nombreuses bibliothèques de Suisse romande. Elles contribuent à la sensibilisation des parents à l'importance de l'approvisionnement par le tout-petit du monde des histoires et des livres, approvisionnement qui lui permettra, entre autres, de donner du sens, le moment venu, à l'apprentissage de la lecture.

Ce programme d'animation a bénéficié du soutien de la Fondation Brentano (www.fondationbrentano.ch) qui a versé, en octobre, un montant de Fr. 2'000.- en vue de la constitution d'une collection de livres réservée à cet usage.

Prix Fantaisie 2011

Ce Prix est organisé par l'institut « Jeunesse et Médias Arole » avec la collaboration des librairies Payot. Il est décerné par des enfants et des jeunes à un auteur ou illustrateur francophone d'un album pour les 7-9 ans et à l'auteur d'un roman pour les 10-12 ans choisis parmi une sélection de 10 ouvrages.



Dans la catégorie Albums, le « Prix Fantaisie » a été décerné à Delphine Perret pour *Moi, le loup et les vacances avec Pépé*, paru aux éditions Thierry Magnier.

Dans la catégorie Romans, il a été décerné à Carl Hiaasen pour *Panthère*, paru aux éditions Gallimard.



4'000 participants de toute la Romandie ont voté en 2011 dont, à la Tour-de-Peilz, une classe de 6^e (20 votes), ainsi qu'une classe de 1^{ère} (22 votes).

Rencontre avec Mélanie Chappuis et Jacques-Etienne Bovard



Avec le soutien de « l'Association des Amis de Bernard Campiche Editeur » et en présence de l'éditeur lui-même, la bibliothèque a accueilli le 8 février Mélanie Chappuis et Jacques-Etienne Bovard.

L'auditoire, d'une vingtaine de personnes, a eu le plaisir d'entendre des extraits de *Des baisers froids comme la lune* de la première et de *La cour des grands* du second. Autour d'une petite agape, auteurs, public et membres de l'association ont eu ensuite l'occasion de discuter de façon plus informelle.

Lectures à voix haute

Le 15 avril, la bibliothèque a invité Rita Gay, comédienne, pour des lectures à voix haute sur l'amour, clôturant un mini-cycle sur ce thème initié à l'automne 2010 grâce à et avec des lecteurs de la bibliothèque bénévoles et passionnés, qui se sont également produits à la Bibliothèque Municipale de Montreux-Veytaux le 14 avril 2011.

Rencontre avec Cédric Magnin

Le mercredi 8 juin, le voyageur écrivain Cédric Magnin est venu raconter ses voyages à travers le monde à vélo. Une quarantaine de personnes ont assisté à sa conférence. Ce fut une soirée délicieuse, Cédric Magnin étant un homme très généreux de son temps.



Ateliers « bricolage » pour les enfants

Les mercredis 2, 9, 16, 23 novembre, 40 enfants ont fabriqué de drôles de petites têtes en feutrine pour habiller leurs crayons. Des dépliant d'inscriptions avaient été distribués dans les classes de la 1^{ère} à la 4^{ème} année.



Nuit du conte en Suisse

Cette manifestation s'est tenue le deuxième vendredi de novembre, comme le veut la tradition. Pour cette vingt-deuxième édition, le thème choisi était « D'autres mondes ». Et c'est Fabienne Naegeli-Kennel, conteuse de Gland, qui a emmené avec brio le public, jeune et moins jeune, venu en nombre, dans l'univers captivant des contes choisis pour l'occasion.

Contes de Noël

Mardi 13 décembre, 2 conteuses de « L'Oreille qui parle », Myriam Bioley et Josiane Gilliéron, sont venues enchanter les petits et les grands avec des contes de Noël. Une quarantaine de personnes étaient présentes pour partager un pur instant de magie.



Relations avec la bibliothèque scolaire

Les bonnes relations entre les deux institutions boélandes se poursuivent. Celles-ci se traduisent notamment par des échanges d'informations réguliers, la consultation réciproque des catalogues, des prêts interbibliothèques, l'orientation des utilisateurs vers l'institution la plus adaptée à leurs demandes et une participation au groupe de travail des bibliothèques de la région.

Régionalisation

Les responsables des bibliothèques de Montreux, Vevey, La Tour-de-Peilz, Blonay-St-Légier, Chardonne et Lutry se sont rencontrés à trois reprises durant l'année.

Un mouvement de migration informatique vers RERO (www.rero.ch), réseau des bibliothèques de Suisse occidentale, semble se dessiner. Il est déjà actualisé pour Blonay-St-Légier et est à l'étude dans deux autres bibliothèques. Le catalogue de la Riviera (http://212.74.184.44/Catalogue_Riviera/) continue toutefois d'être disponible en ligne. Le prêt entre bibliothèques à l'échelon local est dans une phase de test préliminaire et un groupe de travail va se pencher sur l'élaboration des modalités pratiques de mise en œuvre au début 2012.

A l'échelon vaudois, la Bibliothèque communale de La Tour-de-Peilz, par l'intermédiaire de sa responsable, a participé en janvier à la constitution de l'association « BiblioVaud » (www.bibliovaud.ch) regroupant les bibliothèques de lecture publique du canton. Elle a également œuvré à la mise sur pied de l'animation *L'arbre aux saveurs* prévue le 4 février 2012.

La bibliothèque en chiffres

Remarque préliminaire : tous les chiffres mentionnés entre parenthèses et précédés des signes « + » ou « - » représentent la différence par rapport aux chiffres 2010.

Prêts

Catégorie	Adultes	16-25 ans	10-15 ans	4-9 ans	0-3 ans	Tous publics	Total
Livres	22'844	741	4'237	12'466	1'245	140	41'673
DVD / CD / CD-rom Livres + CD	1'231	0	38	1'082	47	229	2'627
Magazines, journaux	728	83	106	703	0	153	1'773
Total	24'803	824	4'381	14'251	1'292	522	46'073
	(- 953)	(- 54)	(+ 358)	(+ 537)	(+ 193)	(+ 153)	(+ 234)
	(- 3,7%)	(- 6,1%)	(+ 8,8%)	(+ 3,9%)	(+ 17,5%)		(+ 0,5%)

Pour information, la Bibliothèque scolaire a prêté 16'216 documents en 2011.

Public

Inscriptions : 326 (- 31) dont 97 (- 36) adultes, 226 (+ 2) enfants/jeunes et 3 institutions.
Nombre de comptes actifs : 1'216 (+ 94 ; + 8,3%).

Nouvelles acquisitions

Catégorie	Adultes	16-25 ans	10-15 ans	4-9 ans	0-3 ans	Tous publics	Total
Livres	733	17	125	212	68	0	1'155
DVD / CD / CD-rom Livres + CD	79	0	4	44	0	14	141
Magazines, journaux	137	49	33	48	0	12	279
Total	949	66	162	304	68	26	1'575

Propositions du comité : 1'265 (+ 303).

Propositions de lecteurs : 155 (+ 24).

Livres reçus : 155 (+ 10).

L'accroissement du nombre d'achats a été possible grâce à l'augmentation du budget. Celui-ci permet désormais un renouvellement annuel de 8% du fonds, taux se rapprochant des standards en la matière (10% pour les documents « papier » et 20% pour les supports numériques).

Le « désherbage », soit l'élimination des ouvrages désuets et/ou en mauvais état, a porté sur 1'757 documents.

Collections au 31.12.2011

Catégorie	Adultes	16-25 ans	10-15 ans	4-9 ans	0-3 ans	Tous publics	Total
Livres	13'392	230	1'159	2'658	190	33	17'662
DVD / CD / CD-rom Livres + CD	372	0	12	149	5	0	538
Magazines, journaux	377	70	62	356	0	44	909
Total	14'141	300	1'233	3'163	195	77	19'109

Accès Internet public

319 sessions (- 40 ; - 11%) = 278 heures d'utilisation (- 12h ; - 4%).

Consultations du catalogue en ligne

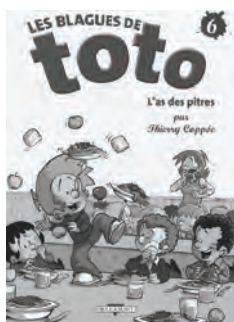
5'075 (- 280) dont 433 (- 52) connexions à un compte d'utilisateur de la bibliothèque.

Conclusion

La bibliothèque continue de bien se porter. Cependant, le tassement de la courbe des prêts en dépit de l'augmentation de l'horaire d'ouverture et de moyens accrus mis à disposition pour les achats interpelle. Le phénomène tend à se généraliser dans les bibliothèques de lecture publique. Il amène à s'interroger sur l'adaptation de l'institution aux pratiques de lecture et, plus largement, de communication de l'ensemble de la société, pratiques traversant une période de mutation importante. De nouvelles stratégies vont devoir être mises en place. C'est l'un des grands enjeux du moment et des années à venir. La bibliothèque s'emploie à y répondre.

Et pour finir, un aperçu (non exhaustif !) des plus grands succès 2011 :

Section jeunesse :



*Les blagues de
Toto t. 6,
Thierry Coppée.*



*Max et Lili ne font pas
leurs devoirs,
Dominique de Saint-
Mars, Serge Bloch.*



*Là où j'irai,
Gayle Forman.*

Section adultes :



*Alice au pays
des merveilles
(DVD),
Tim Burton.*



*Coeur animal (DVD),
Séverine Cornamusaz.*



*Toutes les petites filles ne
naissent pas dans les roses,
Frances Garrood.*



*Indignez-vous,
Stéphane Hessel.*

« De temps en temps, j'allais passer une soirée à la bibliothèque municipale pour lire. C'était pour moi prendre un billet pour le paradis. »

Henry Miller

FINANCES

Service des finances

Le Service des finances comprend trois entités :

1. Finances, comptabilité générale.
2. Informatique.
3. Office de la population.

Le Service gère également le portefeuille des assurances de toute l'administration (assurances choses, dégâts d'eau, véhicules, assurances du personnel, etc.).

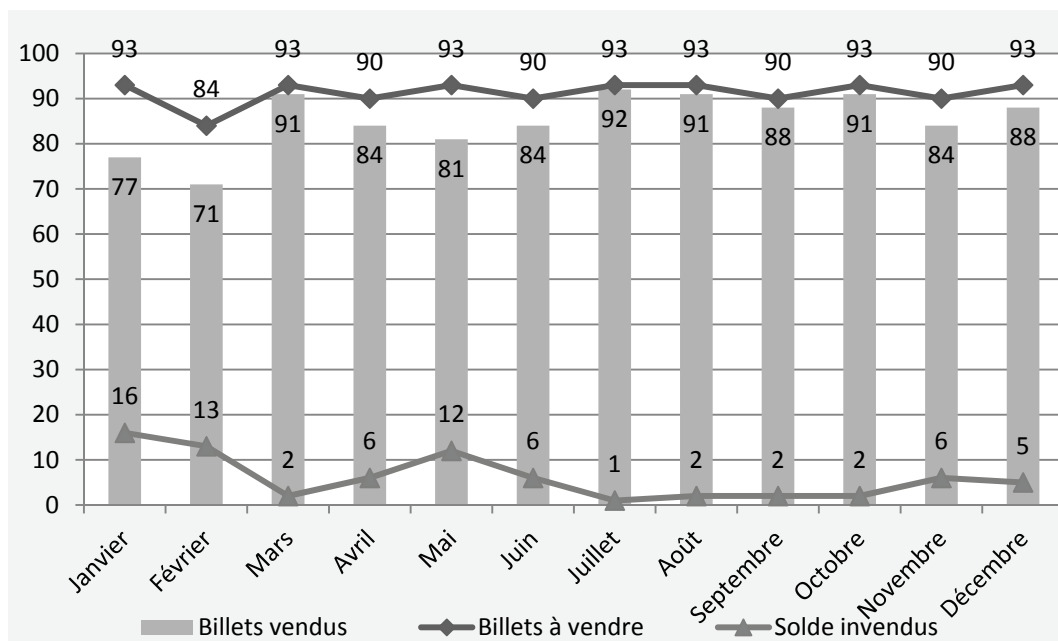
Au 31 décembre 2011, le Service comptait 7 collaborateurs représentant 6.1 équivalents temps plein.

Finances

Le secteur finances comprend :

- la comptabilité générale, la caisse ;
- les comptabilités débiteurs et créanciers ;
- la gestion des fondations (environ 30) ;
- la facturation (taxes, vin, impôt foncier, évacuation des eaux, accueil familial de jour, réfectoires, places au port, etc.) ;
- la gestion des salaires ;
- la gestion du portefeuille des assurances ;
- le contentieux ;
- la vente de cartes journalières CFF et CGN.

Depuis 2006, deux cartes journalières CFF étaient mises en vente au guichet ainsi que des cartes CGN. Depuis le 12 juin 2010, trois cartes journalières CFF sont désormais disponibles. Elles remportent toujours un grand succès. Les ventes de l'année 2011 se situent à près de 93% des cartes mises à disposition.



Le service a également rétribué mensuellement 150 collaborateurs fixes, 120 auxiliaires et 85 accueillantes familiales de jour.

En 2011, il a été réglé et enregistré environ 10'000 factures fournisseurs, généré environ 14'000 factures débiteurs (taxes, vente de vin, impôt foncier, taxe des eaux, réfectoires, accueil familial de jour et divers).

Depuis 2008, le Service s'occupe de la gestion des salaires et de la facturation de l'accueil familial de jour.

Informatique

Le service gère le système informatique de la commune qui se compose de 3 serveurs, environ 100 PC en réseau, d'un firewall servant à la protection du réseau local (Intranet) en évitant l'intrusion du monde extérieur (Internet) et d'un Content Serveur Security pour l'interception de virus entrant par le biais de la messagerie électronique.

Chaque service a un répondant informatique qui veille au bon fonctionnement du système, répond aux demandes internes et procède à l'assistance aux collaborateurs pour les problèmes simples.

L'administration du réseau, ainsi que les problèmes plus complexes, sont gérés par les deux responsables informatiques du Service (2 x 50%). Un contrat de maintenance a également été conclu avec une société pour la gestion technique de l'infrastructure informatique. Par ailleurs, l'identité visuelle de l'administration est garantie grâce à l'uniformisation de tous les documents et formulaires émis.

Le réseau informatique communal s'étend également vers l'extérieur. Des liaisons relient le bâtiment du chemin de Béranges 111 qui comprend la Voirie, le secteur Parcs et jardins ainsi que le Service du feu. Le local du garde-port, de même que la Direction des écoles au collège des Mousquetaires, sont également reliés. Le collège des Marronniers et la bibliothèque communale font aussi partie du réseau. Le centre de loisirs pour aînés « L'Escale », la Fondation du Musée suisse du jeu, la ludothèque, ainsi que l'administration de la fondation des structures d'accueil, située à l'avenue Bel-Air 106, sont aussi intégrés au système. Toutes ces liaisons sont sécurisées. Elles sont passées en WiFi, ce qui permet d'augmenter la vitesse de 2MB à 40MB environ.



Le service WiFi public de la commune permet à l'utilisateur possédant un ordinateur portable ou un « smartphone » compatibles WiFi de se connecter à Internet sans fil depuis les zones couvertes. Le service WiFi permet aussi à l'utilisateur de se connecter à internet et de communiquer par un système de messagerie électronique. Cependant, ce service ne comprend pas la fourniture de boîtes aux lettres, ni l'hébergement de pages Web. La commune ne garantit pas les communications avec les réseaux d'entreprises. L'utilisateur devra donc vérifier lui-même la possibilité technique de se connecter au réseau privé de son entreprise. La limite de téléchargement est de 200MB par jour et par ordinateur. De plus, chaque utilisateur est soumis au filtrage du contenu.

Le service WiFi est accessible depuis tout ordinateur portable équipé d'une carte réseau Wireless LAN conforme à la norme IEEE 802.11 b/g.

La commune recommande la configuration PC suivante :

- Windows XP, Windows 2000, Windows Vista ou Windows 7 ;
- pré-équipé WiFi ou muni d'une carte PCMCIA conforme à la norme IEEE 802.11 b/g ;
- disposant d'un navigateur internet Explorer à partir de la version 5 ou Mozilla Firefox à partir de la version 2 ;
- l'utilisateur est tenu d'accepter les conditions générales d'utilisation.

OFFICE DE LA POPULATION ET BUREAU DES ÉTRANGERS

La population établie au 31.12.2011 s'élève à 10'752 habitants, soit une augmentation de 4 unités par rapport à l'année précédente.

On constate une diminution de la population suisse de 68 unités et une augmentation de la population étrangère de 72 unités.

TAXES			
Etrangers	Permis	Taxes Fr.	Part communale Fr.
Permis d'établissement C	287		
Permis de séjour B	591		
Permis frontaliers	17		
Courts séjours (permis L)	170	69'028.50	22'044.60
Refus	3		
Assentiments de travail	0		
Déclarations d'établissement	9		
Requérants d'asile, adm. Provisoires	5		
Certificats d'hébergement	16		
	1'098		
Divers			
Etablissement de cartes d'identité	617	35'700.-	10'314.10
Emoluments Divers			
Frais d'inscription			
Attestations d'établissement			
Certificats d'origine			41'683.50
Renseignements			
Frais divers permis			
TOTAL			74'042.20

Pour de plus amples informations au sujet de l'évolution et du mouvement migratoire de la population, vous voudrez bien vous référer aux tableaux ci-après.

Evolution de la population en 2011

Population établie (résidence principale)	2011	Différence	
Nationalité suisse			
Hommes	2'825	-	3
Femmes	3'806	-	16
Garçons	671	-	18
Filles	604	-	31
Total population suisse	7'906	-	68
Nationalité étrangère			
Hommes	1'246	+	28
Femmes	1'124	+	34
Garçons	249	-	1
Filles	227	+	11
Total population étrangère	2'846	+	72
Total population établie	10'752	+	4

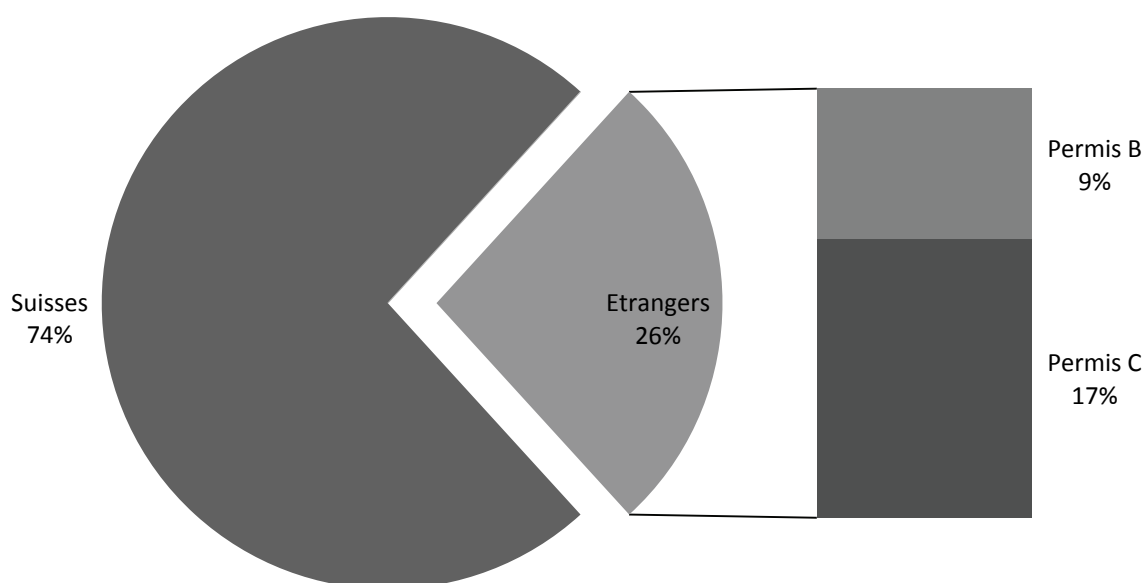
Population non comptée dans la statistique cantonale

Personnes en séjours (domiciles secondaires)	134	+	16
Permis L (courts séjours)	56	+	5
Admissions provisoires (réfugiés)	24	+	4
Demandeurs d'asile	0	-	1
Dossiers étrangers en suspens	12	+	1
Frontaliers	40	+	10
Assentiments de travail *	0		
Autorisations 90j. par année (sans permis)	1		
Total	267	+	35
Total population enregistrée	11'019	+	39

* Personnes de nationalité étrangère domiciliées hors du canton occupant un emploi à La Tour-de-Peilz

Statistique de la population au 31.12.2011

	Hommes	Femmes	Garçons 0-16 ans	Filles 0-16 ans	Total
Etablissement					
Vaudois	1'436	2'090	348	301	4'175
Confédérés	1'389	1'716	323	303	3'731
Total Suisses	2'825	3'806	671	604	7'906
Etrangers	1'246	1'124	249	227	2'846
Total population établie					
décompte statistique	4'071	4'930	920	831	10'752



Nombre de ménages	+	5'262
-------------------	---	-------

Evolution de la population établie depuis 2002

Année	Total	Total par origine		Evolution annuelle					
	global	Suisses	Etrangers	Total		Suisses		Etrangers	
				+	-	+	-	+	-
2002	10'435	7'972	2'463						
2003	10'479	7'964	2'515	+	44	-	8	+	52
2004	10'435	7'898	2'537	-	44	-	66	+	22
2005	10'470	7'884	2'586	+	35	-	14	+	49
2006	10'478	7'903	2'575	+	8	+	19	-	11
2007	10'494	7'913	2'581	+	16	+	10	+	6
2008	10'677	7'948	2'729	+	183	+	35	+	148
2009	10'765	8'007	2'758	+	88	+	59	+	29
2010	10'748	7'974	2'774	-	17	-	33	+	16
2011	10'752	7'906	2'846	+	4	-	68	+	72
Evolution				+	317	-	66	+	383

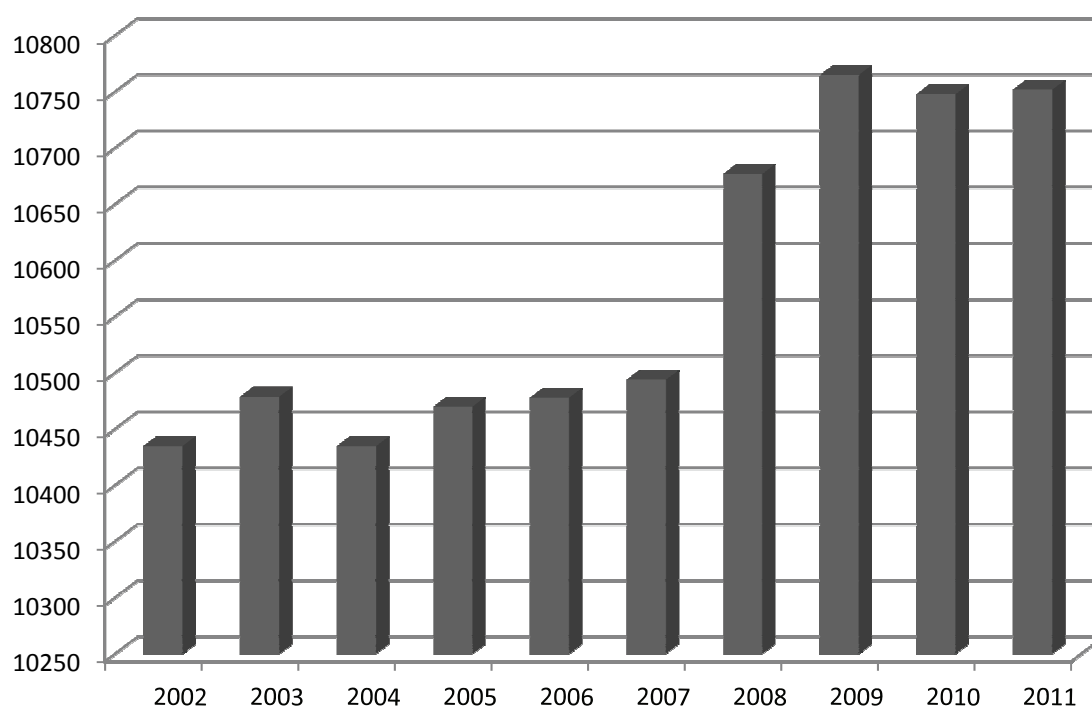
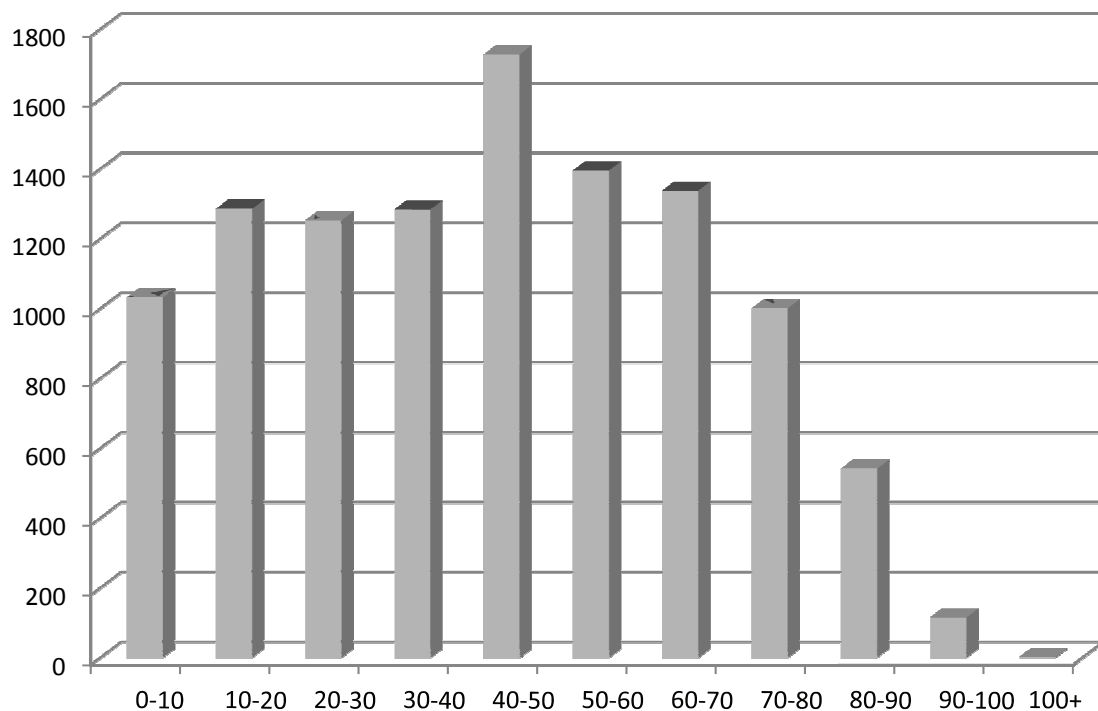
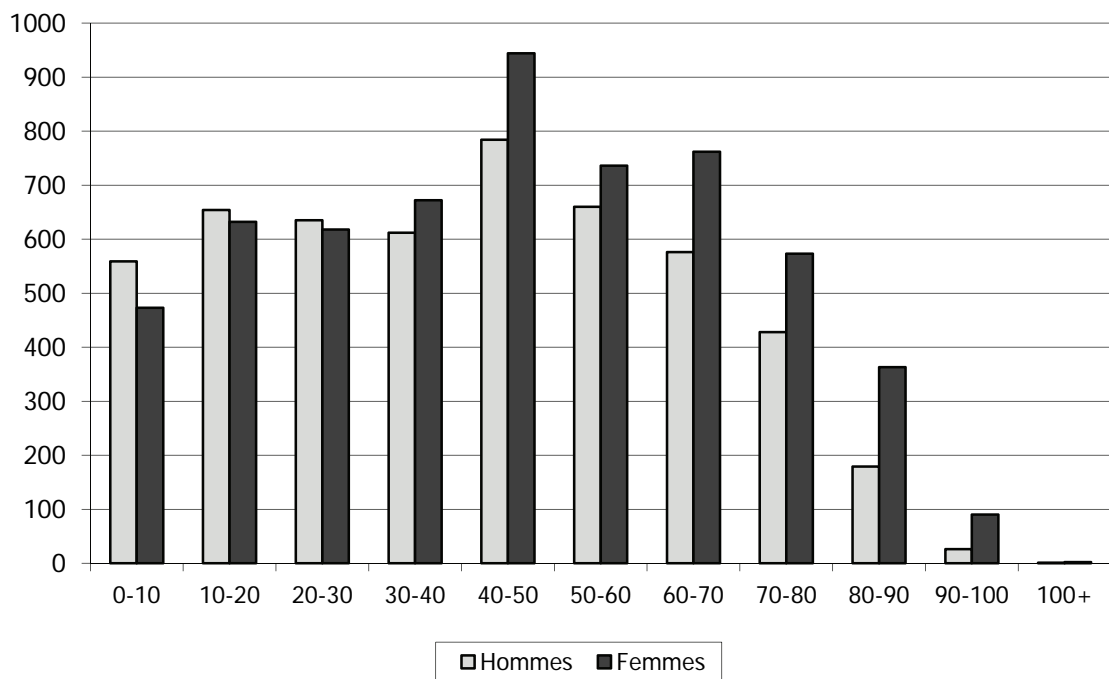


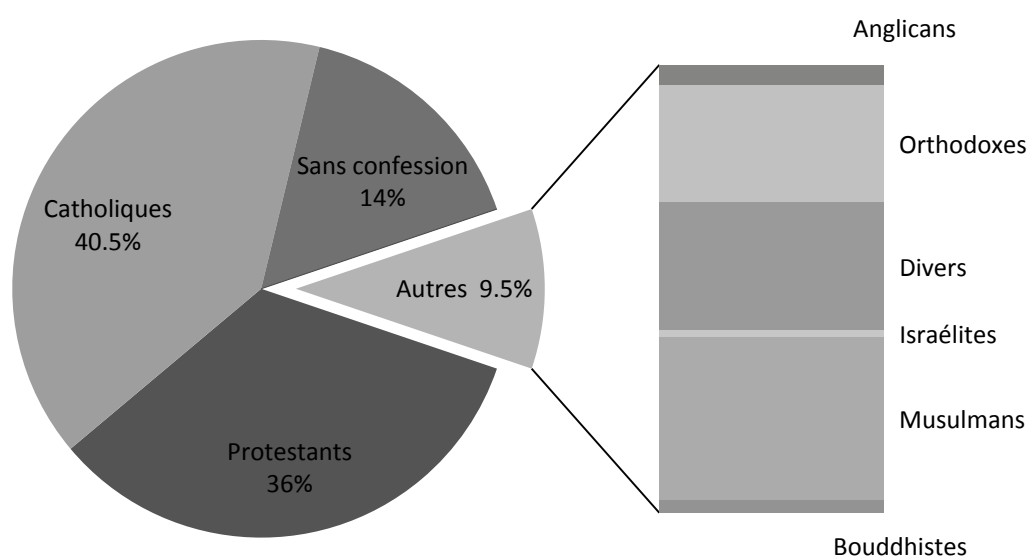
Tableau statistique des âges



Comparaison hommes - femmes



Répartition par religion



Mutations enregistrées sur le fichier informatique

Ce tableau contient toutes les mutations enregistrées pour les personnes inscrites dans le fichier des habitants.

Type de mutations	2011	2010	+/-	
Arrivées	1'133	1'085	+	48
Naissances	91	105		
Départs	1'091	1'045	+	46
Décès	98	87	+	11
Changements d'adresse	396	266	+	130
Modifications d'état civil	205	296	-	91
Echéance de permis étrangers	1'098	1'433	-	335
Echéances de personnes en séjour	134	118	+	16
Demande de documents d'identité (passeports et cartes d'identité)	617	676	-	59
Total des mutations comparées	4'863	5'097	-	234

SERVICE DES DOMAINES ET BÂTIMENTS

Personnel administratif

- Un chef de service.
- Deux secrétaires à temps partiel (80% et 50%).
- Un adjoint technique.
- Deux dessinatrices techniciennes en bâtiments à temps partiel (50% et 60%).

Le Secteur conciergerie a été marqué cette année par deux départs à la retraite. Ces deux postes ont été repourvus par l'engagement de deux nouveaux collaborateurs. L'apprentie nettoyeuse en bâtiments a terminé son apprentissage cette année. Elle a été remplacée par l'engagement d'un nouvel apprenti.

Pour le Secteur conciergerie des immeubles locatifs, deux départs sont enregistrés. Un poste a été repourvu. L'autre (démission au 30 novembre 2011) est encore vacant au 31 décembre 2011.

Administration et gérance

Le parc immobilier communal est riche de 77 bâtiments, soit :

- 22 bâtiments d'utilité publique ;
- 11 bâtiments d'utilité scolaire ;
- 21 bâtiments locatifs ;
- 13 bâtiments sociétés, dont un droit de superficie concédé à la Coopérative du manège de Villard ;
- 1 villa individuelle ;
- 1 appartement en PPE ;
- 4 chalets d'alpage situés sur la commune de Blonay ;
- 1 chalet à la Comballaz, géré par l'Amicale des pompiers de La Tour-de-Peilz ;
- 1 refuge forestier à Noville ;
- le chalet « Le Tasson » par droit de superficie concédé à la société FSG de La Tour-de-Peilz ;
- 1 immeuble locatif sis au Chemin de Gérénaz 7 racheté par la voie du préavis 4/2011.

Les tâches principales du Secteur administratif du Service sont, entre autres, d'assurer :

- la gérance des bâtiments locatifs, des locaux commerciaux, du parking couvert des Mousquetaires, des garages, des places de parc et des jardins familiaux. Ce travail comprend les états des lieux d'entrée et de sortie, l'établissement des baux à loyer et contrats ainsi que les décomptes de chauffage et de répartition des frais pour les appartements, l'édition des bulletins de versement et la gestion des paiements ainsi que la formulation au public et aux locataires d'explications en relation avec les différentes locations ;
- la réservation des différents locaux et salles mis à disposition et loués à des tiers y compris l'établissement des contrats de location ;
- le contrôle, avec préavis, des demandes d'autorisation d'aliénation d'appartements loués sur le territoire communal et des demandes d'autorisation de démolition ou de transformation d'immeubles locatifs (pour 2011, 14 dossiers traités) ;
- le suivi et le préavis des dossiers d'enquêtes publiques pour ce qui concerne la partie prévention incendie (pour 2011, 43 dossiers traités et 9 visites sur sites) ;
- la visite préalable (selon nécessité) en vue de la délivrance du permis d'habiter (pour 2011, 3 visites) et la visite officielle de la Commission de salubrité pour la délivrance du permis d'habiter (pour 2011, 39 visites) ;

- le bon fonctionnement des Secteurs concernant la « sécurité au travail » ;
- la gestion des dépôts de plaintes pour ce qui concerne les bâtiments communaux, comprenant le travail administratif et les éventuelles auditions ;
- la gestion de l'ensemble des clés du patrimoine immobilier.

L'été a été marqué par l'importante manifestation sportive qu'est la *14^e World Gymnaestrada*. En effet, la Commune a accueilli 600 gymnastes de la délégation hollandaise qui ont été logés durant une semaine dans les salles de classe des collèges des Mousquetaires et des Marronniers. La salle des Remparts a, quant à elle, été mise à contribution comme salle pour les petits-déjeuners. A ce titre, le Service a été sollicité tant du point de l'organisation que de la conciergerie.

Les Secteurs technique et conciergerie assurent également :

- la gestion administrative et technique de la détection incendie des bâtiments communaux ;
- une participation à la Commission des couleurs pour l'établissement des dossiers relatifs aux choix des teintes des bâtiments sur la commune, choix devant être acceptés par l'Autorité ;
- une participation à l'organisation de manifestations telles que la Fête de la jeunesse, le départ du semi-marathon de Lausanne, etc.

La location des différents objets se répartit comme suit :

Appartements	169	locataires
2 chambres individuelles	2	locataires
1 villa individuelle	1	locataire
1 maison individuelle		vacante
1 maison individuelle	1	locataire
1 appartement en PPE	1	locataire
Surfaces commerciales	7	locataires
Locaux divers	17	locataires (en immeubles locatifs)
Places de parc et garages	130	locataires
Parking des Mousquetaires	179	places pour 200 places louées
Alpages avec 3 chalets	1	amodiatiaire
1 chalet	1	locataire
Parcelles - communs	7	locataires
Plantages	62	locataires

14 locataires d'appartements ont résilié leur bail à loyer et 13 ont fait de même pour leur place de parc. Un transfert de bail pour une surface commerciale a été opéré. 30 locataires de places de parc situées dans le parking couvert des Mousquetaires ont également résilié leur contrat de location. 30 nouveaux contrats ont été établis.

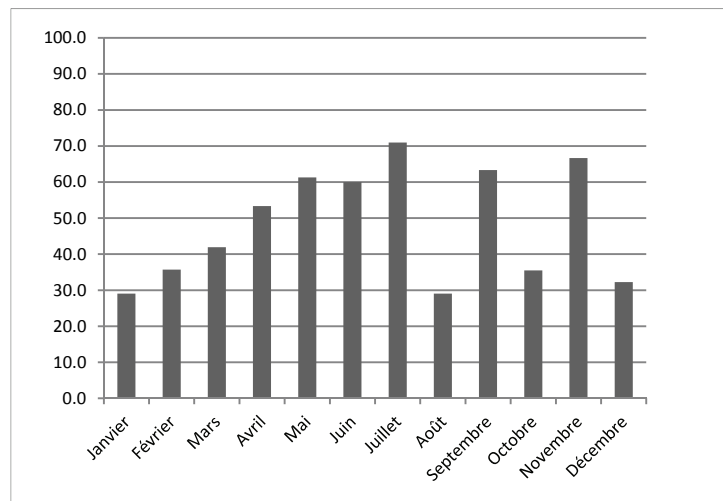
Au cours de l'année écoulée, il a été mis à disposition les locaux suivants pour des manifestations publiques et privées, des séances, etc. :

Salles	Privés	Sociétés	Services communaux	Ecoles	Total
Salle des Remparts	38	24	15	15	92
Buvette des Remparts	10	12	35	2	59
Aula Collège Courbet	16	8	14	20	58
Salle sociétés Marronniers	65	-	26	7	98
Salle musique Mousquetaires	2	2	-	5	9

Réfectoire Mousquetaires	23	4	19	8	54
Refuge du Fort	24	-	1	1	26
Tente-cantine communale	10	1	6	1	18
Caveau Lè Vegnolan	14	8	11	1	34

Pour les utilisations des salles scolaires par les Ecoles, seules les locations en dehors des heures scolaires ont été comptabilisées.

Tableau synthétique du taux d'occupation de la salle des Remparts sur l'année



Par mois, taux d'occupation

Secteur conciergerie

Sous la responsabilité d'un chef concierge, épaulé par son adjoint, six concierges qualifiés et onze concierges assurent l'ensemble du bon entretien du parc immobilier administratif et scolaire.

Douze autres concierges (locataires) ont la responsabilité de l'entretien des immeubles locatifs dans lesquels ils habitent.

L'intendante de la salle des Remparts est responsable de la mise à disposition et de la reprise des locaux lors de manifestations publiques ou privées. Elle s'occupe également de la coordination et de la gestion interne des locaux mis à disposition ou loués.

Le chef concierge assure la coordination des tâches d'entretien, de nettoyage et les tâches techniques. Il gère l'économat central de produits et matériels de nettoyage pour l'ensemble du patrimoine immobilier communal. Selon leur importance, il participe à la préparation de réceptions et manifestations diverses en collaboration avec les autres services et secteurs concernés.

Un concierge qualifié et formé est responsable du suivi de la formation d'un apprenti « agent de propreté ». Il est à relever que cette année, l'ancienne apprentie a terminé son cursus et a obtenu son CFC. Un nouvel apprenti a été engagé au 1^{er} août pour trois ans de formation.

Secteur menuiserie

Ce secteur du Service est assuré par un collaborateur à temps complet. Tout au long de l'année, le menuisier a été sollicité pour différents travaux de réfection et de transformation sur l'ensemble du parc immobilier communal. Ses compétences lui permettent d'entreprendre la réparation et la construction de mobilier de bureau, scolaire et locatif. Durant l'année, le menuisier a travaillé, entre autres, à la réalisation d'agencements de cuisines pour certains logements, au remplacement de portes palières d'appartements, à l'exécution d'armoires murales et de rayonnages dans les collèges et appartements, à l'exécution d'une nouvelle chaire pour la salle du Conseil communal et à la réfection de bancs extérieurs pour L'Escale.

Secteur technique et entretien des bâtiments

Au cours de l'année 2011, des travaux d'entretien courants dans les bâtiments administratifs, culturels, d'utilité publique, scolaires, locatifs, de sociétés sportives ou les chalets d'alpages ainsi que différentes études, travaux de transformation, de rénovation et d'amélioration ont été devisés, planifiés, exécutés et contrôlés par le secteur technique du Service, à savoir :

Maison de commune

- En vue du dépôt d'un préavis municipal pour l'obtention d'un crédit d'étude, élaboration d'avant-projets de transformation du bâtiment communal.
- Réfection partielle des anciens bureaux de police afin d'accueillir un réfectoire scolaire pour les repas de midi.

Maison Hugonin

- Pose de vannes thermostatiques sur l'ensemble des radiateurs de la maison.

Maison du jardinier du château

- Remplacement de la chaudière.

Chemin de Béranges 240

- Travaux de réparation en toiture du bâtiment.

Restaurant de la Maladaire

- Contrôle et nettoyage de la toiture.
- Travaux divers de contrôle des installations sanitaires.

WC publics du Parc Fesquet

- A la suite d'actes de vandalisme, remplacement de deux portes d'entrée.

WC publics du cimetière de Vassin

- A la suite d'actes de vandalisme, mise en place d'une nouvelle porte d'entrée du groupe wc.
- A la suite d'acte de vandalisme, remplacement d'une cuvette de wc.

WC publics du collège de Bel-Air

- A la suite d'actes de vandalisme, remplacement de deux portes d'entrée.

WC publics place de la Poteylaz

- A la suite d'actes de vandalisme, remplacement d'un urinoir.

Avenue de Bel-Air 106 / garderie Croqu'Bel-Air

- A la suite de l'acceptation du préavis municipal n°5/2010 relatif aux travaux de transformation de la garderie d'enfants, exécution de ceux-ci. Débutés en septembre 2010, les travaux se sont terminés en automne de cette année et ceci à l'entière satisfaction des utilisateurs. La garderie est désormais appelée « Yakari ».



Espace cuisine avant



et après travaux

Avenue des alpes 102 / garderie Croqu'Lune

- Remplacement des détecteurs de fumée.
- Pose de verre « sécurité » sur la barrière du balcon du 1^{er} étage.
- Pose de mains courantes extérieures au droit des marches d'escaliers d'entrée.
- Exécution d'une petite fenêtre avec vitrage entre deux salles.
- Exécution d'une porte coulissante entre deux salles.

Collège des Mousquetaires

- A la suite de l'acceptation du préavis 6/2010, à savoir la réfection des classes de dessin 303-305, du hall d'entrée, du remplacement des tables et des chaises du réfectoire et du coin accueil du hall d'entrée du Collège, finalisation des travaux et établissement de la communication municipale pour le décompte final.
- A la suite de l'acceptation du préavis 9/2011, début des travaux de construction de nouveaux bureaux de travail pour les psychologues scolaires sous le préau Est de la première étape du collège des Mousquetaires. Les travaux se termineront en février 2012.



Façade côté cour avant travaux et une fois le chantier ouvert

- Travaux d'assainissement du bassin de rétention des citernes à mazout du collège.

- A la suite de l'acceptation du préavis municipal n°3/2011, exécution des travaux de commande et installation de tablettes interactives et de projecteurs-vidéo dans les salles de classe du collège.
- Travaux préliminaires d'étude et inscription auprès de « Swissgrid » pour la mise en place d'une installation photovoltaïque sur la toiture des étapes 1-2 et 3.

Collège des Marronniers

- A la suite de l'acceptation du préavis municipal n°3/2011, exécution des travaux de commande et installation de tablettes interactives et de projecteurs-vidéo dans les salles de classe du collège.
- Réparation de plusieurs stores de salles de classe.
- Remplacement de la moquette de sol d'une des salles de lecture et réfection de la peinture murale.
- Réparation de l'hydro-mobile de la cour du collège.

Salle de gymnastique des Marronniers

- Contrôle des engins de sport de la salle de gymnastique.
- Remplacement du plan de cuisson de la salle de sociétés à l'étage.

Collège Courbet et salle de gymnastique

- A la suite d'actes de vandalisme et d'une effraction, remplacement des cylindres des portes d'accès au pavillon scolaire.
- Travaux de contrôle de la toiture.

Collège de Bel-Air

- Réfection complète des peintures de la cage d'escalier principale du collège.
- Réparations suite à une fuite sur la conduite de chauffage au rez-de-chaussée.

Pavillon scolaire de Bel-Air

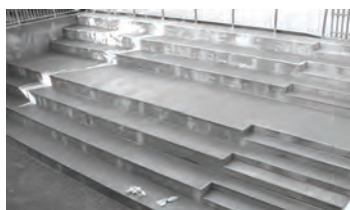
- Réfection sectorielle de la peinture de façade à l'entrée du collège.
- Réparation de plusieurs stores de salles de classe.
- Mise en conformité de la commande d'ouverture de l'exutoire de fumée, suite à la défectuosité de l'installation d'origine.

Pavillon de Vassin

- Peinture des quatre portes de classes du collège.
- Réparation de plusieurs stores de salles de classe.

Collège Cadet-Rousselle

- Réfection des gradins et des escaliers d'accès extérieurs en béton.



Avant et après travaux

- Contrôle de la pompe de fosse des eaux usées du collège.

Complexe sportif des Mousquetaires

L'exploitation du complexe sportif a été assurée par le Chef concierge. Deux employés d'exploitation de bains et un concierge surveillant assurent l'entretien des installations techniques et le nettoyage de l'ensemble du complexe.

Le personnel suit une formation continue dans divers secteurs techniques et principalement dans le domaine des premiers secours (réanimation cardio-pulmonaire).

Le nouveau garde-bains engagé en septembre 2010 a suivi une formation en secourisme.

L'Association romande des employés de bains a organisé un cours de formation continue obligatoire de 2 jours sur le sauvetage. Cette année, les deux gardes-bains ont suivi avec succès cette formation continue. Lors de cette session, les cours de Samaritains, de natation, de massage cardiaque et d'utilisation du défibrillateur ont été actualisés.

Le personnel de surveillance n'a pas été appelé à intervenir auprès de nageurs en difficulté. Les interventions se sont heureusement à nouveau limitées aux plaies et éraflures superficielles qui ont nécessité les soins habituels. Il n'a pas été fait appel au service ambulancier.

Les travaux de maintenance et d'entretien courant ont été exécutés tant par le personnel d'exploitation que par des entreprises mandatées et ont permis un fonctionnement des installations sans interruption lors des périodes scolaires, publiques et sportives.

L'exploitation annuelle du bassin de natation donne les chiffres suivants :

<u>Nombre d'entrées pour :</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Entrées adultes :	4'414	3'879	4'667	3'719
Entrées enfants :	1'383	1'374	1'929	1'496
10 entrées adultes :	256	191	164	156
10 entrées enfants :	42	38	43	28
Abonnements annuels adultes :	17	8	14	10
Abonnements annuels enfants :	2	5	2	3
Abonnements annuels étudiants :	20	14	27	13
Abonnements annuels AVS-AI :	7	8	9	8
Pro Senectute :	780	721	890	842

Pour ce qui concerne les entrées tout public, la recette a été de Fr. 26'461.-. En 2010, la recette était de Fr. 22'065.-. La location du bassin a généré une recette de Fr. 26'054.- contre Fr. 21'387.- en 2010.

Durant l'année écoulée, il a été exécuté les travaux suivants :

- Contrôle des engins de sport de la salle de gymnastique.
- Remplacement des plafonds en lames métalliques du corridor et des vestiaires de la piscine, y compris pose de nouveaux luminaires.
- Révision des 4 stations de levage du fond mobile du bassin de natation.
- Réparation des buses d'écoulement d'eau du pourtour du bassin de natation.
- Divers travaux de maintenance et d'entretien de la ventilation du bâtiment et des blocs moteurs des pompes.

Il est également à relever une panne du système de traitement des chloramines du bassin de natation. Son remplacement est prévu en 2012.

Complexe sportif de Bel-Air

- Travaux de réparation de l'écoulement d'eau des douches.
- Remplacement de deux panneaux de mini-basket sur le terrain.
- Création de nouvelles installations pour les ventilations primaires des colonnes de chute dans les locaux sanitaires, nécessitées par des effluves nauséabondes fréquentes.

Grand-Rue 23

- Appt 11 – 4pcs : séparation des chambres enfants par la construction d'une paroi murale avec armoires intégrées et création d'une nouvelle porte. Fourniture et pose d'un nouveau parquet sur les paliers et les marches d'escaliers internes à l'appartement.
- Contrôle du raccordement de la toiture sur le pourtour d'un velux.

Grand-Rue 50

- Bureau de l'Agence d'assurances sociales : exécution d'une séparation de guichet de réception.

Grand-Rue 56

- Changement des deux portes d'entrées, principale et secondaire, du bâtiment par de nouvelles en huisseries métalliques.
- Remplacement de quatre portes palières d'appartements. Les cinq logements de l'immeuble en sont maintenant pourvus.
- Remplacement des mâchoires de freins de la cabine d'ascenseur.

Chemin de Béranges 51

- Changement de la porte d'entrée principale du bâtiment par une nouvelle en huisserie métallique.

Chemin de Béranges 53

- Changement de la porte d'entrée principale du bâtiment par une nouvelle en huisserie métallique.
- Appt 11 – 5pcs : remplacement de la cuisinière de l'agencement.

Chemin de Béranges 74

- A la suite de l'acceptation du préavis municipal n°14/2010, exécution des travaux de rénovation des façades par la pose d'une isolation périphérique, d'un crépi de finition, le remplacement des fenêtres et portes-fenêtres de balcons, le remplacement des volets à rouleaux, la mise en place d'une sous-couverture en toiture, l'isolation thermique de la dalle des combles ainsi que des plafonds des locaux au sous-sol et la mise en conformité du raccordement des eaux claires au collecteur communal, de même que la réfection sectorielle des aménagements extérieurs.



avant travaux



en cours de travaux

Avenue des Baumes 22

- Pose complémentaire de vannes thermostatiques aux radiateurs des logements du bâtiment permettant ainsi d'avoir l'ensemble des corps de chauffe équipés.
- Pose de prises « nettoyages » sur les paliers d'étages.
- Appt 04 – 3pces : réfection de la peinture suite à un dégât d'eau.
- Appt 12 – 1pce : réfection complète du logement.
- Appt 32 – 1pce : suite au décès du locataire, reprise du logement, évacuation du mobilier et nettoyages.
- Appt 33 – 4pces : réfection de la cuisine en peinture, carrelage et électricité.
- Appt 36 – 2pces : réfection complète des peintures du logement.

Avenue des Baumes 24

- Pose complémentaire de vannes thermostatiques aux radiateurs des logements du bâtiment permettant ainsi d'avoir l'ensemble des corps de chauffe équipés.
- Pose de prises « nettoyages » sur les paliers d'étages.
- Appt 23 – 4pces : ponçage et imprégnation du parquet du séjour, peinture de la cuisine et de la salle de bain.

Avenue de la Perrausaz 2

- Changement de la porte d'entrée principale du bâtiment par une nouvelle en huisserie métallique.
- Remplacement des boîtes aux lettres extérieures.

Avenue de Traménaz 24

- Pose et raccordement d'un nouveau canal d'évacuation des gaz brûlés, fixé en façade Nord.



Avenue du Clos d'Aubonne 1 / bâtiment en PPE avec La Poste

- Nettoyage extérieur des deux verrières de toiture attenantes aux séjours de deux logements.
- Installation d'un éclairage de secours dans la cage d'escalier de l'immeuble.
- Appt 42 – 4pces: remplacement du lave-vaisselle de l'agencement de cuisine.
- Suite à un problème technique sur les compteurs de répartition de chauffage, analyse de la situation avec La Poste et établissement d'un nouveau décompte.

Rue des Remparts 4

- Travaux de révision de la citerne à mazout.
- Remplacement du thermostat du chauffage.

Rue du Château 24

- A la suite de l'acceptation du préavis municipal n°09/2010, travaux de remplacement des fenêtres et portes-fenêtres des balcons de l'immeuble ; travaux d'amélioration de l'isolation thermique des faces verticales et plafonds des niches de réception des stores de fenêtres et isolation de la dalle de la toiture sur le dernier niveau de logement.
- Pose complémentaire de vannes thermostatiques sur les radiateurs des logements du bâtiment permettant ainsi d'avoir l'ensemble des corps de chauffe équipés.
- Appt 01 – 3pcs : remplacement de l'agencement de cuisine et peinture de la pièce.
- Appt 51 – 2pcs : réfection de la peinture du logement.

Rue du Léman 7

- Remplacement de la régulation de chauffage.
- L'Escalier : réfection des bancs de la terrasse extérieure et remplacement de la moquette de sol de la petite scène de théâtre.

Rue du Port 3

- Remplacement des anciennes fenêtres en bois à simple et double vitrages par la pose de nouvelles en vitrages isolants.

Rue du Port 1 – le Doyen

- Nettoyage de la toiture du bâtiment.

Rue de l'Ancien-Stand 18 – société sportive « La Rame »

- A la suite d'actes de vandalisme, remplacement d'une plaque « Eternit » en façade nord.

Terrain de football synthétique de Gérénez

- A la suite de l'acceptation du préavis municipal n°24/2007, finalisation des travaux par la surélévation d'un secteur de clôture.

Vestiaires de Gérénez du club IHC

- Remplacement de la chaudière à gaz.

Théâtre des Tréteaux du Château

- Travaux de mise aux normes « prévention incendie » par la pose de panneaux isolants sur l'escalier donnant accès aux combles.
- Suivi de chantier lors de la démolition et de la reconstruction du bâtiment contigu inscrit sous Rue du Château n° 3.

Eglise catholique Notre-Dame de Vevey

- Dans le cadre du préavis municipal 12/2009, poursuite et finalisation des travaux de réfection des façades, de la toiture, des peintures intérieures et des installations techniques de l'édifice cultuel. Etablissement de la communication municipale 12/2011 concernant la situation financière du chantier et l'annonce d'un dépassement de coût.
Onze ans après les premières études de réfection, la dernière pierre a été posée mardi 4 octobre 2011 dans le chœur de l'église à savoir son autel, en marbre de Carrare, béni le dimanche 9 octobre 2011 lors de l'inauguration officielle.

Cette dernière étape de réfection est aujourd'hui terminée après 100 séances de chantier et 12 séances de la commission de construction.

Secteur vignes et vins

Récolte

L'année viticole 2011 s'est bien déroulée. Le printemps a été extrêmement sec et le nombre de jours d'ensoleillement impressionnant, du jamais vu ! L'été fut contrasté, frais et pluvieux en juillet, plus agréable en juin et en août. L'automne, avec son mois de septembre caniculaire, a amené des vendanges précoces. Celles-ci se sont déroulées, pour le vignoble communal, du 14 au 30 septembre, soit avec presque un mois d'avance par rapport à l'année précédente. Grâce à une limitation sévère de la récolte, la quantité vendangée se situe légèrement en-dessous des quotas et la qualité est magnifique.

	2011		2010		2009	
Chasselas	14'225 kg	76,6°Oe	12'158 kg	79,2°Oe	16'488 kg	78,8°Oe
Gamay	3'854 kg	97,7°Oe	3'683 kg	96,5°Oe	4'435 kg	98,8°Oe
Pinot noir	5'016 kg	98,0°Oe	5'094 kg	99,5°Oe	7'245 kg	102,9°Oe
Pinot blanc	3'370 kg	92,4°Oe	2'400 kg	94,8°Oe	4'355 kg	100,0°Oe
Gamaret/Garanoir	3'360 kg	97,1°Oe	2'270 kg	97,1°Oe	2'658 kg	99,2°Oe
Total	29'825 kg		25'605 kg		35'181 kg	

Ventes

Le chiffre d'affaire de la souscription du millésime 2010 s'est élevé à Fr. 97'618.- contre Fr. 120'210.- l'année précédente (-18.8%). 309 commandes pour un total de 9'234 bouteilles ont été enregistrées.

Les ventes effectuées à la cave se sont élevées à Fr. 55'280.- pour l'année 2011 contre Fr. 58'573.- en 2010, soit une baisse de 5.6%. 180 ventes, pour un total de 4'988 bouteilles, ont été effectuées.

Les ventes internes, à savoir le vin que la commune utilise pour les réceptions, les écoles, les no-nagénaires, le personnel et les promotions scolaires, se sont élevées à Fr. 39'875.- contre Fr. 32'445.- en 2010 (+22,9%).

Les ventes globales pour l'année 2011 (souscription + ventes à la cave + ventes internes) représentent un chiffre d'affaire de Fr. 192'773.- contre Fr. 211'228.- en 2010, soit une baisse de 8.7%.

Les montants indiqués ci-dessus s'entendent TVA comprise.

Divers

La commune de La Tour-de-Peilz a eu l'honneur d'être parmi les quatre premiers lauréats du label de qualité vaudois Terravin pour son chasselas « Réserve de la Commune ». Cette distinction salue le travail de l'ancien vigneron-tâcheron et de l'œnologue.

Mi-septembre, les vins de la commune étaient à nouveau présents lors de la 17^e édition de la *Route gourmande*.

Secteur réceptions

La collaboration à l'organisation des différentes réceptions communales qui nécessitent du personnel de service durant l'année est assurée par une responsable aidée, le cas échéant, et selon les demandes, par une ou deux autres personnes du Service. Compte tenu de l'importance de telle ou telle réception, elle fait également appel à du personnel « extra ». Pour 2011, ce sont 38 réceptions qui ont été organisées avec personnel de service.

Les commandes de repas sont assurées par le Greffe. Les apéritifs, les boissons, les éventuelles livraisons, la mise en place des tables, le service ainsi que la vaisselle sont assurés par la responsable et son équipe. Le nettoyage est assumé par le Secteur conciergerie.

Forêts et alpages

Forêts sur la Commune de Noville / Le Fort

Des travaux de coupe et d'exploitation des peupliers ont été réalisés dans le secteur nord-ouest de la parcelle. Des soins culturaux ont été effectués sur la partie sud de la parcelle.

Un nouveau nettoyage sectoriel des berges de la propriété du Fort a été réalisé en avril par la Fondation MART (Mouvement pour les Animaux & le Respect de la Terre) de Bex.

Forêts sur la Communes de Blonay

De nouveaux travaux de coupe et d'exploitation d'épicéas ont été opérés dans le secteur des Lyites, à l'ouest de la Grande Bonnavau. Le relief du terrain, abrupt et dangereux, a nécessité une exploitation des bois par câblage. Le cubage total exploité se monte à 520 m³. Le produit de la vente n'a pas couvert les frais d'exploitation.

URBANISME ET TRAVAUX PUBLICS

Personnel administratif

- Un chef de service à plein temps.
- Deux secrétaires à temps partiel (90 % et 40 %).
- Une secrétaire à temps partiel en charge du secrétariat à 60 % ainsi que des inhumations et du cimetière à 20 %.
- Un adjoint technique à plein-temps responsable principalement de la police des constructions.
- Un adjoint technique à 85 % jusqu'à fin juin et à 100 % depuis juillet responsable principalement des travaux.
- Un géomaticien à plein temps.
- Un collaborateur externe à 10 % préposé à la préparation du Temple pour les offices funèbres.

Synthèse des activités

Les nombreux dossiers de mises à l'enquête publique, les demandes en dispense d'enquête ainsi que les démarches administratives liées à la levée des oppositions et des recours y relatifs occupent considérablement le Service.

Un certain nombre d'infractions liées au non-respect du RPE (Règlement sur le plan d'extension et la Police des constructions) en vigueur a engendré de nombreux contrôles *in situ* ainsi que des procédures administratives et pénales.

En 2^e partie d'année, la mise en place du projet d'agglomération « Agglorivelac » a occupé régulièrement le Service.

L'élaboration du Plan général d'affectation (PGA) et de son Règlement (RPGA) n'a pas encore abouti, le Service ayant dû attendre le rapport définitif du projet d'agglomération « Agglorivelac », rendu fin décembre 2011. Le Service reste dans l'attente de la carte des dangers naturels, données qui seront intégrées dans le PGA.

Le Service participe également à la CORAT (Commission régionale d'aménagement du territoire).

Suite à la mise en place du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE), trois grands chantiers de collecteurs sont projetés afin d'assainir le réseau EC/EU.

Dans le traitement des plans spéciaux, le Plan de quartier « La Paisible » a été approuvé. Les projets de construction du Plan de quartier « En Sully » sont toujours en gestation. Les Plans de quartier « Campagne Rossier II » et « La Combe de Villard » sont à l'étude et une consultation préalable préliminaire au Canton de Vaud est prévue l'année prochaine. La majorité des permis de construire des bâtiments du Plan de quartier « En Vassin » a été délivrée et le chantier de construction a débuté. En ce qui concerne le Plan de quartier « Nestlé », la mise à l'enquête du bâtiment administratif a suscité des oppositions puis des recours ; le traitement juridique de ces derniers n'a pas encore abouti.

Le projet de parking souterrain des Remparts (centre-ville), mené en partenariat avec les sociétés Coop et Migros, a obtenu le crédit de construction. Le Service a entrepris un appel d'offres auprès d'architectes-paysagistes pour la mise au concours de l'aménagement

en surface de la place des Anciens-Fossés. De même, il participe activement à la constitution de la futur S.A. qui construira et exploitera le parking.

Suite à la votation populaire du 28 novembre 2010, le Service a lancé les procédures liées au projet de cheminement piétonnier en rives du lac, ceci en collaboration avec les Services de l'Etat de Vaud, le Canton étant partie prenante.

Différents travaux routiers ont été effectués, ceux de la route de St-Maurice se sont terminés au cours de l'été, dans les délais.

Le projet de correction fluviale de la Maladaire, ainsi que le contrôle des dimensionnements des ouvrages de l'Ognonnaz, sont en cours d'élaboration, ceci suite à l'augmentation des débits des bassins versants. Cette opération se fait en collaboration avec les communes voisines concernées.

L'information aux citoyens et les demandes de renseignements émanant de la population représentent toujours une part importante des tâches des collaborateurs, que ce soit par courrier, par courriel, par téléphone ou au guichet.

Le dicastère est également en charge de la gestion administrative et technique du Port, du Secteur des inhumations et du cimetière, de la police rurale, de la Commission des couleurs, de la Commission de salubrité, des procédés de réclame, des permis de fouille ainsi que de la signalisation routière, ce dernier point en collaboration avec Police-Riviera.

La gestion des Secteurs voirie et parcs et jardins, celle du ramassage des déchets urbains, du point de collecte de la Faraz et des divers éco-points, de même que la coordination des interventions des services industriels sur le territoire communal complètent ces activités.

Le Service participe activement au projet privé de chauffage à distance par pompage d'eau du lac du Groupe E.

Enfin, il est à relever que la présidence de GEDERIVIERA (périmètre de gestion des déchets de la Riviera) a été transmise à la Commune de Montreux en fin de législature. Néanmoins, le Service fait partie de la Commission technique chargée d'étudier un règlement général pour l'élimination des déchets urbains.

Système d'information sur le territoire (SIT) - nouveau

En juin 2011, la Municipalité de La Tour-de-Peilz adhère formellement au projet « Cartoriviera » pour la diffusion des données infographiques communales. Le projet regroupe les dix communes de la Riviera et deux entités intercommunales, le SIGE et Police Riviera.

Dès juillet 2011, les données communales existantes et celles disponibles au Canton ont été récupérées et intégrées au système. Les données graphiques ont été numérisées et incorporées dans le SIT « Cartoriviera ». Ces travaux ont été réalisés par le Service, en partenariat avec le gestionnaire du SIT – Web « Cartoriviera ».



Les données communales sont accessibles au public via www.cartoriviera.ch.

Commission consultative d'aménagement du territoire

La Commission s'est réunie à 2 reprises pour examiner les objets suivants :

- projet de réaménagement du parking visiteurs Nestlé existant, rue d'Entre-deux-Villes - avenue des Alpes ;
- projet de création d'une sortie sur la terrasse existante, Grand-Rue 27 ;
- projet de surélévation de la villa existante, chemin de la Doges 32 (Plan d'extension partiel Crêt Richard, Villard, La Doges, La Poneyre).

Commission de salubrité

La Commission s'est déplacée une fois pour un cas d'insalubrité lié à des problèmes de moisissures et une fois pour un problème d'occupation illicite. De plus, elle a effectué 2,5 journées d'inspection de nouveaux ouvrages ou de transformations, totalisant 51 visites.

Après inspection, des permis d'habiter et d'utiliser ont été délivrés pour :

- 12 villas individuelles ;
- 1 immeuble locatif de 5 appartements ;
- 1 centre commercial et immeuble de 46 logements ;
- 18 appartements en PPE ;
- 13 transformations ;
- 1 rénovation de bâtiment ;
- 1 piscine, spa, jacuzzi ;
- 1 couvert à voitures, garage ;
- 3 murs ;
- 1 installation de capteurs solaires.

Commission des couleurs

La Commission a été sollicitée à dix-sept reprises pour se prononcer sur des choix de coloris relatifs à des façades, volets, avant-toits, ferblanteries, couvertures, corniches, embrasures ainsi que divers matériaux de façades.

Commission des arbres

Selon l'art. 51 du RPE (Règlement sur le Plan d'extension et la Police des constructions) du 5 juillet 1972, chaque abattage d'une essence majeure fait l'objet d'une demande, puis d'une visite de la Commission des arbres qui, après détermination, soumet l'abattage au pilier public pendant 20 jours.

En 2011, cette Commission s'est réunie à trois reprises pour des inspections in situ et a traité 35 demandes d'abattage. Toutes les requêtes étant justifiées, l'ensemble des autorisations a été délivré. Huit autorisations d'abattage pour cause de danger ont été délivrées sans passage au pilier public.

Statistique des constructions de bâtiments d'habitation

Année	Logements	Détails						Totaux
		1 p.	2 p.	3 p.	4 p.	5 p.	6 p. et +	
2004	41	1	1	-	4	29	6	41
2005	17	-	-	-	5	11	1	17
2006	28	-	-	-	12	11	5	28
2007	27	-	1	1	3	13	9	27
2008	45	2	8	5	20	7	3	45
2009	22	-	2	10	9	1	-	22
2010	61	-	-	2	54	3	2	61
2011	77	12	13	27	11	11	3	77

Police des constructions

42 dossiers ont été soumis à l'enquête publique, ils concernent :

- 6 bâtiments de plusieurs logements ;
- 8 villas ;
- 3 agrandissements ;
- 12 transformations ;
- 18 divers (piscines, couverts, garages, fenêtres, jacuzzis, murs de soutènement, panneaux solaires, places de parc, etc ...).

Par ailleurs, 47 autorisations ont été accordées en dispense d'enquête (réfections, rénovations, transformations, constructions de minime importance, etc ...).

Défense-incendie

L'entretien du réseau de défense-incendie est effectué sous le contrôle du Commandant du Service du feu.

Le Service technique collabore dans le cadre de nouveaux projets de constructions ou d'aménagements routiers.

Diverses bornes hydrantes (BH) ont été remplacées lors de travaux entrepris par des tiers et par les services industriels, soit :

- chemin de la Promesse - déplacement et remplacement de la BH 81 ;
- chemin de la Becque - renforcement de la défense-incendie par l'augmentation du calibre de la conduite ;
- route de St-Maurice - remplacement et amélioration du réseau.

Eclairage public (EP)

Les travaux suivants ont été effectués :

Place des Terreaux (nord)

Aménagement d'une nouvelle armoire électrique pour les manifestations.

Avenue de Sully 126 (accès résidence Bellaria)

Remplacement et mise en conformité de l'armoire électrique pour l'éclairage public.

Chemin du Vallon – accès à la gare de Burier

Renforcement de l'éclairage public par la pose de trois nouveaux luminaires sur des supports existants et déplacement d'un candélabre au droit de l'accès au N° 98.

Avenue des Alpes – pont CFF

Renforcement de la sécurité du passage piétons par la pose d'un luminaire de type « SECURITEC ».

Avenue Ed.-Müller 21

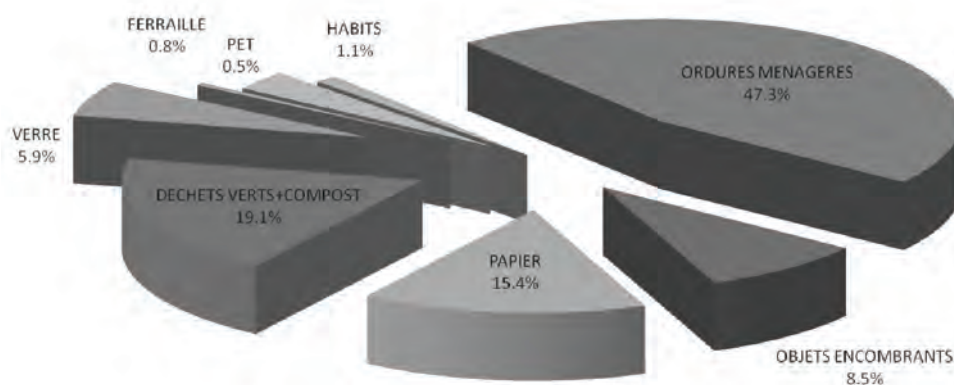
Renforcement de la sécurité du passage piéton par le déplacement du luminaire et la pose d'un luminaire de type « SECURITEC ».

Divers

Diverses interventions ont été nécessaires sur le réseau d'éclairage pour son entretien et sa remise en état. De plus, certains luminaires ont été déplacés en fonction de nouvelles constructions.

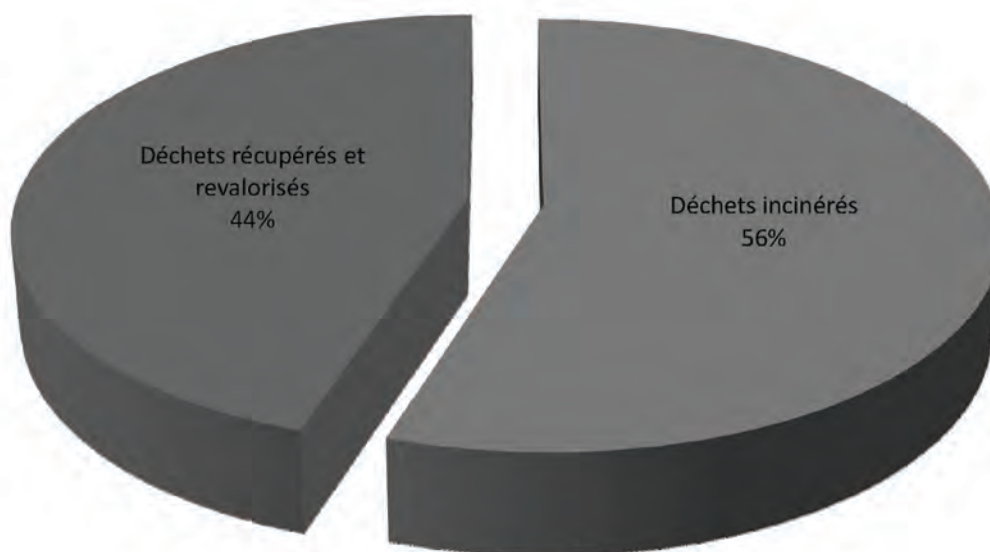
Ordures ménagères et déchets

GESTION DES DECHETS 2011



Les appareils électriques ne sont pas pris en considération.
Il a été tenu compte de la ferraille à raison de 0,150 tonne/m³.

Répartition graphique du taux de revalorisation des déchets urbains en 2011

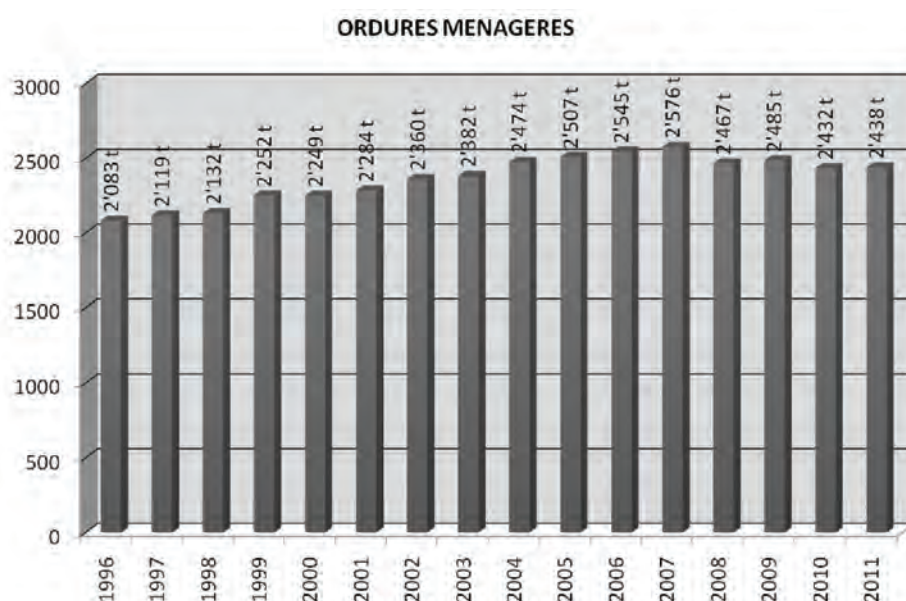


Sont considérés comme déchets incinérés, les ordures ménagères et les objets encombrants, soit 2'907,59 tonnes pour 2011.

Sont considérés comme déchets revalorisés, le PET, le verre, la ferraille, le papier, les déchets verts et les habits, soit 2'372,24 tonnes pour 2011.

Statistiques des ordures incinérées

Année	Population	kg hab/an
2006	10'470 (31.12.05)	274
2007	10'478 (31.12.06)	279
2008	10'494 (31.12.07)	272
2009	10'677 (31.12.08)	270
2010	10'765 (31.12.09)	266
2011	10'748 (31.12.10)	271



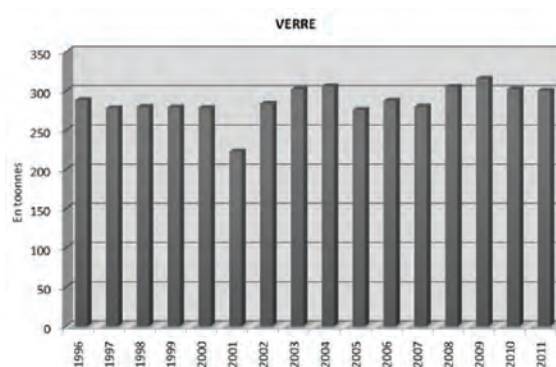
Statistiques sur les déchets urbains recyclés

Récupération du verre

300 tonnes de verre ont été récoltées dans les neuf conteneurs réservés à cet effet à la place des Terreaux, aux avenues de la Perausaz, des Baumes, de la Cressire et de Sully, à la rue du Lac, à la route de Blonay, au chemin des Vignes, au point de collecte de la Faraz et au Port.

Le verre récupéré est acheminé aux Carrières d'Arvel à Villeneuve où il est concassé et réutilisé pour des travaux de génie civil.

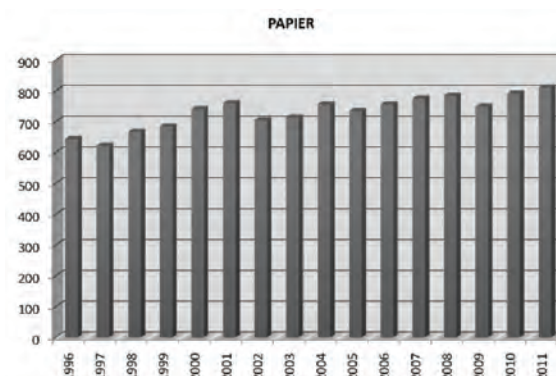
Moyenne par habitant : 28 kg/an.



Ramassage du papier

811 tonnes de papier ont été collectées pour recyclage lors des ramassages hebdomadaires.

Moyenne par habitant : 75 kg/an.

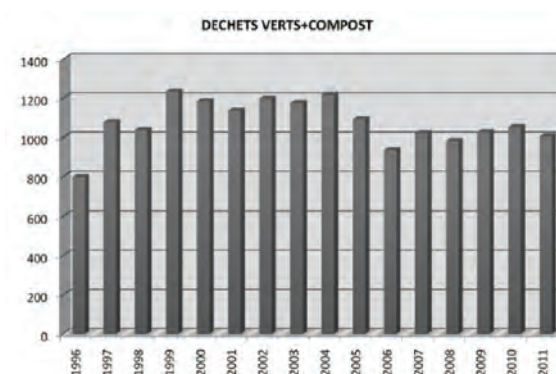


Déchets « verts » + compost

Depuis juillet 2011, les déchets de cuisines ne doivent plus être mélangés, pour des raisons sanitaires, aux aliments pour animaux. Ils ne doivent pas non plus être mêlés au compost. Aussi, SATOM SA a créé une nouvelle filière « GastroVert » pour récolter et traiter ces déchets essentiellement issus des cuisines professionnelles. La Municipalité de La Tour-de-Peilz, à l'instar des autres communes environnantes, a délégué à « GastroVert » la gestion de ce type de débris.

1'006 tonnes de déchets de jardin, gazon, branchages et compost ont été récoltées et évacuées sur le centre de compostage de Villeneuve.

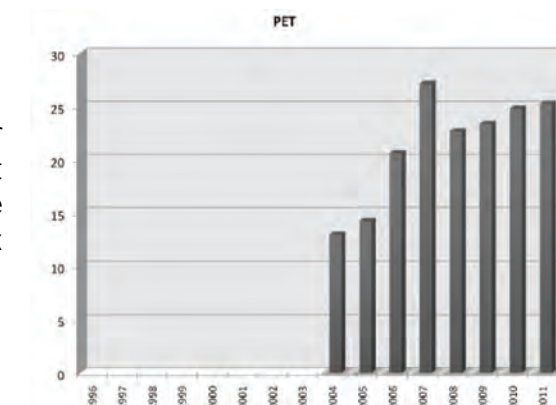
Moyenne par habitant : 94 kg/an.



Récupération du PET

La récupération du PET a débuté en 2004 sur le territoire communal. 25 tonnes de PET ont été récoltées dans les neuf points de collecte réservés à cet effet, installés en parallèle aux conteneurs pour le verre.

Moyenne par habitant : 2,3 kg/an

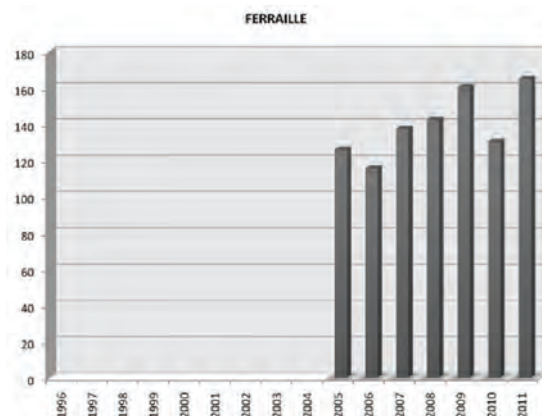


Ramassage de la ferraille

165 tonnes de ferraille ont été récoltées au point de collecte de la Faraz.

Depuis 2005, la ferraille n'est plus pesée systématiquement en raison de la disparition des poids publics. Elle est récupérée sur le site de la Faraz et évacuée par benne. Jusqu'en 2009, l'estimation du poids a été faite sur la base d'un poids spécifique de 0,05 tonne/m³. Afin d'être en cohérence avec les nouvelles données de GEDERIVIERA, l'estimation du poids est calculée sur la base d'une densité spécifique de 0,150 tonne/m³. La statistique prend en compte cette densité depuis 2005.

Moyenne par habitant : 15 kg/an.



Ramassage des huiles

5'121 litres d'huiles végétales usagées ont été récoltés, soit 2'022 litres récupérés dans le conteneur de la place des Terreaux et 3'099 litres au point de collecte de la Faraz.

Habits

64 tonnes de vêtements, chaussures et jouets ont été récupérées par l'intermédiaire des conteneurs installés à la place des Terreaux et à l'avenue de la Perrausaz, au point de collecte de la Faraz ainsi que lors des divers ramassages au porte-à-porte.

Appareils ménagers et électroniques

Suite à l'entrée en vigueur de la TAR (taxe anticipée de recyclage) le 1^{er} janvier 2003, les appareils ménagers et électroniques usagés doivent être rapportés dans les commerces, aux fabricants, aux importateurs ou aux entreprises de récupération qualifiées.

Points de collecte de type « Molok »

Depuis quelques années, plusieurs points de collecte pour les déchets incinérables, le papier et, dans certains cas, le verre, ont été réalisés par le biais de conteneurs de type « Molok ». En 2011, un nouveau point de collecte a été installé. D'autres points de collecte seront réalisés en parallèle avec les chantiers communaux en 2012.



Chemin de Béranges 254

Création d'un point de collecte en partenariat avec les promoteurs du lotissement. Il comprend un conteneur « Molok » de 3'000 l. pour le papier et deux conteneurs de 5'000 l. et 3'000 l. pour les déchets incinérables.

Point de collecte de type « Molok » privé

En complément aux points de collecte publics, des points de collecte privés sont installés dans le cadre de la réalisation de lotissements. Est considéré comme privé tout équipement de collecte des déchets situé à l'intérieur de propriétés privées et dont l'accès direct n'est pas possible depuis le domaine public. La réalisation et l'entretien de ces équipements sont intégralement à charge des propriétaires.

Travaux routiers divers

Plusieurs tronçons du réseau routier communal ont fait l'objet de réfections ou de modifications partielles, voire complètes, durant l'année 2011. Ces travaux ont été coordonnés avec les projets d'assainissement du réseau d'égouts, en fonction des données et des priorités définies par le PGEE (Plan général d'évacuation des eaux) et des travaux des divers services industriels (SIGE, Gaz, TT, RE).



⇐ **Grand-Rue 1 et 41-43**

Réfection provisoire et partielle des arrêts de bus pour raisons de sécurité. La réfection complète et définitive sera réalisée dans le cadre des travaux d'assainissement de la Grand-Rue prévus en 2012.

Avenue Ed.-Müller 21 ⇐

Réfection de la chaussée et modification du passage piétons.



⇐ **Chemin du Vallon**

Réfection partielle de la chaussée.

Avenue des Alpes 78 ⇐

Réfection de la demi-chaussée.



⇐ **Avenue des Baumes (en amont des voies)**

Réfection de la demi-chaussée.

Travaux divers réalisés par des tiers

Le Service de l'urbanisme et des travaux publics a collaboré activement aux travaux entrepris par des tiers ou par les services industriels. La coordination entre tous les partenaires des infrastructures communales se fait lors de séances interservices.

Divers

Les planifications générales du réseau EU et EC et du réseau routier sont en vigueur et permettent de définir des axes de travail pour l'assainissement des infrastructures communales. Elles permettent de programmer à court, moyen et long termes des interventions sur les équipements communaux.

Sur cette base, trois dossiers d'appel d'offres selon la procédure ouverte de la Loi sur les marchés publics ont été faits pour :

- l'assainissement des infrastructures techniques de l'avenue de la Condémine (préavis 14/2011) ;
- l'assainissement des infrastructures techniques du Bourg-Dessous (Grand-Rue, rues du Château, du Temple et du Bourg-Dessous) (préavis 15/2011) ;
- l'assainissement des infrastructures techniques des chemins du Vallon et du Cèdre jusqu'à la gare de Burier (préavis 16/2011) ;
- l'assainissement du trottoir en encorbellement de l'avenue de Traménaz.

Ces trois projets ont fait l'objet d'une demande de crédit d'étude au Conseil Communal. Les travaux seront réalisés en 2012 – 2013.

Réseau d'égouts et d'épuration

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

Approuvé en 2010, le PGEE sert désormais de référence pour planifier l'assainissement des collecteurs.

Assainissement du réseau d'égouts et d'épuration

Secteur du Bourg-Dessous

Suite à l'appel d'offres et à la décision du Conseil communal, les travaux d'assainissement du réseau de canalisations EU et EC seront entrepris en 2012.

Chemins du Vallon et du Cèdre

Suite à l'appel d'offres et à la décision du Conseil communal, les travaux d'assainissement du réseau de canalisations EU et EC seront entrepris en 2012.

Avenue de la Condémine

Suite à l'appel d'offre et à la décision du Conseil communal, les travaux d'assainissement du réseau de canalisations EU et EC seront entrepris en 2012.

Entretien général

Durant l'année 2011, aucun dégât n'a été provoqué par des orages violents. Cependant, les contrôles vidéo et les curages des canalisations et des clapets anti-refoulement se poursuivent.

Dans le cadre des travaux d'entretien du réseau routier, des chambres de visite, des sacs coupe-vent et des caniveaux ont été remis en état.

La vidange bisannuelle des sacs de récupération des eaux pluviales a été effectuée, de même que la vidange des séparateurs d'huile, d'essence et le traitement des déchets qui y sont liés.

Travaux d'assainissement divers

Avenue de Sully

Suite aux travaux d'assainissement de l'avenue des Baumes, les collecteurs EU et EC provenant de l'avenue de Sully ont été remplacés sur 50m env. Un déversoir a été créé entre les collecteurs EU et EC de l'avenue de Sully. Le collecteur EU en provenance de l'avenue des Baumes a été modifié ainsi que le dispositif de raccordement sur le collecteur du SIGE.



Intersection avenues des Baumes et des Mousquetaires (est)

Raccordement du collecteur unitaire provenant de l'avenue des Mousquetaires (est) sur le nouveau collecteur EU de l'avenue des Baumes et création d'un déversoir de crues.



Intersection avenues des Baumes et de Traménaz (est)

Raccordement du collecteur unitaire provenant de l'avenue de Traménaz (est) sur le nouveau collecteur EU de l'avenue des Baumes et création d'un déversoir de crues.

Signalisation routière

Depuis le 1^{er} janvier 2008, date de l'entrée en vigueur effective de l'association intercommunale Sécurité Riviera, le Service a repris la supervision du secteur de la signalisation routière, en laissant toutefois à Police Riviera la gestion et l'entretien de celle-ci.

Divers

Divers aménagements routiers temporaires ont été réalisés en collaboration avec la Cellule signalisation de Police Riviera, dans le cadre de chantiers importants (Migros, route de St-Maurice, etc ...).

Autorisations spéciales

100 permis ont été délivrés pour des travaux de privés et des services industriels exécutés sur le domaine public, soit :

- 48 permis de fouilles ;
- 47 permis de dépôts ;
- 5 permis d'échafaudages.

Procédés de réclames

6 permis pour l'utilisation d'un procédé de réclame ont été délivrés et diverses autorisations accordées pour des manifestations à but culturel ou d'importance régionale (brocantes, coffres ouverts, cirques, etc ...).

Le Port

Les travaux suivants ont été réalisés au cours de l'année écoulée :

- travaux d'entretien des différentes installations portuaires et lacustres (petite maçonnerie, menuiserie, peinture, fontaine, bancs) ;
- balayage et entretien quotidien des allées, des aires de pique-nique et de la place de jeux ;
- entretien et nettoyage quotidiens des WC publics et cabines-vestiaires ;
- réfection des portes des cabines des Bains des hommes et des Bains des dames ;
- entretien des pompes récoltant les eaux de fonds de cales et les matières fécales ;
- entretien des barrages de défense anti-bois ;
- entretien de la distribution électrique du Port ;
- construction d'un support à youyous ;
- amélioration de la récolte des eaux sur la place de lavage au droit de la grue ;
- remplacement de l'armoire électrique de la Place de la Poteylaz ;
- suppression des anciens corps-morts.

6 places ont été attribuées à des personnes sur la liste d'attente, 6 places ont été transférées ou ont fait l'objet d'une succession.

SECTEUR VOIRIE

Personnel

- Un chef de secteur.
- Un maçon (adjoint du chef de voirie).
- Un garde-port.
- Un machiniste.
- Deux balayeurs.
- Huit ouvriers de voirie polyvalents.

Activités

Les tâches principales de ce secteur sont :

- le balayage et l'entretien quotidien des chaussées, trottoirs, places de parc et WC publics ;
- l'entretien du réseau d'égouts et des bornes hydrantes, le nettoyage des ruisseaux, des rives du lac et des ouvrages riverains ;
- la préparation de manifestations et de spectacles ;
- l'entretien du mobilier urbain, du mobilier et du matériel communal ;

- l'entretien du Port ;
- le montage et le démontage de la cantine communale louée par diverses sociétés et organismes.

Au cours de l'année 2011, outre les travaux de nettoyage et de balayage qui occupaient trois hommes journellement, le Secteur voirie a assumé les tâches suivantes :

- la préparation du départ du semi-marathon de Lausanne, pour la 12^{ème} fois ;
- le déblaiement de la neige et le salage des routes et des trottoirs durant l'hiver ;
- le nettoyage des ruisseaux et le renforcement des berges pour éviter l'érosion ;
- le lavage des fontaines, des routes et des trottoirs ainsi que des arrêts de bus ;
- l'entretien des chemins de campagne et des passages piétonniers ;
- le fauchage des bords de routes et des parcelles communales, deux fois par année ;
- la maintenance du patrimoine communal.

La voirie assure également la préparation de manifestations telles que la Fête de la musique, Le Gospel'Air Festival, le Festival La Tour en Scène, le Château des Jeux, la Régate des Vieux Bateaux, la Fête de Jeunesse, le 1^{er} août, le Concours Hippique, le Marathon de Lausanne, le Marché de Noël, le Feu de l'Avent et la chantée de Noël du chœur des écoles au Château.

Des travaux d'entretien courant de maçonnerie et de menuiserie sont réalisés par les collaborateurs du Secteur voirie pour les écoles, les immeubles communaux et les digues du Port.

De plus, un service de piquet est mis sur pied pour assurer la propreté du centre-ville pendant les week-ends et les jours fériés.

SECTEUR PARCS ET JARDINS

Personnel

- Un chef de secteur.
- Une adjointe au chef et responsable des cultures.
- Un responsable du cimetière.
- Six jardiniers qualifiés.
- Quatre ouvriers jardiniers.
- Trois apprentis.

Un apprenti a été engagé le 1^{er} août 2011. Ce poste, vacant en 2010, a donc été repourvu, ce qui porte à trois le nombre de jeunes en formation à l'établissement horticole.

Activités

Diverses tâches dépendant du Service de l'urbanisme et des travaux publics sont dévolues au Secteur parcs et jardins, sous la direction du chef de Service, notamment :

- entretenir tous les espaces verts publics de la Commune ;

- assurer, conjointement avec le Secteur voirie, le service hivernal des trottoirs, des abords du cimetière et du Centre œcuménique ;
- entretenir la végétation arborée des propriétés privées communales ;
- garnir, fleurir et entretenir les massifs floraux ainsi que les garnitures de façades ;
- entretenir les places de jeux publiques, les surfaces sportives, la végétation du cimetière et les abords du Centre œcuménique ;
- cultiver les plantes nécessaires à l'embellissement de la cité et à la décoration des bureaux de l'administration ;
- confectionner des arrangements pour les mariages civils, les manifestations et la réception des nonagénaires, ainsi que pour leurs anniversaires ;
- établir différentes décorations pour les Fêtes de fin d'année ;
- abattre divers végétaux en fin de vie et en replanter d'autres ;
- faire appliquer la police rurale ;
- participer à la Commission d'abattage des arbres.

Travaux spécifiques réalisés en 2011

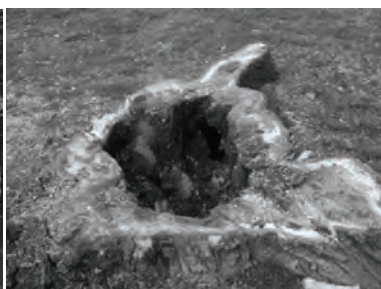
- création d'une roseraie pour fleurs coupées à l'établissement horticole ;
- installation d'un écran d'ombrage et thermique avec automatisation dans la serre chaude, permettant une gestion optimale de l'ombrage et une économie substantielle de chauffage de l'ordre de 35 % ;
- création d'une collection de plantes d'intérieur avec étiquetage correspondant à la nomenclature devant être connue par les apprentis ;
- décoration des massifs à l'enseigne de la Hollande, pays hôte reçu par La Tour-de-Peilz pendant la manifestation « Gymnaestrada », raison pour laquelle des vélos peints en orange furent visible dans beaucoup de massifs ;
- création du jeu « Hâte-toi lentement » sur la place du Four, en matériaux de récupération tels que bordures en granit provenant de la route de St-Maurice et couvertines en granit provenant du quai de la gare ;
- réaménagement, engazonnement et plantation de massifs fleuris sur la place située vers la serre du Château, création d'une terrasse en pavés de porphyre rose et installation de charmilles en plateau d'ombrage ;
- création de massifs fleuris le long du quai Roussy ponctués par des cercles en rosiers ;
- réfection d'un chemin en gravier dans le parc Roussy et pose de pavés de bordures en basalte délimitant l'allée de la surface engazonnée ;
- abattage des peupliers implantés devant le Château, avec intervention d'un hélicoptère « Super Puma » ;
- création de mâts et installation de 12 jardinières fleuries le long du chemin du collège Courbet.

Quelques réalisations des jardiniers

Suspensions à Courbet



Tronc peuplier château



Abattage peupliers Château



Création massif Roussy



Plantation massif Roussy



Massif Roussy terminé



Ecran thermique serre



Déplacement du presseur



Création jeu place du Four



Remplissage de cases à l'époxy



Pion de jeu artisanal



Hâte-toi lentement



Tournage pion du jeu



Réfection du chemin Roussy



Création terrasse Château



Centre de production horticole de la Faraz

Production de plantes annuelles :	39'555	plantes
Production de plantes bisannuelles :	24'506	plantes
Production de plantes pots, chrysanthèmes, azalées :	3'477	plantes
Production de fleurs coupées :	27'036	fleurs
Plantation de bulbes à massifs :	8'800	bulbes

En 2011, 1'765 décorations florales, représentant 495 heures de travail, ont été confectionnées.

Dégâts dus aux intempéries des 16 décembre 2011 et 5 janvier 2012



Police rurale

La police rurale intervient en conformité aux dispositions des art. 123 à 128 et 142 al. 8 du Code rural et foncier du 7 décembre 1987, à l'art. 2 de l'Arrêté du 11 juin 1976 concernant la destruction des plantes nuisibles à l'agriculture et à l'art. 23 al. 2 de la Loi vaudoise sur la viticulture.

Elle est chargée de faire respecter la législation, essentiellement pour les plantations, haies ou arbres situés le long des voies publiques, pour les terrains incultes laissés à l'abandon ainsi que pour l'entretien des berges de ruisseaux et des dépotoirs de vignes.

En 2011, plusieurs cas concernant le non-respect des prescriptions en vigueur ont nécessité des correspondances. De plus, divers courriers ayant trait à différentes demandes de conseils pour des mises en conformité ont été envoyés.

Préalablement à toute intervention écrite, un passage du chef jardinier sur place permet souvent de régler les cas oralement, évitant ainsi des procédures administratives.

La plupart des personnes concernées réagissent positivement et se mettent en conformité.

OFFICE DES INHUMATIONS

	2009	2010	2011
Nbre de décès	110	118	128
Nbre de décès inscrits dans le registre officiel	62	76	75
Nbre de personnes domiciliées à LTP	85	92	98
Nbre de personnes domiciliées hors commune	25	26	30
Nbre de personnes décédées à LTP	27	35	28
Nbre de personnes décédées hors commune	83	83	100
Nbre de personnes incinérées	87	98	106
Nbre de personnes inhumées à Vassin	19	14	17
Nbre de services funèbres à LTP	34	35	35
Nbre d'urnes inhumées à Vassin	23	18	19
Nbre d'urnes déversées au Jardin du Souvenir	30	31	37
Nbre d'urnes déposées au columbarium	6	2	2
Nbre de personnes inhumées au cimetière israélite	1	2	1
Nbre de procès-verbaux pour cercueil plombé	0	0	0
Nbre d'exhumations de corps	2	0	0
Nbre d'exhumations d'urnes	8	0	30*

*Désaffectation secteur 7 cinéraires à la ligne (piquets 1 à 94)

Cimetière de Vassin

	2009	2010	2011
Concessions accordées :			
Concessions cinéraires pour une durée de 15 ans	5	5	12
Cases au columbarium pour une durée de 15 ans	6	2	4
Petites concessions pour une durée de 30 ans	1	1	0
Petites concessions pour une durée de 50 ans	0	2	4
Grandes concessions pour une durée de 30 ans	0	0	0
Grandes concessions pour une durée de 50 ans	0	0	0
Total des concessions accordées :	14	10	20
Concessions renouvelées :			
Concessions cinéraires pour une durée de 15 ans	7	7	12
Cases au columbarium pour une durée de 15 ans	1	1	4
Petites concessions pour une durée de 10 ans	2	1	3
Petites concessions pour une durée de 30 ans	1	0	1
Petites concessions pour une durée de 50 ans	0	0	0
Grandes concessions pour une durée de 30 ans	0	5	0
Grandes concessions pour une durée de 50 ans	0	0	0
Total des concessions renouvelées :	14	16	20
Désaffectation partielle :			
Concessions cinéraires	5	1	3
Cases au columbarium	0	1	4
Petites concessions	6	9	7
Grandes concessions	1	4	0
Secteur 7 cinéraires à la ligne			94
Autorisations délivrées pour la pose de monuments funéraires (marbriers)	32	22	32

ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

L'année 2011 a été marquée par la fusion de l'établissement primaire et de l'établissement secondaire. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2011, il n'existe plus qu'un seul établissement, placé sous la direction de Monsieur Marc Ducret.

Tableaux des effectifs

Cycle initial	31.12.11	31.12.10	31.12.09
CIN parcours 1	97	81	85
CIN parcours 2	74	88	103
Premier cycle primaire			
CYP1 1 ^{ère} année	89	81	84
CYP1 2 ^{ème} année	110	79	104
CYP1 effectif réduit	8	10	10
Second cycle primaire			
CYP2 3 ^{ème} année	102	122	112
CYP2 4 ^{ème} année	124	120	128
Cycle de transition			
CYT5	115	120	83
CYT6	118	91	118
7 ^e année			
7VSB	47	46	104
7VSG	30	61	28
7VSO	30	27	35
8 ^e année			
8VSB	48	103	106
8VSG	60	31	40
8VSO	21	29	24
9 ^e année			
9VSB	103	111	96
9VSG	37	44	43
9VSO	24	22	25
Développement			
DES	9	10	9
Total	1'246	1'276	1'337

Remarques

Le maintien des élèves de VSB sur le site de Blonay – St-Légier a impliqué une diminution du nombre de classes ouvertes. L'année scolaire 2011-2012 est la dernière année de présence de ces élèves dans l'établissement de La Tour-de-Peilz. Actuellement, ils sont encore 57 à fréquenter régulièrement les lieux.

L'année précédente, les écoles de La Tour-de-Peilz comptabilisaient également une classe de développement primaire (DEP). Pour des raisons d'effectifs, la direction a décidé de ne pas ouvrir une telle classe cette année.

L'évolution démographique de la commune a pour conséquence l'entrée d'environ 90 élèves par année au cycle initial. Ce sont donc 9 classes CIN qui sont ouvertes chaque année depuis 3 ans.

Il va de soi que le projet immobilier de Vassin, ainsi que le développement de la commune, sont susceptibles de modifier ces projections basées sur les analyses des dernières années.

Orientation en 7^e année à l'issue du cycle de transition

VSB	VSG	VSO	Autres
48,3 %	27,5%	23,1%	1,1%

Options spécifiques en VSB

	Latin	Italien	Economie	Math/Phys.	*Grec	*Italien
7VSB	4	12	9	22	-	-
8VSB	-	7	27	14	4	-
9VSB	11	29	24	39	7	7

* il s'agit de cours facultatifs.

Infrastructures scolaires

En tenant compte du lieu d'habitation des enfants et des effectifs des classes, la Direction répartit les élèves du primaire à travers les différents collèges suivants :

- 2 classes au collège de Charlemagne ;
- 9 classes entre le collège et le pavillon de Courbet ;
- 16 classes entre le collège et le pavillon Bel-Air ;
- 4 classes au collège Cadet-Rousselle.

Auparavant, 2 salles de classe du collège de Vassin étaient également occupées. Cependant, en raison de la baisse des effectifs, les élèves ne fréquentent plus ce collège.

En ce qui concerne les élèves du secondaire, ils sont répartis entre le collège des Mousquetaires et le collège des Marronniers. En effet, les 11 classes du cycle de transition (5^e et 6^e années) et la classe de développement (DES) se partagent le bâtiment des Marronniers alors que les 22 classes de 7^e à 9^e années fréquentent les Mousquetaires.

Conseil d'établissement

En 2011, de nouveaux membres ont rejoint le Conseil d'établissement. Voici sa composition :

Autorités	Ecoles	Société civile	Parents
Ruffy Lorena	Ducret Marc	Béné Sylvain	Pasquali Annarita
Fahrni Chiusano Brigitte	Michel Eric	Nicolet Marie	Amoroso Franco
Wälchli Olivier	Piguet Cochet Isabelle	Dupertuis Lene	Ramagli Dupertuis Vanessa
Sendra Richard	Chevalley Claude	Christen Jean-Pierre	Van Dijken Perinde

Le Conseil est présidé par Monsieur Olivier Wälchli, municipal des Ecoles, et c'est Madame Carole Dind qui en assure le secrétariat. Le nouveau conseil a siégé pour la première fois le 30 novembre 2011.

Bibliothèque scolaire

La bibliothèque du collège des Mousquetaires dispose de près de 13'000 documents. La bibliothécaire y accueille les élèves tous les jours de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, à l'exception du mercredi matin.

La bibliothèque scolaire se porte toujours bien, mais elle accuse une légère baisse quant au nombre de prêts pour cette année 2011.

Statistiques des prêts	2010	2011
Nombre de prêts aux élèves du cycle secondaire	11'236	10'415
Nombre de prêts aux élèves du cycle primaire	3'106	3'020
Nombre de prêts aux élèves du Gymnase de Burier	326	126
Nombre de prêts aux élèves en apprentissage	230	141
Nombre de prêts aux professeurs	2'576	2'514
Total	17'474	16'216

Le mois le plus chargé au niveau des prêts fut le mois de novembre avec 2'028 prêts. Le mois le moins chargé fut le mois de juillet avec seulement 163 prêts.

Cependant, ce constat n'est pas alarmant. Deux formes de prêts ne sont pas comptabilisées par le système informatique :

- le prêt des magazines et des livres en langues étrangères venant de la bibliothèque « Globlivres » à Renens (360 pour l'année scolaire 2010-2011) ;
- les prêts effectués dans les classes enfantines et primaires. Ces prêts sont gérés par les enseignantes, c'est pourquoi il n'y a pas de données informatiques à ce sujet. La bibliothécaire peut cependant estimer à 6'000 le nombre de livres prêtés au primaire durant la période scolaire 2010-2011.

Depuis que la bibliothèque communale reçoit les élèves de 9^e année afin de se faire mieux connaître, de nombreux élèves s'y sont inscrits. Ce qui est une excellente nouvelle.

La bibliothécaire remarque que les élèves lisent toujours. Cependant, il est important de persévérer et de donner aux enfants le goût de la lecture, la concurrence des médias électroniques étant rude.

Nouvelles acquisitions

Documentation	177
BD	34
Romans	244
Albums (3-6 ans)	139
Lectures faciles (7-9 ans)	38
Contes	28
Nouvelles	13
<hr/>	
Total	673

Grands succès de l'année 2011

- « A comme association », de Pierre Bottero et l'Hôte : 6 volumes prêtés 74 fois ;
- « Fascination », de Stephanie Meyer : 2 volumes prêtés 100 fois.

Activités

Durant l'année scolaire 2010-2011, la classe de développement est venue chaque semaine afin de participer à des activités de lecture et de recherche. Les élèves ont réalisé un exposé sur leur animal préféré et l'ont présenté à la bibliothèque.

Les élèves d'une classe de 6^e année y sont également venus pour présenter leur compte-rendu de lecture à la bibliothèque.

En collaboration avec les classes de 8^e année de Voie secondaire générale (VSG) et leur professeur d'arts visuels, des costumes ont été créés pour le spectacle de « La Cantourelle » du 22 juin. Ces costumes ont été exposés dans le hall du collège des Mousquetaires en juillet, lors de la dernière semaine d'école.

Chœurs

La Cantourelle

Le chœur du primaire a sa place dans les collèges depuis plusieurs années déjà. Pour l'année scolaire 2011-2012, 40 chanteurs issus des volées de 2^e, 3^e et 4^e années viennent chanter et suivent régulièrement les répétitions du mardi à l'Aula Courbet.

L'année 2011 fut riche en jolies présentations. « La Cantourelle » a donné son concert de fin d'année scolaire à la salle des Remparts au mois de juin. A quelques jours d'intervalle, les jeunes choristes ont également présenté leur concert de fin d'année au Temple et ont participé à la chantée du « Noël au Château ».

LaDo

Le chœur des classes du secondaire occupe une place importante et privilégiée dans les écoles de La Tour-de-Peilz. Peuvent faire partie du chœur les élèves des volées de 5^e à 9^e années qui sont capables de mêler harmonieusement leur voix à celles des autres. Les répétitions ont lieu chaque vendredi de 12h25 à 13h25 à la salle de musique du collège des Mousquetaires, sous la direction du maître de musique.

Comme chaque année, un camp choral a été organisé à Evian afin de préparer les concerts de l'année.

Le 19 mai 2011, le chœur « LaDo » a participé à une rencontre chorale de différents chœurs d'enfants vaudois. Cette rencontre a eu lieu à la salle des Remparts de La Tour-de-Peilz.

Le 24 juin 2011, nouveauté pour l'établissement, le chœur « LaDo » a donné deux concerts scolaires pour les classes de 5^e à 8^e années, en plus du concert du soir. Chacun des concerts s'est clôturé par une chanson intitulée *L'avenir t'appartient*, écrite par le rappeur « Askeri », Jérémy Akdag, élève de 8^e année, et composée par David Noir. Cette chanson a été enregistrée au mois de septembre.

Leçons surveillées

Il existe à La Tour-de-Peilz des études surveillées organisées par la Direction et financées par la commune. Les élèves peuvent y faire leurs devoirs sous la surveillance et la responsabilité de personnes compétentes.

Pour les élèves des classes du primaire, les études surveillées sont ouvertes de 15h05 à 17h00 les lundis, mardis et jeudis. En début d'année scolaire 2011-2012, on comptait 24 élèves inscrits à Bel-Air et 17 élèves inscrits à Courbet. 3 classes de devoirs surveillés accueilleraient au total 41 élèves. Par manque de place, 5 enfants de 3^e et 4^e années n'ont pu être satisfaits à la rentrée d'août. Ces élèves ont donc été placés sur liste d'attente.

Pour les élèves du secondaire, les études surveillées sont ouvertes de 15h15 à 18h15 les lundis, mardis et jeudis. Avec un effectif de plus 50 élèves, une classe de devoirs surveillés supplémentaire a été ouverte de 12h15 à 13h15 les lundis, mardis et jeudis. Elle accueille des élèves de 5^e et 6^e années. Malgré cette permanence supplémentaire, 8 élèves sont toujours sur liste d'attente.

Cette prestation répond à un besoin avéré et croissant, beaucoup d'enfants étant parfois livrés à eux-mêmes en dehors des heures scolaires. Ce service communal constitue donc une aide précieuse pour les élèves et les familles.

Activités extra-scolaires

L'année scolaire 2011 a été jalonnée d'une multitude d'activités extra-scolaires très appréciées par les élèves. En voici quelques exemples :

Journées à ski

A cause du manque de neige aux Pléiades, toutes les semaines de ski ont été annulées. Seules les classes de 4^e année ont pu profiter d'une semaine de réserve, du 7 au 11 mars 2011. Les pistes de La Châ et de Prantin, moins exposées au soleil, ont permis aux groupes de skier malgré le faible enneigement. Les enfants sont rentrés parfois très tachés, mais bronzés et contents. Les cours de ski, donnés par des moniteurs enthousiastes, ont été appréciés.

	07.03.2011	08.03.2011	09.03.2011	10.03.2011	11.03.2011	TOTAL
Elèves train et télési	113	113	108	110	104	548
Elèves train seul	9	8	8	8	8	41
Enseignants train et télési	4	1	2	2	0	9
Enseignants train seul	4	6	5	6	6	27
Total train élèves	122	121	116	118	112	589
Total télési élèves	113	113	108	110	104	548
Total train élèves+enseignants	130	128	123	126	118	625
Total télési élèves+enseignants	117	114	110	112	104	557

Tour de la commune

Le traditionnel tour de la commune des classes de 3^e année a eu lieu vendredi 16 septembre 2011. Les cinq classes, réparties en deux groupes, ont participé à la sortie. Les enfants ont eu beaucoup de plaisir à découvrir les magnifiques paysages de la commune.

A midi, tout le monde s'est retrouvé pour un grand pique-nique à la Maladaire. Le service de la Voirie, que les écoles de La Tour-de-Peilz remercient vivement, avait tout organisé afin que les élèves puissent griller leurs cervelas en toute sécurité et convivialité.

Course d'orientation

« sCOOL » est un projet de la Fédération suisse de course d'orientation. Il offre un soutien pour tout ce qui touche à la pratique de la course d'orientation, activité qui fait partie intégrante du programme scolaire en géographie et en sport.

L'école de La Tour-de-Peilz a été sélectionnée pour accueillir une étape du tour de Suisse 2011 organisé par « sCOOL ». Les élèves des classes de 4^e année ont donc été initiés aux secrets de la lecture de carte et se sont exercés plusieurs fois avec la carte du périmètre scolaire de Bel-Air avant de participer aux courses d'orientation qui se sont déroulées les 6, 7 et 8 juin 2011.

Vu l'enthousiasme général, les enseignants du primaire espèrent pouvoir réinscrire leurs classes pour l'année prochaine. A noter que le Canton de Vaud accueillera les championnats du monde de course d'orientation en 2012.

Sorties au Domaine du Fort

Depuis de nombreuses années déjà, la rentrée scolaire rime avec sortie au Domaine du Fort. Cette sortie du premier cycle primaire, sur deux fois une journée au début du mois de septembre, est une tradition boélande. Cela donne l'occasion aux élèves de 1^{ère} et de 2^e années de découvrir une partie du patrimoine communal et de faire une balade magnifique à travers la réserve naturelle des Grangettes. L'apport pédagogique de Monsieur Kilchemann au Vieux-Port est aussi une source d'enrichissement pour les élèves. Mais ce sont surtout les grillades autour des feux préparées par le directeur et l'un des concierges de l'établissement qui restent le moment privilégié des enfants, sans oublier le traditionnel « picoulet ».

Camps

Comme chaque année, de nombreuses classes sont parties en camp. Pour les élèves du primaire, 18 classes sur 32 ont eu le privilège de partir à la montagne ou à la ferme.

En ce qui concerne les élèves du secondaire, les quatre classes de 5^e qui n'étaient pas encore parties durant l'automne ont choisi Ovronnaz et Vallorbe comme destinations au mois de mai. Pour la première fois cette année, suite à une réorganisation, les classes de 6^e, ainsi que la DES, sont montées à Ovronnaz en mars pour s'adonner au ski de piste ou au surf. Voilà une opération réussie qui sera reconduite désormais chaque année. L'endroit est idéal puisque les élèves peuvent, après la journée sur les skis ou le snowboard, ou pendant la journée s'il fait mauvais, s'exercer à différents sports en salle de gymnastique.

En janvier, les deux semaines de camp pour les classes de 7^e ont pu avoir lieu aux Rasses et aux Cluds, malgré le manque de neige. Les maîtres de sport ont réussi en un temps

record à organiser d'autres activités ; entre autres une sortie aux Bains d'Yverdon, la visite du château de Grandson ou encore le Musée des boîtes à musique à Sainte-Croix.

En 8^e année, l'accent est désormais mis sur la préparation du voyage d'études de 9^e ou sur la réalisation d'un échange linguistique ou d'un camp plus spécifique organisé par les maîtres spécialisés. Quelques classes se sont déjà lancées dans cette nouvelle organisation : en mai, deux classes de 8VSB sont parties en Suisse-allemande pour 3 jours de rencontre avec deux classes de Buchs avant de revenir avec celles-ci pour terminer la semaine en Suisse romande. Une autre classe de 8VSB a accueilli à son tour 24 correspondants de Wädenswil, du 5 au 9 septembre, pour une semaine entière d'activités particulières, si possible en duo bilingues. Elèves et parents ont apprécié l'expérience et un journal personnel illustré de nombreuses photos a ensuite été confectionné par chaque élève en salle d'informatique. L'échange retour se poursuivra en 2012.

Cette année, plusieurs maîtres d'option spécifique ont pu organiser un camp lié à leur branche : un camp à Paris pour les MEP (Maths et Physique) et un camp à Lyon pour les économistes. Les élèves d'option Italien et Latin ont, quant à eux, pu se joindre à l'équipe de 9VSG pour un magnifique voyage aux îles Eoliennes. Quelques autres élèves sportifs et courageux se sont inscrits à un camp de montagne à la cabane Moiry. Une classe de VSO a opté pour des activités sportives et culturelles à la journée en Suisse tandis que les autres classes sont parties avec leur maître de classe à Barcelone, Porquerolles, au Tessin ou à Hyères dans le Sud de la France.

Chaque année, les maîtres et les élèves se donnent beaucoup de peine pour rassembler les fonds nécessaires à l'organisation de ces camps, surtout pour les voyages d'étude de 9^e. Ils sont également conscients qu'il ne serait pas possible de poursuivre ce bel effort sans l'aide financière de la commune et son encouragement.

Activités musicales

« Chansons françaises, de Brassens à MC Solaar », c'est ce que les élèves de 9^e ont pu découvrir grâce au groupe de quatre musiciens d'Etienne Zbaeren le 17 mars à la grande salle des Remparts. Un intéressant condensé de chansons françaises, connues ou moins connues, répétées ou évoquées pendant les cours de musique.

Pour les 8^e, c'est le Jazz qui a été retenu, puisqu'il figure à leur programme de musique. *L'After Shave Jazz Band*, composé de sept musiciens romands, est venu charmer les oreilles des élèves le 25 mars et leur expliquer très concrètement, avec beaucoup de bon sens et d'humour, la naissance du jazz et de ses variantes.

Cirque Starlight

Plus tard, en mai, les 5^e ont eu droit aux magnifiques prestations du cirque *Starlight*, installé comme chaque année aux portes du collège. Un fil rouge intéressant et des numéros époustouflants ont incité la Direction à réserver des places pour toutes les classes l'an prochain. C'est le Kiwanis Club qui a généreusement offert ce spectacle remarquable aux élèves de La Tour-de-Peilz.

Théâtre

Place à la littérature ensuite, pour trois classes qui avaient lu « Cyrano de Bergerac ». En juin, la 8VSB4 s'est rendue à Sierre un dimanche après-midi pour assister à ce spectacle présenté par le *Théâtre Grimme* aux Halles. Deux autres classes ont pu découvrir également cette pièce au Théâtre de Vevey en octobre, en séances publiques ou en scolaires.

En septembre, les 6^e années ont eu la grande chance de se voir raconter « La Flûte enchantée » par *Papageno*, au Théâtre de Vevey, dans le cadre du Septembre musical. Le spectacle ayant été annoncé avant l'été, les maîtres de musique avaient pu préparer les élèves suffisamment tôt. Un magnifique spectacle, suivi avec beaucoup d'attention par tous les élèves qui se situaient aux premiers rangs.

En novembre, « M. Bonhomme et les incendiaires » de Max Frisch a attiré une classe de 9^e pour la représentation publique du soir. Certains maîtres de français privilégient désormais, avec raison, les soirées publiques aux représentations scolaires, plus bruyantes.

Divers

A toutes ces activités s'ajoutent encore, en fonction des classes, des visites de la bibliothèque communale (pour les 9^e), la fameuse et traditionnelle course d'endurance qui rassemble désormais petits et grands, la journée « Futur en tous genres » pour les volées de 5^e à 7^e et différentes sorties préparées et proposées par quelques maîtres, que ce soit une sortie dans le Lavaux pour des élèves du cycle de transition dans le cadre de la géographie ou un atelier sur le cerveau pour les 9^e lors de la Semaine internationale du cerveau à Genève ou encore la visite des usines de Broc dans le cadre des Sciences pour les élèves de l'option mathématiques et physique. A retenir également une nouvelle formule au cycle de transition : les 6^e en chanson, ou l'occasion pour toutes les classes de 6^e de présenter les unes aux autres, à l'Aula de Courbet, des chansons préparées au cours de musique.

Comme les années précédentes, la direction et les enseignants gardent toujours comme priorité le fait que les spectacles et sorties culturelles soient préparés en amont et/ou exploités en aval, si possible en fonction du programme travaillé en classe.

Prévention santé

Une nouvelle Commission santé a été mise sur pied maintenant que l'établissement a la chance d'avoir parmi ses enseignants une animatrice santé qui a terminé sa formation. Un grand travail a été réalisé dans le contexte du programme prioritaire de prévention des dépendances. Le groupe en a profité, appuyé par l'ODES et la HEP, pour revoir toutes les procédures et essayer de clarifier les façons d'agir en cas de soucis ou de problèmes avec les élèves. Ce grand travail a abouti à un document qui a été présenté à tous les maîtres du secondaire lors de la journée pédagogique du 11 mai 2011. Il a ensuite été retravaillé et distribué à tous les maîtres et intervenants du Collège. La journée pédagogique elle-même a permis des rencontres, discussions et débats intéressants entre les maîtres, les concierges et les autres personnes travaillant pour et avec les élèves. Chaque maître est désormais tenu d'agir rapidement lorsqu'il est témoin d'une difficulté chez un élève et le petit récapitulatif de la démarche à suivre est là pour prendre les bonnes décisions ou alerter les bonnes personnes au bon moment.

Décision a aussi été prise de ne plus intervenir dans des classes de manière ponctuelle mais de mettre plutôt l'accent sur des préventions précises et sur demande. La Commission santé compte désormais mettre son énergie sur des journées de rassemblement comme celle du cross ou comme la semaine 38 ou 39 (semaines de fin d'année scolaire avec l'organisation d'ateliers et de tournois multiples).

Par contre, comme chaque année, la Direction organise, pour les élèves de 6^e, la prévention des délits ; pour les 5^e à 9^e, la prévention routière ; la prévention VMCV pour le cycle de transition chaque 2 ans et, pour les 6^e, 8^e et 9^e, l'éducation sexuelle avec

Profa. S'ajoutent enfin les différentes vaccinations, les passages chez le dentiste et encore les cours de relaxation/sophrologie pour les futurs certifiés.

Fête de la jeunesse

L'établissement de La Tour-de-Peilz ayant accueilli les jeunes gymnastes hollandais dans le cadre de la *Gymnaestrada*, la Direction a décidé d'exploiter ce thème pour animer le traditionnel cortège de la Fête de la jeunesse.

Une météo favorable, ainsi que la présence de nombreux ensembles instrumentaux avec, notamment, le « Traditional pipe band of Lausanne », ont assuré la réussite de cette édition 2011.

Résumé des comptes

	2010	2011
Dons divers	50.-	100.-
Cantine	7'355.-	5'903.-
Pâtisseries	2'874.-	3'600.-
Collecte cortège	1'826.35	1'383.35
Collecte culte	0.-	0.-
Total	12'105.35	10'986.35

L'ensemble des bénéfices a été intégralement versé au fonds des colonies de vacances.

FAMILLE, JEUNESSE ET SPORTS

Généralités

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle législature, au 1^{er} juillet, un nouveau dicastère a été créé sous l'appellation « Famille, jeunesse et sports ». Cette nouvelle entité inclut désormais le Service sport et jeunesse en plus des secteurs formant auparavant les Services sociaux.

Personnel

En automne 2011, l'Agence d'assurances sociales a renforcé ses effectifs pour faire face à l'augmentation des tâches liées, en particulier, à la mise en œuvre des PC familles et des rentes pont au 1^{er} octobre 2011, en application du résultat de la votation cantonale du 15 mai 2011. A cet effet, un nouveau collaborateur a été engagé, au taux d'activité de 80%, en utilisant une réserve de dotation due notamment au transfert d'une collaboratrice à temps partiel dans un autre secteur d'activité du nouveau dicastère Famille, Jeunesse et Sports.

Dans le cadre du tournus de formation des apprentis au sein de l'administration communale, l'Agence d'assurances sociales a reçu durant six mois un apprenti pour l'initier aux subtilités des assurances sociales.

Actions communales à caractère social

Aide complémentaire communale AVS/AI

Depuis 1951, la commune de La Tour-de-Peilz accordait une « aide complémentaire communale AVS/AI » aux bénéficiaires des prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse et survivants et à l'assurance invalidité (PC AVS/AI) vivant à domicile. Cette aide avait pour but d'améliorer les ressources des rentiers de condition modeste, jusqu'à concurrence des limites de revenu et de fortune admises par la Municipalité. Elle était complétée, en fin d'année, par une allocation d'hiver.

Les informations nécessaires à l'octroi et à la gestion des aides complémentaires communales étaient données par l'Agence d'assurances sociales qui informait la commune sur les ouvertures de droit et la situation financière des bénéficiaires potentiels, ainsi que sur les mutations intervenant en cours d'année.

Or, la Caisse cantonale vaudoise de compensation (CCAVS) a rappelé que, en vertu de la législation AVS, les agences d'assurances n'étaient pas autorisées à communiquer à des tiers, dont les communes, des données personnelles concernant les bénéficiaires de prestations complémentaires.

Faute de pouvoir obtenir les renseignements nécessaires pour assurer une gestion cohérente des prestations versées, la commune a été contrainte de mettre fin à l'octroi des aides complémentaires communales. Toutefois, elle a décidé de maintenir jusqu'à la fin de l'année 2011 le versement de celles qui étaient en cours.

De nouvelles dispositions seront prises en 2012, en collaboration avec la CCAVS, pour permettre d'allouer des prestations communales aux bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI, tout en respectant la législation AVS.

Au 31 décembre 2011, il restait **119** (148 en 2010) bénéficiaires d'une aide complémentaire et le total des rentes versées en 2011 s'est élevé à Fr. **85'880.-** dont Fr. **13'600.-** d'allocations d'hiver.

Traitements orthodontiques

Il s'agit de traitements dentaires longs et coûteux destinés aux enfants en âge de scolarité et qui ne sont souvent pas pris en charge par l'assurance invalidité.

Consciente de la charge que cela représente sur le budget familial, la Commune octroie depuis 1981 une participation financière aux parents dont les enfants doivent subir un tel traitement. Celle-ci est déterminée selon le revenu fiscal des parents et s'échelonne entre 20 et 90% du devis.

En 2011, **6** nouvelles décisions de subside (12 en 2010) ont été prises pour un montant total de Fr. **19'343.80** (Fr. **35'265.10** en 2010), versements qui se répartiront jusqu'en 2013.

Ces décisions de subside, prises en 2011, se répartissent ainsi :

Classe I	90%	2 bénéficiaires	Fr. 12'463.00
Classe II	75%	--	Fr. 0.00
Classe III	50%	1 bénéficiaire	Fr. 1'452.00
Classe IV	30%	1 bénéficiaire	Fr. 2'193.60
Classe V	20%	2 bénéficiaires	Fr. 3'235.20

Durant l'année 2011, les participations communales pour un montant total de Fr. **19'786.20** (Fr. **26'850.65** en 2010) ont été versées sur la base des factures intermédiaires des orthodontistes, présentées par les bénéficiaires. Ce montant se décomposait comme suit :

Traitements commencés en :	2005 :	Fr. 183.95
	2006 :	Fr. 680.00
	2007 :	Fr. 3'152.75
	2008 :	Fr. 39.05
	2009 :	Fr. 1'173.20
	2010 :	Fr. 9'967.20
	2011 :	Fr. 4'590.05

Escal...Balade

En collaboration avec le Service, L'Escale a organisé le 6 septembre 2011 la traditionnelle sortie d'été. Les autocars ont emmené **190** participants au Lac des Brenets. Après une traversée en bateau, ils furent accueillis dans un petit café du Saut-du-Doubs où un copieux repas, face au lac, leur a été servi.

Pour cette sortie, une contribution de Fr. 28.- a été perçue auprès de chacun, alors que la commune l'offrait aux **40** bénéficiaires des prestations complémentaires qui y prenaient part. Rappelons que cette excursion est financée partiellement par les revenus du Fonds Haefeli et du Fonds Guédon.

Cadeau de Noël

Les **206** ayants droit au cadeau de Noël, destiné aux bénéficiaires des prestations complémentaires, ont reçu directement sur leur compte bancaire ou postal le cadeau de Fr. 100.-.

Don Robin

Les traditionnels kilo de sucre et bocal de café ont été remplacés, depuis 2002, par un billet de Fr. 20.- offert à chacune des **43** veuves bénéficiaires des prestations complémentaires, en même temps que le colis de Noël.

Aide communale en faveur des enfants de bénéficiaires du Revenu d'insertion

Cette prestation communale a pour but de permettre aux enfants, dont les parents sont bénéficiaires du Revenu d'insertion (RI), de participer à des activités sportives ou culturelles. Elle prévoit la prise en charge de la cotisation à un club sportif, à un cours de musique, de danse ou une autre activité sportive ou culturelle, des enfants à charge vivant au domicile d'un bénéficiaire RI, à concurrence d'un montant annuel maximum de Fr. 250.- par enfant. L'aide communale prend également en charge des frais liés à des activités parascolaires et à des camps de vacances. Sur l'ensemble de l'année, **47** enfants en ont bénéficié pour une dépense totale de **Fr. 10'096.15.-**.

L'aide communale prévoit également le versement, en décembre, d'une allocation de Fr. 150.- par famille avec enfant(s). Ceci a concerné **72** familles, pour un coût total de **Fr. 10'800.-**.

Noël de l'Amitié

Comme la sortie d'été, L'Escale organise conjointement avec le Service le traditionnel Noël de l'Amitié.

Après les discours officiels de bienvenue, la classe de Mme Thiel Marti, du Collège de Bel-Air, a présenté quelques chants de Noël.

Puis le repas a été servi, suivi d'une animation du *Petit Chœur* de L'Escale, très appréciée.

Pour ce Noël de l'Amitié 2011, la Salle des Remparts a accueilli **186** personnes. Cette fête a été offerte à **47** bénéficiaires des prestations complémentaires, alors que les autres participants devaient s'acquitter d'une contribution de Fr. 28.-.

Nonagénaires et centenaires

Début 2011, **37** personnes habitant La Tour-de-Peilz devaient fêter leur nonantième anniversaire durant l'année.

Les nonagénaires qui vivent à domicile reçoivent, le jour de leur anniversaire, un message fleuri de la part des Autorités communales, accompagné d'une plaquette de La Tour-de-Peilz dédiée à leur intention et de deux bouteilles de vin de la réserve communale. **32** jubilaires ont reçu ces attentions.

Ils sont également invités à une cérémonie réunissant tous les nonagénaires qui vivent à domicile, ou en institution, et qui souhaitent y prendre part. Cette manifestation a lieu au Château de La Tour-de-Peilz en présence des Autorités communales et des représentants des églises.

Ainsi, le 22 juin, **18** nonagénaires, accompagnés d'un parent ou d'un ami, ont répondu à l'invitation. Un photographe a immortalisé ces instants et chaque nonagénaire a reçu sa photographie sur laquelle il figure aux côtés de l'huissier en grande tenue.

Discours et musique ont agrémenté la fête, sans oublier une agape. A l'issue de la cérémonie, chacun s'en est allé avec un livre intitulé « Au fil de la Veveyse », en édition spéciale La Tour-de-Peilz.

Les centenaires reçoivent pour leur part la visite du Préfet, d'un représentant des églises, de la délégation municipale et d'un collaborateur du Service (à moins que pour des raisons de santé ou autres ils y renoncent).

En 2011, **2** personnes devaient fêter leur centième anniversaire. La délégation municipale n'a toutefois pas eu le plaisir de les fêter. En effet, **1** personne est malheureusement décédée au début de l'année et la seconde ne voulait pas de cérémonie en son honneur. Conformément à son souhait, les Autorités communales lui ont fait parvenir un message fleuri et du vin.

Deux personnes, vivant en institution pour l'une, et à domicile pour l'autre, ont également reçu des Autorités communales un message fleuri à l'occasion de leur, respectivement, cent unième et cent deuxième anniversaire.

Assistance judiciaire

Selon la loi du 24 novembre 1981 sur l'assistance judiciaire en matière civile : « L'assistance judiciaire est accordée, sur requête, à toute personne physique dont la fortune et les revenus ne sont pas suffisants pour lui permettre d'assurer les frais d'un procès... ».

Jusqu'au 31 décembre 2010, la demande devait être adressée au Bureau de l'assistance judiciaire et parmi les pièces justificatives qui devaient y être jointes, figurait un document intitulé « Déclaration de fortune », qui était la déclaration de l'autorité communale du lieu de domicile, mentionnant les conditions d'existence et de fortune du/de la requérant-e.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la procédure de demande a été quelque peu modifiée. Ce document n'est plus requis et la commune est donc dispensée de le compléter pour chaque requérant. Ce dernier doit envoyer le formulaire de demande d'assistance judiciaire et les justificatifs exigés directement à l'autorité judiciaire compétente concernée.

Pain des veuves

Selon une tradition établie depuis près de 400 ans, la commune de La Tour-de-Peilz remet le 25 mars, au domicile de chaque personne veuve habitant la commune, une miche de pain.

La distribution du Pain des veuves se fait chaque année depuis 1614, lorsque Dame honorée Catherine Plattel, veuve de Maurice Frissard, fit un don de 450 florins à l'Hôpital de La Tour-de-Peilz. Elle précisa que l'intérêt de cette somme devait servir à acheter du blé pour faire du pain, afin de le distribuer aux veuves de la ville le 25 mars, jour de l'Annonciation à la Sainte-Vierge.

Depuis, excepté durant les années 1943 à 1948, une miche de pain est distribuée ce jour-là à toutes les veuves de la Commune.

En 2011, **581** veuves ont été invitées à recevoir ce pain ; **31** dames l'ont refusé définitivement et **10** dames ont renoncé à le recevoir en raison d'absence le jour de la distribution (vacances, hospitalisation, etc.).

540 miches de pain ont donc été commandées. **535** ont été livrées à domicile, **5** n'ont pu être distribuées en raison de départs ou d'absences non annoncées.

Aide humanitaire

En 2011, le Service famille, jeunesse et sports a soutenu quinze projets ou actions au travers du fonds spécial « Aide humanitaire », pour un montant total de **Fr. 10'000.-**, répartis comme suit :

- Association Sithemba, projet d'extension de la nurserie de l'ONG Sinakekele Children à Durban (Afrique du Sud). Fr. 500.-
- Nouvelle-Planète : organisation d'entraide internationale, projet d'aide au développement au Sénégal. Fr. 300.-
- Fondation DiDé (dignité en détention) : divers projets dans des prisons d'enfants en Afrique. Fr. 500.-
- Association PAS Parrainage Africa-Suisse : scolarisation d'enfants orphelins et déshérités de Abobo et Lomé au Togo. Fr. 500.-
- Association Morija : prise en charge d'enfants malnourris au Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle à Ouagadougou au Burkina Faso. Fr. 500.-
- Association Tarpuy au Pérou : foyer-école pour enfants et adolescents provenant des milieux les plus défavorisés de la campagne péruvienne. Fr. 250.-
- Brücke Le Pont : soutien au projet « Palimé : L'huile rouge prévient la cécité » au Togo (Afrique de l'Ouest). Fr. 500.-
- Association Roger Riou : projet de construction d'une deuxième Ecole à Port-au-Prince, Haïti. Fr. 150.-
- Association Puits en Madagascar, projet de construction d'un puit à Madagascar. Fr. 150.-
- Fondation Les Enfants de l'Arc-en-Ciel, projet de centre scolaire en République Dominicaine. Fr. 250.-
- Association Anitié, aide au développement en Afrique, projet Guinée « Eau potable pour tous ». Fr. 250.-
- FEDEVACO : accompagnement et protection des défenseurs des droits humains. Fr. 5'000.-
- Ecole Voantsinapy à Madagascar : projets d'infrastructures scolaires à Madagascar pour l'école Champfleury. Fr. 250.-
- RESO-Femmes International : Projet Formation « Genre & Empowerment » module « Eau – Assainissement – Alimentation ». Fr. 400.-
- Green Cross : Biélorussie et Ukraine, prise en charge de deux séjours en sanatorium (montant total Fr. 960.- : Fr. 500.- = solde disponible, différence : Fr. 460.- = complément hors budget pris sur le compte 710.3659.03 Aides et subv. Casuelles). Fr. 500.-

Subventions à diverses institutions sociales

Des aides et subventions ont été versées à **30** associations ou institutions sociales régionales pour un total de **Fr. 12'590.-**.

Pro Juventute

En janvier 2011, une nouvelle action a démarré en collaboration avec Pro Juventute.

En effet, dès cette date, les Services sociaux ont adressé, à tous les parents d'un premier enfant domiciliés à La Tour-de-Peilz, un courrier les félicitant pour cette naissance, et leur offrant l'abonnement d'une année à la brochure « Messages aux parents ».

En annexe à ce courrier, ils reçoivent également le premier numéro de ces « Messages aux parents » ainsi qu'un bon à retourner à Pro Juventute, dûment complété et signé, s'ils désirent profiter de cette action.

Ces « Messages aux parents » sont constitués d'une boîte et de 13 brochures qu'ils recevront tout au long de l'année, directement de Pro Juventute, pour les accompagner durant le développement de leur enfant.

Pour cette première année, **46** nouveaux parents ont reçu ce courrier et **14** abonnements ont été conclus.

Chaque collection offerte est facturée Fr. 52.- (TTC) au Service par Pro Juventute. Le montant de cette action s'élève donc à Fr. 728.- pour 2011.

Plan canicule

Selon la FAO du 10.06.2011 : « En Suisse, un avis canicule est émis lorsque l'on prévoit au moins trois jours consécutifs avec un indice de chaleur supérieur ou égal à 90°F. Dans nos régions, un indice de chaleur de 90° F correspond à une température maximale d'environ 34°C ».

Si un tel plan devait être déclenché, l'ordre serait donné par l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP), par l'intermédiaire de la Préfecture.

En prévision d'un tel cas de figure, les instances cantonales et communales ont instauré, à l'approche des grandes chaleurs estivales, un « Plan canicule » à l'intention de deux populations particulièrement vulnérables : les enfants et les personnes âgées.

Selon les directives de ce dispositif, la Ville de La Tour-de-Peilz doit s'assurer que les personnes de 75 ans et plus vivant à domicile ont, dans leur environnement proche, une personne de contact (enfant, frère, sœur, autre parent, voisin, ...) qui peut prendre soin d'elles en cas de besoin. Dans la négative, la Ville de La Tour-de-Peilz les contactera afin de s'assurer de leur bien-être.

Le 16 juin 2011, un courrier leur a donc été adressé pour les informer de ce plan canicule, ainsi qu'un formulaire qu'ils devaient compléter et retourner au Service afin de lui donner l'autorisation de les joindre si ce plan devait être déclenché, ce qui ne fut pas le cas pour cette année.

Au moment du tirage du listing, **1'177** personnes de plus de 75 ans étaient enregistrées à La Tour-de-Peilz.

Après suppression des personnes suivies par le CMS, des personnes résidant en EMS, cette lettre explicative a été envoyée à 756 habitants (un seul courrier par couple de 75 ans et plus).

En date du 23 août 2011, **350** réponses ont été enregistrées :

- **297** avaient une personne de référence et ne demandaient pas notre assistance.
- **24** étaient suivies par le CMS mais demandaient assistance au cas où.
- **29** n'avaient pas de référent et demandaient l'assistance de la commune.

Le plan canicule n'a pas été déclenché par les autorités sanitaires.

Logement

Expulsions d'appartements

Selon l'article 43, ch. 1, lettre a de la Loi sur les communes du 28 février 1956, les autorités communales doivent veiller à « la protection des personnes et des biens ». C'est en vertu de cette disposition que les communes doivent pourvoir au relogement momentané des personnes expulsées et prendre en charge, le cas échéant, leur mobilier. Dans notre commune, c'est le Service famille, jeunesse et sports qui est chargé de traiter ce dossier.

En 2011, la Justice de paix du district de Vevey a prononcé **2** exécutions forcées d'une ordonnance d'expulsion en matière de baux à loyer contre des personnes domiciliées à La Tour-de-Peilz.

Dans un cas, la mesure n'a finalement pas été exécutée. Après que l'exécution forcée d'expulsion ait été reportée plusieurs fois, la locataire concernée a finalement libéré l'appartement au début du mois de septembre 2011.

Dans le deuxième cas, la procédure a été exécutée. La famille a été relogée par la commune dans un studio de secours de la Grand-Rue 50 et son mobilier a été placé en garde-meubles.

Logements de secours

Confronté de plus en plus fréquemment à une population rencontrant des problèmes d'expulsion ou de perte de logement suite à une séparation, le Service dispose de quatre logements de secours prévus pour héberger momentanément (en principe un maximum de trois mois) des personnes expulsées et en quête d'un nouvel appartement.

Sur l'ensemble de l'année, les quatre appartements de secours ont été occupés par cinq sous-locataires, dont deux familles avec enfants.

Structure d'accueil de nuit d'urgence « Le Hublot »

Cette structure, ouverte en mai 2009 par CARITAS à l'initiative des services sociaux de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey, dispose de 20 lits (dont une chambre de 4 lits réservée aux femmes et enfants) pour assurer un hébergement d'urgence aux personnes sans domicile ou faisant face à des difficultés momentanées de logement, à la suite d'expulsion, de difficultés conjugales ou de marginalisation.

Depuis 2010, le déficit d'exploitation de cette structure a été repris par le canton et répercuté dans la « Facture sociale », supportée par l'ensemble des communes.

Réfectoires pour les élèves des classes primaires

Les réfectoires primaires sont ouverts les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 11h30 à 13h30, durant les semaines scolaires.

Dans chaque lieu et en fonction du nombre d'enfants, deux à quatre animatrices veillent sur eux.

Dans la mesure du possible, le Service a tenté de les situer directement à proximité des écoles.

Dès la rentrée scolaire d'août 2011, les modules préfabriqués du Collège de Bel-Air ont été libérés par l'UAPE pour y accueillir les enfants qui étaient dans le Centre œcuménique de Vassin jusqu'en juillet 2011.

Dès août 2011, ces locaux sont partagés entre le réfectoire (« ex-Vassin »), désormais dénommé « Béranges » et qui accueille des enfants provenant en majeure partie des collèges de Bel-Air ainsi qu'une minorité de Cadet-Rousselle, de même qu'un service de devoirs surveillés les lundis, mardis et jeudis après-midi.

Depuis août 2009, le réfectoire de Courbet/Mousquetaires accueillait quinze à dix-huit enfants des classes primaires des collèges de Courbet, Mousquetaires et Charlemagne au réfectoire secondaire des Mousquetaires. Une salle, située au sous-sol de la Salle des Remparts, leur était réservée pour la détente et les jeux après le repas. Cette solution n'était pas très pratique.

Dès lors, dès août 2011, les anciens locaux de police, au rez-de-chaussée du bâtiment communal, ont été aménagés pour devenir le réfectoire « Courbet ». La configuration des lieux ne permet toutefois pas d'accueillir plus de 20 enfants par jour. Ainsi, le mardi, une dizaine d'entre eux sont accompagnés et pris en charge au Réfectoire secondaire des Mousquetaires. Compte tenu de cette capacité limitée, le Service se trouve dans l'impossibilité de répondre favorablement à toute nouvelle demande d'inscription pour des enfants scolarisés dans les collèges de Courbet, des Mousquetaires et de Charlemagne.

A la fin de l'année 2011, la situation était la suivante :

Réfectoire « Béranges »
(modules préfabriqués Bel-Air) : 18 à 26 enfants par jour

Réfectoire « Bel-Air »
(ancienne salle des sociétés du Collège de Bel-Air) : 20 à 30 enfants par jour

Réfectoire « Courbet »
(anciens locaux de Police) : 18 à 21 enfants par jour

En 2011, au total **11'338** repas ont été servis dans ces trois réfectoires, ce qui correspond à 1'030 repas par mois (une moyenne de 24 repas par jour et par lieu).

Le prix facturé aux parents est le même dans les trois lieux d'accueil. Il est déterminé sur la base d'un forfait mensuel calculé sur une période de 37,5 semaines (pour tenir compte des jours fériés et des éventuelles absences intervenant pendant l'année scolaire) et facturé pendant une période de dix mois, soit de septembre à juin.

Ainsi, il s'élève à :

Fr. 200.-	par mois pour	4 jours	de fréquentation par semaine,
Fr. 150.-	« « «	3 jours	de fréquentation par semaine,
Fr. 100.-	« « «	2 jours	de fréquentation par semaine,
Fr. 50.-	« « «	1 jour	de fréquentation par semaine.

Dans la mesure où la capacité d'accueil le permet, les parents peuvent demander des « dépannages occasionnels », pour un jour autre que celui (ou ceux) auquel(s) ils ont initialement inscrit leur enfant. Ce service est facturé Fr. 14.- par jour et par enfant.

Réfectoire pour les élèves des classes secondaires

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le Service famille, jeunesse et sports est responsable de la gestion administrative du réfectoire « Mousquetaires » ainsi que des collaborateurs qui y travaillent, tandis que le secrétariat des écoles est chargé de la vente des coupons repas.

Ce réfectoire est destiné aux élèves du cycle secondaire. Il s'agit d'un service repas sans prise en charge des enfants. Le coupon-repas est facturé Fr. 8.-.

En 2011, au total **3'541** repas ont été servis dans ce réfectoire, ce qui correspond à 354 repas par mois. La fréquentation varie beaucoup, souvent en fonction de la météo. Elle s'est élevée à 22 repas par jour, en moyenne.

Réfectoires et Label Fourchette Verte

Le fournisseur de repas, ainsi que les quatre réfectoires, sont au bénéfice du label Fourchette verte. Ce label, délivré par Les Ligues de la santé (organe mandaté par le Service cantonal de la santé publique), distingue les restaurants répondant à des critères d'équilibre alimentaire et de respect de l'environnement.

Les enfants accueillis ont ainsi la possibilité de consommer des menus sains et sont servis par des personnes formées aux principes d'une alimentation adaptée à leurs besoins.

Par ailleurs, chaque réfectoire est visité une fois par année par un représentant de la Fédération des consommateurs et quatre fois par année par un testeur neutre, chacun étant chargé de compléter une « Grille d'appréciation d'un restaurant Fourche verte junior » au terme de chaque visite. Cette procédure vise à vérifier que la structure respecte les exigences du label et qu'il peut être reconduit.

Accueil de jour des enfants

Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)

Adoptée par le Grand Conseil en juin 2006, La LAJE a pour buts principaux d'assurer la qualité de l'ensemble des milieux d'accueil de jour des enfants, par le régime d'autorisation et de surveillance, et de tendre à une offre suffisante en places d'accueil, financièrement accessibles aux parents, sur tout le territoire du canton. Elle a également pour objectif d'organiser le financement de l'accueil de jour, de favoriser la création et le développement de nouvelles structures d'accueil et d'instituer une fondation de droit public chargée, entre autres, de subventionner l'accueil de jour.

Réseau REVE (Réseau Enfants Vevey et Environs)

Ce réseau d'accueil de jour couvre les communes de Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, La Tour-de-Peilz et Vevey et regroupe, en plus des six communes, plusieurs employeurs de la région (entreprises du « Groupe Nestlé », communes de Chardonne, de La Tour-de-Peilz, de Vevey et la Fondation Apollo), ainsi que les différentes structures d'accueil collectif et familial situées dans son périmètre.

Les représentants de la Commune participent activement aux diverses séances du Conseil et des groupes de travail du Réseau REVE. En 2011, le Conseil REVE s'est réuni à trois reprises et le Bureau REVE a tenu quatre séances. M. Olivier Wälchli, municipal Famille, jeunesse et sports, y représente la commune.

Les principaux sujets abordés portaient sur l'activité et le fonctionnement des structures du réseau, la création d'un site internet REVE, l'évaluation, puis l'adoption, d'un logiciel de gestion commun à toutes les structures ainsi que la révision de certains points des règlements, en particulier le rabais pour fratrie. Les organes REVE ont également examiné et adopté les comptes 2010, le rapport d'activité et le budget 2012.

Les activités du Réseau REVE et des structures d'accueil qui le composent (notamment celles gérées par la Fondation des structures d'accueil de l'enfance de La Tour-de-Peilz, ainsi que l'Accueil familial de jour géré par la Commune) font l'objet d'un rapport d'activité spécifique contenant des éléments statistiques et financiers.

Structure de coordination de l'Accueil familial de jour

Les six communes partenaires du réseau REVE ont confié le mandat de gestion de la structure de coordination de l'Accueil familial de jour (AFJ) prévue par la LAJE à la Commune de La Tour-de-Peilz, dès sa création au 1^{er} juillet 2008.

La structure de coordination de l'AFJ est composée de deux coordinatrices (1,2 EPT) et d'une secrétaire à 50%.

Selon les dispositions légales, les deux coordinatrices sont chargées de conduire les enquêtes auprès des candidates AMF et de rédiger un rapport à la Municipalité avec préavis en vue de l'octroi ou du refus d'une autorisation d'accueil. Celle-ci, établie à l'entête de la Municipalité pour l'ensemble des AMF du réseau, est fixée pour une première période probatoire de 18 mois et indique l'âge et le nombre maximum d'enfants que l'AMF est autorisée à accueillir simultanément. Au terme des 18 mois, l'autorisation peut être prolongée pour une période de 5 ans, renouvelable.

Dans leur mission, les coordinatrices doivent également effectuer des visites au domicile des accueillantes pour contrôler la qualité de l'accueil et les conditions de prise en charge des enfants confiés. En 2011, les coordinatrices ont effectué **107** visites (93 en 2010), certaines « surprises », d'autres annoncées.

En 2011, la Municipalité a délivré **38** autorisations, dont **18** provisoires, **13** définitives et **7** réévaluations après cinq ans. Il est utile de relever que, selon la LAJE, « les personnes qui accueillent dans leur foyer, à la journée et contre rémunération, régulièrement et de manière durable, des enfants, doivent y être autorisées » et « doivent être affiliées à une structure de coordination d'accueil familial de jour ». Les personnes qui ne respecteraient pas les dispositions légales s'exposent à des sanctions.

Les tâches administratives de l'AFJ sont assumées par la secrétaire, avec l'appui des coordinatrices. Son activité a, notamment, pour objet d'établir les contrats de placement

et les divers documents relatifs à l'accueil familial, d'assurer la correspondance de l'AFJ, de traiter les décomptes mensuels, de préparer le versement des salaires des accueillantes et de répondre aux demandes de renseignements sur les conditions d'accueil d'un enfant et sur l'activité d'une accueillante en milieu familial.

Au 31 décembre 2011, l'AFJ comptait **85** (82 au 31.12.2010) accueillantes en milieu familial (AMF) au bénéfice d'un contrat de travail avec la Commune de La Tour-de-Peilz. De janvier à décembre 2011, **18** nouvelles AMF ont été engagées (16 en 2010), alors que **15** AMF (11 en 2010) ont quitté le réseau.

A la même date, **433** enfants étaient inscrits en AFJ (431 au 31.12.2010) et **373** (350 au 31.12.2010) avaient trouvé une solution d'accueil, alors que **60** (81 à fin décembre 2010) étaient en attente d'une solution de garde. Durant toute l'année 2011, **169** nouveaux enfants ont été inscrits (270 en 2010) alors que **167** enfants (207 en 2010) ont quitté le réseau (avec placement ou non). Le total des heures assurées par les AMF du réseau durant l'année 2011 a représenté **228'179.00** heures de garde (233'307.25 en 2010).

Durant l'année 2011, **17** AMF ont suivi le cours de préparation à l'activité d'accueillante en milieu familial mis sur pied par la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ) sur mandat du Service de protection de la jeunesse. Ce cours de formation, obligatoire pour les nouvelles engagées, se décline en 8 thèmes, répartis sur 24 périodes. Il aborde notamment les rôles et responsabilités des AMF, les rythmes et besoins de l'enfant, le maintien de la santé et la prévention des accidents, la prévention de la maltraitance, les relations au quotidien entre parents, enfants et AMF.

En outre, **65** AMF ont participé aux rencontres de soutien obligatoires (RSO), données un soir par année par la CIAFJ. Divers thèmes sont abordés, en fonction des besoins exprimés par les coordinatrices et les AMF.

Pour permettre aux AMF de compléter leur formation, la structure de coordination a mis sur pied trois cours de « Relais-contacts » auxquels toutes les accueillantes ont dû participer. Les sujets abordés portaient sur l'analyse des pratiques, le bricolage à petits prix et des cours de yoga avec ou sans enfants.

En 2011, 17 « Pause-café » ont été organisées à l'intention des AMF, à tour de rôle, dans les six communes du Réseau REVE. Ces moments de partage autour d'un café-croissants permettent aux AMF de parler de leurs expériences, des divers aspects de leur activité et d'obtenir aide et conseils des coordinatrices. Bien que facultatives, ces rencontres sont bien fréquentées par les AMF qui y viennent avec les enfants qui leurs sont confiés. Ceux-ci sont pris en charge par l'une des coordinatrices, la seconde dirigeant la séance.

Afin de marquer leur reconnaissance pour le travail fourni en 2011, les six communes partenaires ont offert aux accueillantes un repas en début d'année. En outre, celles-ci se sont retrouvées en septembre pour le traditionnel souper canadien.

Action sociale régionalisée

Association régionale pour l'action sociale région Riviera (ARAS Riviera)

L'Association régionale pour l'action sociale région Riviera, constituée le 24 mars 1999, regroupe les dix communes de l'ancien district de Vevey, ainsi que les quatre communes du cercle de St-Saphorin. Depuis l'adoption de ses nouveaux statuts en 2006, elle est régie par les articles 112 à 127 de la Loi sur les communes du 28 février 1958.

Le Conseil intercommunal a pour rôle de préavisier, de contrôler et de susciter les mesures en matière d'action sociale, d'approuver les budgets et les comptes ainsi que de nommer les membres du Comité de direction. Il est composé d'un représentant (et d'un suppléant) des municipalités de chacune des communes adhérentes.

En 2011, le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises pour veiller à la bonne application des buts de l'association au sein de la région d'action sociale Riviera, délibérer sur l'activité des Centres sociaux intercommunaux (CSI) et des Agences d'assurances sociales (AAS) et adopter les budgets et les comptes. Le 5 juillet, les nouvelles autorités de la RAS Riviera, issues des élections communales du printemps 2011, ont été installées par Mme le Préfet.

La Commune de La Tour-de-Peilz est représentée au sein du Conseil par un délégué et un suppléant. Le chef du Service a fonctionné comme secrétaire du Conseil jusqu'à fin juin.

Le Comité de direction a, notamment, pour attribution de veiller à l'exécution des buts de l'association et d'exercer les attributions qui lui sont déléguées par le Conseil intercommunal. Ses membres, élus par le Conseil intercommunal, sont au nombre de 7, désignés parmi les municipaux des communes adhérentes. Mme Nicole Rimella, Syndic et Municipale des Services sociaux (1^{er} semestre) a siégé au sein du Comité de direction jusqu'à fin juin. Depuis juillet, elle assume la fonction de Présidente du Comité de direction. Le chef du Service famille, jeunesse et sports, et agent régional d'assurances sociales, participe également aux séances, avec voix consultative.

En 2011, le Comité de direction a tenu 6 séances. Il a traité, en plus de l'examen des comptes et des budgets, de la situation dans les deux centres sociaux intercommunaux (CSI), dans les trois agences d'assurances sociales (AAS) et du financement de leurs activités. Il a, en outre, tenu une séance avec les représentants des quatorze communes membres pour leur présenter les projets de réorganisation des CSI et des AAS qui devraient être pleinement intégrés dans l'association au 1^{er} janvier 2013.

Agence d'assurances sociales

Activités de l'Agence d'assurances sociales

Bien qu'il s'agisse d'une structure intercommunale dépendant de l'Association régionale d'action sociale Riviera (ARAS Riviera), le rapport d'activité et les statistiques relatives à l'Agence de La Tour-de-Peilz sont intégrés dans le rapport de gestion communal, l'ARAS Riviera n'établissant pas de rapport d'activité.

Les agences d'assurances sociales ont pour mission d'appliquer les diverses législations fédérales et cantonales en matière d'assurances sociales, notamment ce qui relève de l'assurance vieillesse et survivants (AVS), de l'assurance invalidité (AI), des prestations complémentaires AVS/AI (PC), des prestations complémentaires pour famille et rentes-pont (PCFam), des allocations pour perte de gain (APG), de l'allocation maternité et des allocations familiales (AF) et de l'assurance-maladie (LAMal).

Elles agissent en tant qu'organe de liaison entre les administrés et les institutions appliquant les assurances et régimes sociaux, en particulier la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS à Clarens, l'Office AI du canton de Vaud à Vevey, l'Organe cantonal de contrôle de l'assurance-maladie et accidents à Lausanne (devenu l'Office vaudois de l'assurance-maladie (OVAM) dès 2012).

A la suite de la régionalisation des agences d'assurances intervenue au 1^{er} janvier 2005, l'agence de La Tour-de-Peilz dessert les communes de Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, La Tour-de-Peilz et Vevey, ainsi que les communes du Cercle de St-Saphorin (Chexbres, Puidoux, Rivaz et St-Saphorin), avec antenne à Chexbres.

Durant l'année, les cinq collaborateurs de l'agence (4.5 postes EPT) ont assuré le suivi et la gestion des dossiers des affiliés et ayants droit domiciliés dans ces dix communes.

Au 1^{er} janvier 2011, diverses modifications sont entrées en vigueur dans les différents régimes des assurances sociales, tant au niveau des cotisations qu'au niveau des rentes AVS/AI, des prestations complémentaires et des subsides à l'assurance maladie.

En matière d'allocations familiales, s'il n'y a eu aucun changement dans les montants alloués, un registre fédéral des allocations familiales recensant l'ensemble des bénéficiaires est entré en service au 1^{er} janvier 2011.

Adoptées par le peuple vaudois lors de la votation du 15 mai 2011, les Prestations complémentaires cantonales pour familles (PC Familles) et les Prestations cantonales de la rente-pont sont entrées en vigueur au 1^{er} octobre 2011.

Les PC Familles doivent permettre aux familles d'éviter le recours à l'aide sociale et favorisent le maintien ou l'augmentation de l'activité lucrative. Les prestations complémentaires de la rente-pont permettent d'atteindre l'âge AVS sans avoir à recourir à l'aide sociale ou à une retraite anticipée.

Les agences d'assurances sociales ont été fortement sollicitées dans la mise en application de ces deux prestations. Les premiers effets statistiques de ces deux régimes ne seront visibles qu'à partir de janvier 2012.

Statistiques

Les données et chiffres indiqués à la fin de ce chapitre concernent les activités de l'Agence de La Tour-de-Peilz pour l'ensemble des dix communes, antenne de Chexbres comprise. Le tableau des affiliés et ayants droit présente la situation au 31 décembre 2011. Les dossiers fermés en cours d'année n'y figurent donc pas.

En ce qui concerne celui des tâches effectuées, le décompte concerne uniquement le nombre de dossiers qui ont été ouverts en 2011 et ne comprend donc pas les diverses démarches et mutations intervenues en cours d'année, que ce soit sur de nouveaux dossiers ou sur ceux qui existaient déjà antérieurement. Ces opérations, qui seraient difficiles à comptabiliser, occupent plus de la moitié du temps des collaborateurs de l'agence.

Formation

En 2011, les collaborateurs de l'agence ont participé à une journée de formation continue mise sur pied par la Commission de formation de l'Association vaudoise des agent(e)s d'assurances sociales (aVDAas), en collaboration avec la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS et les Retraites populaires, consacrées aux prestations complémentaires familles et aux rentes-pont.

Agent régional d'assurances sociales

Dans le cadre de la réorganisation de l'action sociale régionalisée sur la Riviera intervenue en 2005, la tâche d'agent régional d'assurances sociales pour l'ARAS Riviera a été confiée au chef du Service famille, jeunesse et sports de La Tour-de-Peilz.

L'agent régional a notamment pour mission de contrôler et de répondre de la bonne marche des agences et antennes d'assurances sociales. Il doit en outre contribuer à l'établissement et au maintien de bonnes relations entre les institutions partenaires (SASH, CCAVS, OAI, OCC) d'une part, et les affiliés, les assurés, les ayants droit, les autorités politiques et la population de la région, d'autre part.

En 2011, l'agent régional a participé à diverses séances, groupes de travail et cours de formation avec les divers partenaires et les autres agents régionaux du canton. Il a en outre entretenu des contacts réguliers avec les préposés des agences d'assurances sociales de la Riviera pour leur apporter informations, aide, conseils et soutien.

Statistiques de l'Agence intercommunale d'assurances sociales 2011

Nombre d'affiliés, bénéficiaires et ayants droit au 31 décembre 2011										
Communes	Employeurs de personnel (y.c. employeurs agricoles)	Personnes de condition indépendante (PCI)	Personnes sans activité lucrative (PSA)	Ayants droit aux allocations familiales (AF)	Ayants droit aux rentes AVS/AI	Ayants droit aux prestations complémentaires AVS/AI	Ayants droit aux prestations complémentaires famille	Total des dossiers d'affiliés et d'ayants droit	Bénéficiaires de subsides à l'assurance maladie	Nombre total d'affiliés, ayants droit et bénéficiaires
Chexbres	127	108	84	67	290	89		765	329	1'094
Puidoux	93	112	63	50	219	51		588	615	1'203
Rivaz	36	32	11	15	45	2		141	34	175
St-Saphorin	15	11	7	6	38	3		80	28	108
Total Antenne Chexbres	271	263	165	138	592	145	0	1'574	1'006	2'580
Chardonne	85	97	94	67	301	74		718	272	990
Corseaux	86	65	96	26	293	61		627	219	846
Corsier	70	87	176	144	363	128		968	838	1'806
Jongny	42	51	47	10	139	35		324	101	425
La Tour-de-Peilz	337	299	629	226	1'328	448	3	3'270	2'308	5'578
Vevey	540	600	1'228	587	1'959	1'078		5'992	6'270	12'262
Total sans Antenne Chexbres	1'160	1'199	2'270	1'060	4'383	1'824	3	11'899	10'008	21'907
Total y compris Antenne de Chexbres	1'431	1'462	2'435	1'198	4'975	1'969	3	13'473	11'014	24'487

Communes	DEMANDES DE PRESTATIONS TRAITÉES															CONTRÔLES D'AFFILIATION				Total des demandes traitées et des contrôles effectués
	Annonce de personnel	Demande de certificats AVS	Prestations complémentaires (PC)	Prestations complémentaires de guérison (PCG)	Prestations complémentaires pour familles (PC FAMILLES)	Frais de guérison (PC FAMILLES)	Rente-Pont	Frais de guérison (Rente-pont)	Allocations Familiales	Allocations de maternité	Prestations AI Majeurs	Prestations AI mineurs	Rente AVS (y compris moyens auxiliaires)	Allocations perte de gain en cas de service (APG)	Splitting (partage des cotisations)	Subsides à l'assurance maladie	Indépendants (PCI)	Employeurs de personnel	Personnes sans activité lucrative (PSA)	
Chexbres	0	8	7	66	0	0	0	6	3	0	2	4	0	0	50	2	2	12	42	204
Puidoux	0	9	11	48	5	0	0	6	3	1	0	11	0	0	69	6	3	10	143	325
Rivaz	0	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	1	0	0	4	0	0	1	12	21
St-Saphorin	0	1	1	2	0	0	0	1	1	0	0	3	0	0	3	0	0	0	12	24
Chardonne	0	1	9	8	0	0	0	1	0	0	0	5	0	0	44	2	1	23	174	268
Corseaux	1	2	7	5	0	0	0	1	0	0	0	4	1	0	36	1	1	17	92	168
Corsier	0	6	24	15	5	0	0	2	13	0	0	9	9	1	87	3	2	33	189	398
Jongny	0	1	5	4	1	0	0	1	1	0	0	6	1	0	18	2	1	9	52	102
La Tour-de-Peilz	21	23	61	622	10	0	1	24	4	2	1	30	20	1	330	17	10	100	789	2'066
Vevey	3	34	130	312	29	0	0	45	9	0	0	30	6	0	760	29	9	215	1606	3'217
Totaux	25	85	255	1'083	50	0	1	88	35	3	3	103	37	2	1'401	62	29	420	3'111	6'793

Ces statistiques ne couvrent que le nombre de dossiers ouverts, les demandes de prestations présentées et les contrôles effectués en 2011 et ne comprennent pas les mutations intervenues en cours d'année, que ce soit sur les nouveaux dossiers ou ceux qui existaient antérieurement.

AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES DE LA TOUR-DE-PEILZ

(Communes de Chardonne, Chexbres Corseaux, Corsier, Jongny, Puidoux, Rivaz, St-Saphorin, La Tour-de-Peilz, Vevey)

Contrôle d'affiliation à l'assurance-maladie obligatoire durant l'année 2011

N°	Commune	Correspondance concernant					Total
		Arrivée Etranger	Naissance	1er rappel	Dernier rappel	Dénonciation	
142	Chexbres	16	9	10	5	2	42
148	Puidoux	68	16	31	22	6	143
150	Rivaz	8	1	3	0	0	12
151	St-Saphorin	4	0	3	3	2	12
	Antenne de Chexbres	96	26	47	30	10	209
340	Chardonne	74	18	44	24	14	174
342	Corseaux	34	12	28	13	5	92
343	Corsier	76	28	47	25	13	189
344	Jongny	15	11	15	6	6	53
347	La Tour-de-Peilz	333	86	218	101	51	789
348	Vevey	770	211	320	190	115	1606
Totaux		1398	392	719	389	214	3112

SPORT ET JEUNESSE

Introduction

Au fil des ans, le Service sport et jeunesse, intégré depuis le 1^{er} juillet au Service famille, jeunesse et sports (ex-Services sociaux) s'est forgé un réseau de partenaires indispensables à l'atteinte de ses objectifs : le Service sport et jeunesse de Vevey, le Service Animation Jeunesse de Montreux, les écoles de La Tour-de-Peilz, Police Riviera ainsi que les autres services communaux et régionaux.

Les sociétés locales, qui sont un des moyens précieux d'aide à l'insertion des jeunes, restent une des priorités de Sport et jeunesse en matière de développement et d'entretien de son réseau de partenaires.

Par ailleurs, Police Riviera constitue un partenaire privilégié en matière d'échanges et de réflexions menant à des actions et à des interventions complémentaires de prévention.

Rappel du cadre d'action de Sport et Jeunesse

Sport et jeunesse, par l'intermédiaire du Délégué à la jeunesse, propose et met en œuvre une politique cohérente en faveur de la jeunesse de La Tour-de-Peilz, tenant compte des spécificités de la Commune. A partir d'observations et de diagnostics, il définit des orientations et met en œuvre ou favorise des actions à entreprendre en matière de jeunesse. Il conduit et soutient des actions et manifestations favorisant l'intégration sociale et valorisant le rôle d'acteurs des jeunes au sein de leur commune et de leur région : ceci dans les domaines de la culture, des loisirs et du sport. Il est à même de représenter la Commune dans le domaine de la jeunesse. De manière générale, le Délégué à la jeunesse a orienté ses actions et ses tâches dans les domaines suivants : prévention, culture, orientation, intégration sociale, médiation, sport et loisirs.

Objectifs

- Evaluation et réponse aux besoins exprimés ou non de la jeunesse.
- Organisation de manifestations ou d'activités socioculturelles avec et pour les jeunes.
- Encouragement et soutien de nouvelles associations.
- Collaboration avec les associations et sociétés de jeunesse pour favoriser l'intégration des jeunes.
- Trait d'union entre les services communaux et les associations.
- Promotion de la santé globale par la prévention.
- Création et développement d'activités diverses en faveur des jeunes.
- Organisation et encadrement de camps (hiver/été).
- Promotion du sport en général auprès de la population.
- Développement d'événements sportifs dans le cadre du sport pour tous.
- Soutien aux sociétés sportives dans leurs activités associatives.
- Organisation et soutien de manifestations sportives.
- Encouragement de projets en relation avec le sport et la jeunesse.

- Coordination intercommunale.
- Promotion, encouragement et développement des manifestations culturelles en faveur de la jeunesse.

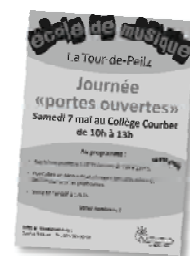
Sport et jeunesse est responsable de la gestion du budget alloué à l'animation jeunesse et des subsides alloués aux sociétés locales et associations diverses. Il est également responsable de la promotion de ses activités et manifestations, mais aussi de l'entier de sa gestion administrative et financière.

Quelques actions marquantes en 2011

Ecole du musique

Sport et Jeunesse collabore tout au long de l'année avec l'Ecole de musique. Il a notamment participé à son organisation et a soutenu les manifestations de cette dernière :

- Echange avec l'école de musique d'Ornans. Les 9 et 10 avril à Ornans pour un week-end de répétitions avec un concert le dimanche après-midi. En retour, l'école de musique d'Ornans est venue à La Tour les 17 et 18 juin pour des répétitions et une prestation samedi 18 juin lors de la *Fête de la musique*.
- Journée « portes ouvertes » de l'Ecole de musique samedi 7 mai.
- Participation au festival *Jeunes en scènes* au Signal-de-Bougy le 28 mai (prestation du *P'tit groupe*).
- Traditionnel défilé des écoles samedi 4 juillet.
- Prestation lors de la dernière séance du Conseil communal mercredi 7 décembre.
- Cortège et prestation musicale samedi 18 décembre pour le *Noël au château*.



Festival de Théâtre amateur

Du 11 au 17 avril s'est déroulée la 2^e édition de *La Tour en scène*. Sport et jeunesse a participé à l'organisation pour le volet jeunesse. Deux troupes âgées de 16 à 21 ans ont eu l'occasion de se produire lors de ce festival. De plus, deux jeunes adolescents ont pu intégrer le jury afin de décerner le Prix « Jeunesse ».

Une fête aux Airelles ouverte aux voisins

Le foyer d'accueil « Les Airelles » a organisé fin mai une petite fête en ses murs et y a invité les parents des enfants qui en bénéficient, mais également les voisins du quartier. Cette belle initiative a permis de mieux faire connaissance autour d'un repas convivial, animé et musical. Sport et jeunesse a répondu à la sollicitation qui lui était faite quant aux besoins en infrastructures, en matériel son et lumière ainsi que pour le montage et le démontage de celui-ci.

Fête de la musique



Pour cette deuxième édition 100% Boélande, la pluie et le froid étaient de nouveau au rendez-vous. Malgré cela les artistes et le courageux public ont permis de faire de cette manifestation un succès.

Dans l'après-midi, la scène ouverte offrait aux musiciens solo – duo ou groupes de passage des plages de 15' à 30'

pour leur permettre d'exprimer tout leur talent sur une vraie scène de concert. Dès 19h, et jusqu'à minuit, pas moins de 4 concerts et un DJ ont fait planer des rythmes de jazz, de pop, de reggae-funk, de funk-rock et autre chanson française.

En termes d'actions de prévention, Sport et jeunesse a pris le pari de faire de cette *Fête de la musique* une manifestation sans alcool et n'a pas eu à déplorer de vives critiques quant à cette audacieuse décision.

Au total, se sont plus de quarante bénévoles et une quarantaine de musiciens qui sont parvenus à faire de cette édition arrosée, de pluie, un succès.



Fête de la jeunesse

La *Fête de la jeunesse* avait lieu les 1^{er}, 2 et 3 juillet. Sport et jeunesse était en charge de la coordination avec les sociétés locales, de l'organisation des animations et de l'engagement des fanfares du cortège. Pour les écoles, la Direction était en charge de l'organisation du cortège.

Gymnaestrada

Du 9 au 17 juillet, Lausanne accueillait la 14^{ème} *World Gymnaestrada* et la commune de la Tour-de-Peilz la délégation Hollandaise. Le Service a été sollicité pour des besoins en infrastructures, en matériel son et lumière et pour le montage et démontage de celui-ci. De plus, il a participé à l'élaboration des animations des soirées pour que les quelque 700 participants accueillis dans les collèges des Marronniers et des Mousquetaires avec l'espoir qu'ils repartent avec l'envie de revenir dans la région.



Château des jeux « clap... 3^e ! »

Et de trois pour la *Fête du jeu* dans sa version : « *C'est votre Tour* ».

Sport et jeunesse a pris financièrement en charge une partie des animations mises sur pied à l'intention des enfants mais aussi de leurs parents. Par ailleurs, il s'est aussi attaché les services de jeunes qui ont joué le rôle de speakers/animateurs et a fait appel à des sociétés boélandes pour les stands de nourriture et de boissons.



Semaine des copistes « A la manière de Gustave Courbet »

Parallèlement aux peintres adultes, plusieurs classes ont également participé à la manifestation. Sous l'impulsion de leurs professeurs, les élèves se sont lancés dans un vaste exercice créatif placé sous le thème de Courbet. Ils ont vu leurs œuvres exposées aux côtés de celles des adultes à la salle des Remparts dimanche 29 septembre.

Lausanne Marathon

Comme en 2010, le départ du *Semi-marathon* de Lausanne avait lieu à la Place des Anciens-Fossés dimanche 30 octobre. Le soleil était au rendez-vous lors de cette douzième édition, ceci pour le plus grand plaisir de tous les coureurs et bénévoles engagés dans l'aventure. Cette année, 4'370 coureurs ont pris le départ de La Tour-de-Peilz pour 4'332 classés à Lausanne.



Festival d'humour et d'improvisation théâtrale

Les 30 septembre, 1 et 2 octobre, la salle des Remparts accueillait un week-end dédié au rire. Ateliers d'improvisation, spectacles avec des comédiens reconnus ou amateurs et matches d'improvisation ont rythmé ce week-end. Sport et jeunesse a soutenu l'organisation de cette manifestation par un apport logistique et humain.

Noël au Château



C'est le samedi 17 décembre qu'a eu lieu le *Noël au Château* sous une météo de circonstance où neige et pluie se mélangeaient. Pour cette 5^e édition, petits et grands ont pu découvrir la « grotte du Père Noël ». Ce dernier est venu leur rendre visite durant l'après-midi. Les contes, l'atelier biscuits, le cortège aux flambeaux et la chantée ont occupé les participants en attendant les traditionnels soupe aux pois, polenta, vin chaud et thé. Cette manifestation, organisée

intégralement par le Service, est devenue incontournable. Le succès qu'elle remporte année après année, en dépit des températures fraîches, est incontestable.

Sport et jeunesse a en outre apporté un soutien logistique et de coordination, en collaboration avec les services communaux, au festival de musiques actuelles **Nox Orae** qui s'est tenu les 13 et 14 août au Jardin Roussy.

En outre, le Délégué à la jeunesse a pris part à la cérémonie des **Nouveaux citoyens** qui s'est tenue le 7 novembre à la Maison Hugonin.

Eventail des tâches et activités de Sport et Jeunesse en 2011

Tâches et activités répondant aux demandes des jeunes

- Demandes de soutiens (financiers, logistiques ou d'infrastructure) pour divers projets dans les domaines de la musique, du théâtre, des loisirs et du sport.
- Scouts du Lac-Bleu : contacts réguliers, soutien logistique aux manifestations avec présence et contacts avec les jeunes qui représentent également une source de bénévoles partenaires de Sport et jeunesse.
- Soutien à l'organisation de boums d'anniversaires.

Il est à noter que le travail du Délégué n'a pas de limites horaires et géographiques. Il faut entendre par là qu'à tout moment il peut être sollicité par les jeunes lors de

discussions informelles faisant état de leurs besoins et préoccupations. Il est bien clair que si l'on veut garder ce rapport privilégié avec eux, cette disponibilité est indispensable.

Pro Juventute Vevey (Fonds spécial jeunesse)

Le Délégué à la jeunesse est en charge du Fonds spécial jeunesse de Pro Juventute. Cette commission a pour but :

- de soutenir les associations et groupes de jeunes ;
- de favoriser et valoriser la culture des jeunes ;
- d'encourager l'acquisition et le partage d'expériences au travers des projets de jeunes ;
- de contribuer à la reconnaissance des jeunes en tant qu'acteurs de la région.

Cette commission est formée de diverses personnes actives auprès de la jeunesse ou concernées par celle-ci sur la Riviera. Elle étudie et traite toutes les demandes qui lui parviennent sous la forme d'un dossier répondant à des critères précis.

Tâches et activités émanant de Sport et Jeunesse



« **Ateliers d'Anne** » (dessins pour enfants de 5 à 10 ans) : sur une idée originale d'Anne Philipona, Sport et jeunesse a offert la possibilité à quelque 70 artistes en herbe de s'exprimer dans l'un des 7 ateliers mis sur pied. Ces 7 ateliers leur ont permis de plonger dans le monde des couleurs (rouge, noir et blanc), de peindre avec les doigts comme Louis Souter, de laisser courir leur imagination sur une feuille à dessins ou d'utiliser d'autres techniques créatives.

Ateliers « Cré-Nature » : deux camps de jours pouvant accueillir au total une trentaine d'enfants de 4 à 8 ans ont été organisés. Encadrés par un duo d'éducateurs/animateurs spécialisés, ces camps poursuivent les buts suivants :



- la socialisation, l'accès à la découverte de la nature, à ses beautés, sa fragilité et ses dangers ;
- la sensibilisation à soi, à l'autre et à l'environnement ;
- la sensibilisation à l'observation et à la préservation ;
- l'évolution dans un environnement créatif, non-compétitif et non-jugeant ;
- un cadre clair, communicant et non-violent.

Le programme est axé sur :

- la découverte de la région dans ses particularités géographiques et géologiques, ses microclimats et biotopes ;
- la découverte du groupe, de l'expérience en commun et du but à atteindre ;
- la découverte de la créativité et de ses potentiels expressifs.

Ces deux camps « Cré-Nature » se sont déroulés entre le 5 et le 16 juillet.

Camps à Castillon du Gard : 2 camps d'été, regroupant une trentaine de jeunes de 12 à 17 ans, ont été organisés du 31 juillet au 13 août. Les participants ont pu goûter aux joies du canoë, de l'escalade, de l'équitation, du canyoning, de la spéléo et de la baignade en rivière et en mer. Ils ont pu aussi profiter de visites culturelles et touristiques.

Camp du coin : camp de jour mis sur pied par Sport et jeunesse. La 1^{ère} édition a eu lieu du 8 au 12 août avec la présence de 10 enfants âgés entre 5 et 10 ans. Visites, Jeux, loisirs, promenades et activités physiques ont occupé la semaine.

Les loisirs sportifs : en partenariat avec le Service sport et jeunesse de Vevey, 2 sessions sont mises sur pied par année. Plus de vingt activités sont offertes aux jeunes (6 à 17 ans) désireux de découvrir la pratique d'un sport avant de peut-être s'engager dans un club. La liste des activités proposées est visible sur www.sportinforiviera.ch.

Passeport-vacances : 1 activité a été proposée à une quinzaine d'enfants afin de découvrir le monde du cheval au manège de Villard.

Les camps : les communes de La Tour-de-Peilz, Vevey et Montreux éditent chaque année un dépliant présentant 11 camps d'hiver ou d'été organisés par l'une ou l'autre des communes. Ces camps s'adressent à des enfants de 6 à 17 ans. La liste des camps est consultable sur www.sportinforiviera.ch.

Ateliers du cirque : par le soutien logistique et promotionnel apporté aux *Ateliers du cirque* de Caroline Ranc, Sport et jeunesse a contribué à l'organisation de 4 semaines d'ateliers ayant accueilli chacun 25 enfants ou ados de la commune âgés de 4 à 6 ans et de 6 à 14 ans. Les participants ont ainsi pu développer leur sens de l'équilibre et de l'imagination, apprendre à jongler et à faire des clowneries.



Tâches et activités répondant à des demandes diverses

Sociétés sportives

Les sociétés et associations sportives ou culturelles jouent un rôle très important sur le plan de l'insertion sociale des jeunes. Elles ont une action préventive sur le risque de dérive potentielle de ces derniers. Faire partie d'une société pour un jeune, c'est être en devenir et prendre une part active à son insertion sociale. Le Service, eu égard à ses objectifs, se doit de favoriser et de soutenir les efforts des clubs et sociétés, notamment dans l'organisation des actions et manifestations. Ainsi, il a répondu aux demandes de soutien des organisations suivantes :

- FSG Gym La Tour, *Gymnaestrada* : soutien pour l'animation, présence et disponibilité lors des soirées ;
- Montreux Volley Masters : soutien financier ;
- Inline hockey club La Tour-de-Peilz, tournoi junior (140 jeunes) : soutien à l'organisation, logistique/infrastructure, disponibilité/présence ainsi que prêt du bus et de la remorque ;
- Basket La Tour-de-Peilz : soutien logistique et financier à l'organisation du « contest » de basket qui a lieu chaque année au Gymnase de Burier.

Ecoles

Le Délégué a rejoint le Conseil d'établissement (ancienne Commission scolaire). Ceci tend à montrer que Sport et jeunesse est reconnu en tant que partenaire et ressource pour les Ecoles. A l'inverse, l'école est le terrain le plus approprié et probablement le plus fertile pour tisser et entretenir des contacts privilégiés avec les jeunes. Il est également le plus efficace pour être vu et reconnu, mais aussi pour repérer tous les jeunes, y compris ceux

qui échappent à toutes les organisations et prestations mises en place par le Service. Afin de répondre encore mieux à ses objectifs, Sport et jeunesse a donc décidé de développer sa présence et ses actions sur ce précieux terrain. L'école s'avère en effet être un partenaire très important dans le suivi et la compréhension de l'évolution des jeunes. C'est donc dans cet esprit que le Délégué s'est investi et engagé dans les organisations suivantes :

- animation et encadrement des camps de ski de fond des 7^e et de deux camps de ski pour des 6^e ;
- joutes de natation ;
- 1 camp de sport à Ovronnaz pour des élèves de 5^e ;
- accompagnement et encadrement lors de diverses sorties culturelles ou sportives et de courses d'école ;
- Bal des 9^e ;
- participation active à l'organisation des promotions ;
- Cross des Ecoles (soutien logistique) ;
- participations ponctuelles aux assemblées des délégués ;
- échanges informels réguliers avec les enseignants ;
- groupe prévention santé.

Conclusion

D'autres terrains d'action ont également pour but de répondre aux besoins et demandes indirectes des jeunes. Il s'agit de structures ou d'organisations visant à développer des actions à but culturel ou de loisirs, que celles-ci soient bénévoles ou professionnelles.

La liste des tâches et actions de Sport et jeunesse contenues dans ce rapport n'est pas exhaustive. Elle ne tient pas compte des tâches administratives, d'organisation et de gestion du Service. Dans cette liste n'apparaissent pas dans leur ensemble toutes les demandes de soutien financier et d'organisation qui sont adressées au Service, et que celui-ci doit traiter, sans oublier les demandes diverses de renseignements et d'informations qui requièrent aussi un investissement.

Sport et jeunesse est également en lien et présent dans de nombreuses structures (groupes de travail, comités, etc.) qui sont des partenaires et des acteurs incontournables dans les actions en relation directe avec la jeunesse et le sport.

RAPPORT DU CENTRE REGIONAL DE DEFENSE INCENDIE ET SECOURS RIVIERA 2011*



Généralités

Le bilan de l'année 2011 se présente comme suit :

L'année 2011 est une année de transition au sein de notre Centre. Suite au départ de plusieurs membres de notre Etat-major fin 2010, les nouveaux membres nommés ont eu comme premier objectif la redistribution des nouvelles fonctions attribuées aux officiers et sous-officiers afin d'assurer le fonctionnement de celui-ci sans perturber l'opérationnel.

Une bien triste nouvelle nous a touchés en fin d'année. Notre amie et secrétaire Françoise Delafontaine nous a quitté après une courte et fulgurante maladie, ceci à quelque semaines d'une retraite tant attendue.

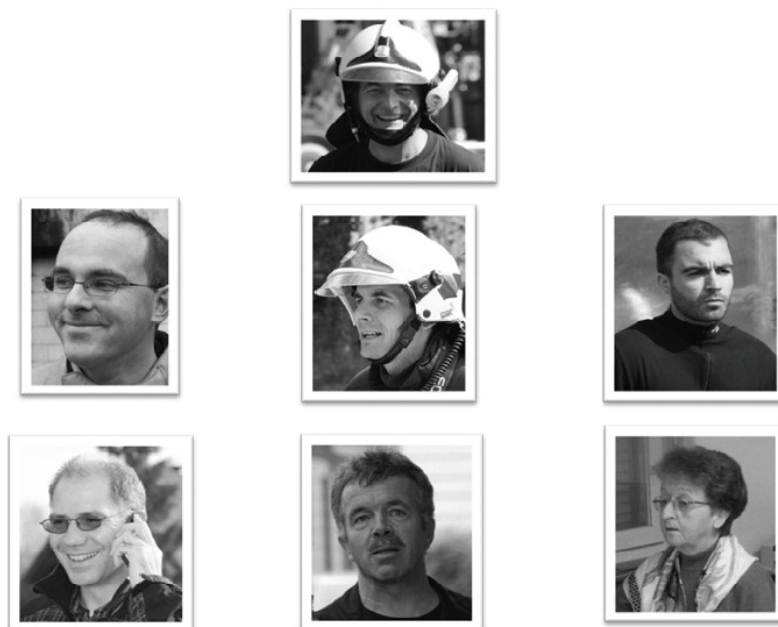
A la suite de ce décès, les tâches administratives ont été assumées tant par le personnel permanent que milicien.

* Le contenu du présent chapitre est similaire à celui figurant dans le rapport de gestion de la Ville de Vevey.

Les ressources humaines

Le Centre régional est composé de 72 sapeurs-pompiers, hommes et femmes, de 25 jeunes sapeurs-pompiers et de trois permanents répartis comme suit :

Composition de l'Etat-Major



Personnel permanent

L'appui indispensable que nous apporte notre personnel permanent dans le bon fonctionnement du Service ne se limite pas seulement au domaine de l'intervention. Ces collaborateurs déchargent passablement le personnel volontaire en assumant les tâches suivantes :

- Entretien des véhicules, matériels et infrastructures.
- Gestion administrative du Service, suivi administratif, facturation, traitement des contentieux.
- Suivi et entretien des réseaux d'eau de nos deux communes.
- Préparation et élaboration des exercices, suivi de l'instruction.
- Visite d'établissements publics et privés, formation du personnel de ces établissements, élaboration des dossiers d'intervention.
- Prévention.
- Police du feu (surveillance du respect des normes Défense Incendie dans le cadre de travaux de rénovation et de construction).
- Entretien, en collaboration avec l'Etat-major, de relations privilégiées avec les chefs de services, de nos deux communes.

Admissions

7 jeunes recrues ont été incorporées en 2011 et ont suivi le cours de formation de base cantonal, ainsi que l'école de formation régionale.

Départs

Suite à l'atteinte de la limite d'âge, pour des raisons professionnelles ou personnelles, ce sont 3 collaborateurs qui ont quitté le CRDIS en 2011.

Promotions au 1^{er} janvier 2012

- Au grade d'appointé : Christian Favez et Jacques Bechet.
- Au grade de caporal : Fernando Monteiro, Ami Bochut et Cédric Giller.
- Au grade de sergent : Catherine Taverney et Florian Mounoud.
- Au grade de fourrier : Marianne Decoppet.
- Au grade de sergent-major : Pascal Perrod.
- Au grade de sergent-chef : Pedro De-Lima.
- Au grade d'adjudant-chef : Jesus Alberto Mosquera.
- Au grade de premier-lieutenant : Christian Borer.
- Au grade de capitaine : Claude-Alain Jacot.

Nouvelles fonctions au 1^{er} janvier 2012

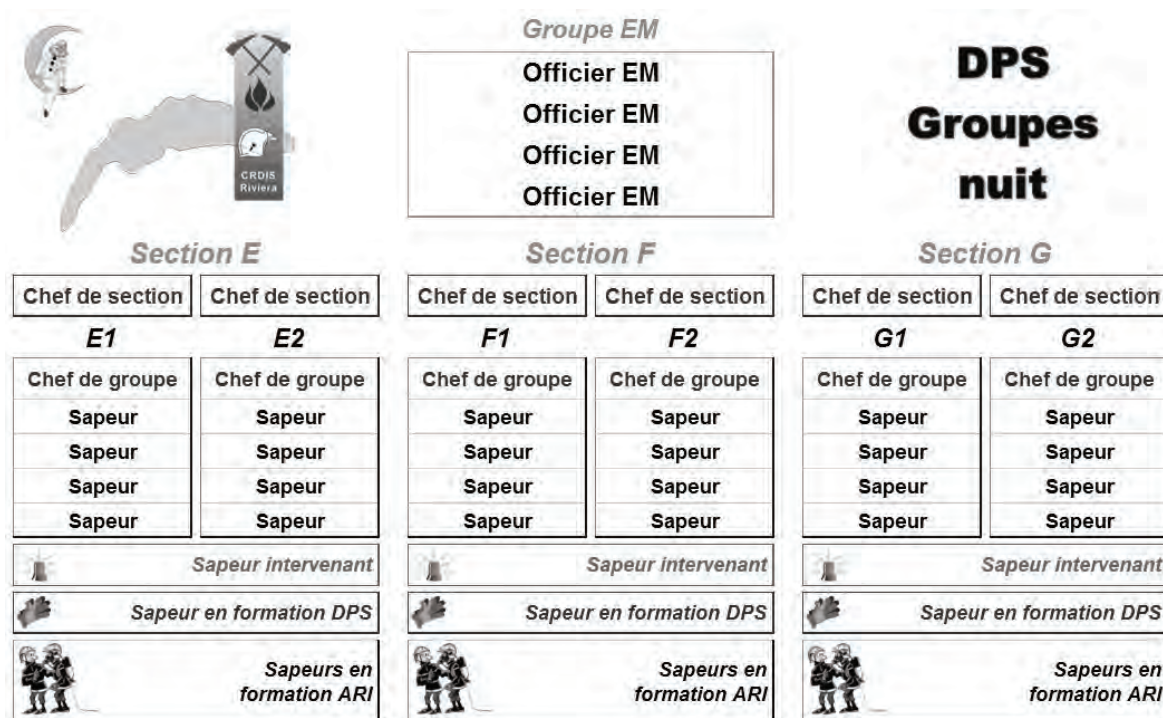
Bien que déjà passablement engagés, les collaborateurs suivants ont accepté d'assumer de nouvelles responsabilités :

- A la fonction de responsable de l'instruction : Laurent Quillet.
- A la fonction de chef de section : Christian Borer.
- A la fonction de responsable formation pilotes bateau : Christian Borer.
- A la fonction de responsable formation chauffeur : Nicolas Decoppet.
- A la fonction de chef de groupe : Patrick Chappuis.
- A la fonction de fourrier : Marianne Decoppet.
- A la fonction de responsable défense contre les hydrocarbures et chimique : Claude-Alain Jacot.
- A la fonction de responsable anti-chute/terrain difficile : Laurent Bonjour.
- A la fonction de responsable instruction protection respiratoire : Patrick Chappuis.

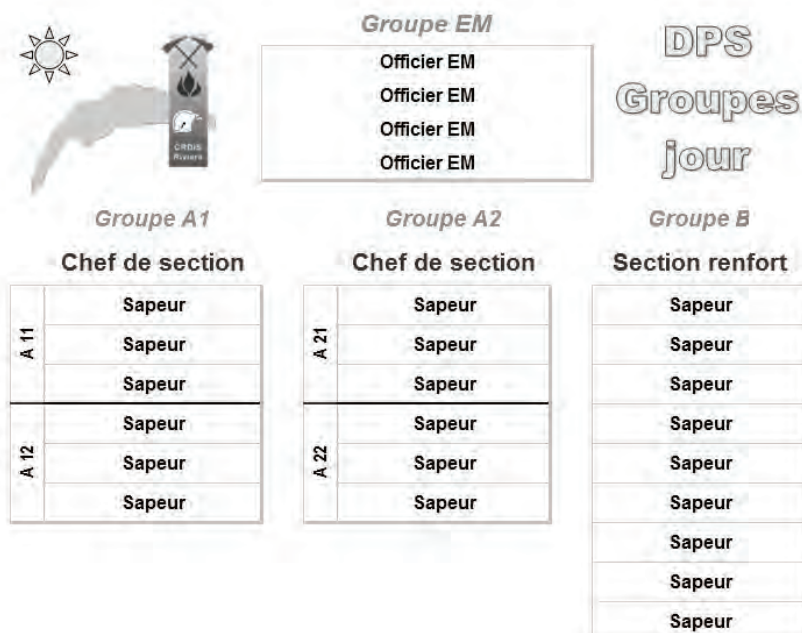
Organisation des sections du Détachement de Premiers Secours

La décision de passer de quatre à trois sections fin 2010 est toujours en vigueur. Notre effectif actuel ne nous permet pas d'augmenter le nombre de sections d'intervention. Le fait de tourner à trois sections, respectivement six groupes, augmente certes la fréquence des tournus, mais garantit toutefois un meilleur apprentissage dans le terrain.

La structure des groupes de nuit se présente comme suit :



L'organisation de jour se base sur le même principe à la différence près que seuls 12 collaborateurs, répartis dans 2 groupes, assurent toutes les interventions. Il est important de relever le fait suivant : ces 12 collaborateurs assument à eux seuls près la moitié des interventions, et sont de ce fait très sollicités.



Ce constat, qui se perpétue d'année en année, nous conforte dans l'idée qu'il est absolument indispensable de soutenir cette structure volontaire en renforçant l'effectif du personnel permanent. Cette démarche ne pourra en aucun cas être mise en œuvre par notre Centre régional seul. Les travaux réunissant les commandants de chaque SDIS, sous l'égide du Service des affaires intercommunales, vont dans ce sens.

Formation

Le capitaine adjudant Laurent Quillet, appuyé par son team de 20 formateurs, dont 7 instructeurs fédéraux, ont assuré un excellent niveau de formation à l'ensemble de nos collaborateurs. Ce team a dispensé plus de 5'000 heures d'instruction en 2011, complétées de plus de 140 journées de cours de formation auprès de l'Etablissement Cantonal d'Assurance.

Les domaines d'engagement de notre Centre régional sont si vastes que la structure de formation de notre Service est incontestablement un élément clé dans la réussite de nos missions.

De plus, cette année, l'Office fédéral des routes nous oblige à former d'ici 2014 tous nos porteurs d'appareils respiratoires, ceci afin de pouvoir intervenir en toute sécurité dans les tunnels routiers et ferroviaires.

Les thèmes principaux traités durant l'année ont été :

1. Sanitaire. Tous les sapeurs du Détachement Premier Secours sont formés au massage cardiaque et à la défibrillation semi-automatique. Cette formation est dispensée par des professionnels de la santé.
2. Secours routiers. Cette année, une formation spécifique aux outils de désincarcération a été suivie par une partie de notre personnel. Ce cours a été donné par deux instructeurs reconnus au niveau international.
3. Défense contre les hydrocarbures. En parfaite collaboration avec le Service des eaux, sols et assainissement, un programme de formation très varié a permis de consolider les connaissances de nos collaborateurs sur le matériel très spécifique utilisé dans ce domaine.
4. Défense chimique. L'introduction de nouvelles tenues contre les accidents chimiques a occupé l'essentiel de notre formation dans ce domaine.
5. Protection respiratoire. La Fédération suisse des sapeurs-pompiers a, depuis cette année, remodelé le test de performance que l'on demande à nos porteurs d'appareils respiratoires. Mandat a été donné à l'Etablissement cantonal d'assurance de mettre sur pied ces nouveaux tests et d'assurer le suivi de ceux-ci.
6. Ecole de conduite. Notre Centre a la chance de pouvoir disposer, en la personne de capitaine Roland Delafontaine, d'un moniteur d'auto-école diplômé. Cette année, l'Etablissement cantonal d'assurance nous a permis de former un nouveau formateur de conduite. La qualité de la formation dispensée dans le cadre des écoles de conduite explique un taux de réussite de 100% aux examens d'obtention du permis C1.
7. Pilotes bateau. Sous la responsabilité du premier-lieutenant Christian Borer, nos pilotes bateau ont suivi plus de 40 heures d'instruction. Pour la formation de nos jeunes pilotes, nous avons la chance de pouvoir collaborer avec les sociétés de sauvetage de nos communes.
8. Instruction permanente. Ce module de formation permet à chaque chef de section de dispenser une formation continue à ses collaborateurs dans des domaines très spécifiques. Elle permet d'acquérir des automatismes et de renforcer l'esprit de groupe.
9. Formation du Détachement d'Appui (DAP). Le premier-lieutenant Bruno Alves a revu la formation des sapeurs-pompiers composant cette entité. La formation a été augmentée et leur incorporation dans le DAP a été portée à 3 ans minimum,

ceci afin de bénéficier d'une bonne base avant d'intégrer le Détachement de Premier Secours (DPS).

10. Formation des recrues. Le concept de recrutement dans la région a été repris avec succès par le canton. Cette action de recrutement cantonal nous a permis d'engager 7 nouveaux collaborateurs en 2011. Ce pool de jeunes filles et jeunes gens a pu bénéficier d'une instruction centralisée avec une trentaine d'autres collègues du district.

A l'issue de leur formation, ces jeunes gens ont été accueillis par les responsables du Service à l'occasion d'une cérémonie officielle. Notre Centre a toujours été soucieux d'entretenir et de cultiver l'esprit de corps et de camaraderie.

Formation des jeunes sapeurs-Pompiers. Reprise depuis le début de l'année par le sergent Jean-Pierre Schaad, la formation comprend 10 exercices qui ont été donnés par un pool de 19 formateurs. En plus d'une formation dans le domaine « pompier », ces jeunes ont pu bénéficier d'activités ludiques et sportives.

11. L'Etat-major. Régionalisation oblige, l'Etat-major a travaillé durant cette année à l'intégration à l'Association Sécurité Riviera.

Exercices particuliers

Cette année encore, nous avons pu bénéficier des infrastructures de nos collègues valaisans. En collaboration avec le SDIS des Pléiades, nous avons mis sur pied un exercice sur une journée au centre de formation de la Cimo à Monthey (seul endroit à proximité répondant aux exigences de sécurité lors d'un engagement avec du feu). Tous nos sapeurs ont pu se familiariser avec les différentes classes de feux connues à ce jour.

Cours feux bleus

Les cours feux bleus tels que nous les avons connus jusqu'à présent et réunissant tous les organismes feux bleus de notre région (Police Riviera, Gendarmerie, CSU, Protection civile, Services Défense Incendie) n'ont pas été reconduits cette année. Depuis, avec nos collègues de Montreux-Veytaux, nous avons mis en place des journées d'échanges pour nos officiers. Vu l'enthousiasme et le résultat plus que positif de ces échanges, l'exercice sera reconduit et ceci à tous les niveaux de notre personnel.

Cours cantonal PR 14

Grâce à la bienveillance de l'Etablissement Cantonal d'Assurance, ce cours est l'un des rares à être décentralisé et notre Centre, pour la septième année consécutive, l'a organisé et a assuré sa logistique. L'objectif de ce cours est de transmettre les bases méthodologiques aux futurs formateurs du canton en protection respiratoire.

Les véhicules – Le matériel

Le CRDIS dispose de :

- 12 véhicules d'intervention dont :
 - 4 véhicules appartenant au CRDIS Riviera ;
 - 7 véhicules appartenant à l'Etablissement cantonal ;
 - 1 véhicule appartenant au Service des eaux, sols et assainissement.
- 12 remorques dont :
 - 10 remorques appartenant au CRDIS Riviera ;
 - 1 remorque appartenant au Service des eaux, sols et assainissement.

- 2 bateaux dont :
 - 1 bateau appartenant au CRDIS Riviera ;
 - 1 bateau appartenant au Service des eaux sols, et assainissement.
- 1 élévateur appartenant au CRDIS Riviera

Une grande partie des frais d'entretien de ces véhicules est prise en charge par les services cantonaux suivants :

- Etablissement Cantonal d'Assurance ;
- Service des eaux, sols et assainissement ;
- Service de l'environnement et de l'énergie.

Cette répartition des moyens permet de réduire considérablement les coûts de fonctionnement et d'entretien des divers véhicules et matériels. Le solde à charge des communes de Vevey et de La Tour-de-Peilz est ainsi fortement réduit.

Le remplacement d'un véhicule de transport de personnes polyvalent a pu être concrétisé grâce à nos Autorités. Elles ont été convaincues de la pertinence d'un tel remplacement. Afin de pouvoir procéder à cette acquisition, le Centre, avec l'accord des services concernés, s'est désinvesti d'un véhicule lourd qui n'était plus adapté à ses missions.

Les interventions

En 2011, le personnel du CRDIS a assuré 348 interventions.

Elles se décomposent de la manière suivante :

Interventions 2011

	Total	Jour	Nuit et w-e
Feu	68	31	37
Inondation	41	16	25
Portage	11	2	9
Portage EA	8	4	4
Sauvetage	6	5	1
Ascenseur	27	18	9
Chimique	14	9	5
Pollution	86	49	37
Alarme automatique	55	28	27
Pionnier	8	5	3
Caméra thermique	0	0	0
Renfort ari	0	0	0
Divers	22	10	12
Mesure de la radioactivité	2	2	0
Total	348	179	169

Objectifs 2012

L'Etat-major s'est fixé les 3 objectifs ambitieux suivants :

1. Mettre en place l'intégration à l'Association Sécurité Riviera.
2. Parfaire la formation de nos sapeurs.
3. Mettre en place d'une école de formation DPS.



Impossible de conclure sans remercier très chaleureusement tous nos collaborateurs, ainsi que leur famille, pour leur engagement au profit de la collectivité.